

OPEL FRONTERA /

Manuel d'utilisation



Table des matières

Introduction.....	2
Présentation du véhicule.....	4
Sièges, systèmes de retenue.....	16
Rangement.....	36
Instruments et commandes du tableau de bord.....	41
Système d'infodivertissement.....	67
Éclairage.....	84
Climatisation.....	92
Conduite et utilisation.....	97
Systèmes avancés d'aide à la conduite.....	128
Entretien du véhicule.....	153
Service et maintenance.....	183
Caractéristiques techniques.....	186
Informations au client.....	192

Introduction

Votre véhicule associe technologie avancée, sécurité, écologie et économie.

Le présent Manuel d'utilisation contient toutes les informations qui vous seront nécessaires pour conduire votre véhicule efficacement et en toute sécurité.

Certaines fonctions ne sont opérationnelles que lorsque le contact est mis, lorsque le moteur thermique est en marche ou lorsque le moteur électrique est prêt.

Informez les occupants du véhicule des risques éventuels d'accident et de blessure dus à une mauvaise utilisation.

Vous devez toujours respecter les lois et réglementations en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez. Ces lois peuvent différer des informations contenues dans ce Manuel d'utilisation.

L'ignorance de la description donnée dans ce manuel peut affecter votre garantie.

Si le Manuel d'utilisation préconise une visite en atelier, contacter un atelier agréé qui dispose des informations techniques, des compétences et des équipements requis. Il est recommandé

de s'adresser à un Partenaire de Service Opel.

La documentation destinée au client doit toujours être conservée à portée de main, dans le véhicule.

Bonne route !

Votre équipe Opel

Caractéristiques spécifiques du véhicule

Veillez vous reporter aux sections "Maintenance et entretien du véhicule" et "Caractéristiques techniques" ainsi qu'à la plaquette d'identification du véhicule et aux documents nationaux d'immatriculation.

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.

- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Danger, attention et avertissement

DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations concernant un risque de blessure mortelle. Ignorer ces informations peut entraîner un danger de mort.

Avertissement

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures. Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule. Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Pictos



Contribution à la protection de la nature

Les références à une page sont marquées d'un symbole ⇒.

⇒ signifie « voir page ».

Les références des pages et les entrées d'index se rapportent aux titres des rubriques donnés dans la table des matières.

Types de propulsion

Véhicule à moteur à combustion interne (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur à combustion interne - diesel ou essence - uniquement.

Véhicule hybride 48 V

Un véhicule hybride 48 V est propulsé par une combinaison de moteur thermique et de moteur électrique. Le moteur électrique assiste le moteur thermique, mais peut également propulser le véhicule à lui seul. La batterie 48 V est principalement chargée par le freinage moteur.

Véhicule électrique à batterie (BEV)

Un BEV est propulsé uniquement par un moteur électrique.

La batterie haute tension est chargée à l'aide d'un câble de charge et en plus par le frein moteur.

Présentation du véhicule

Clés.....	4
Fonction télécommande.....	4
Verrouillage central.....	5
Sécurité enfants.....	7
Portes.....	7
Hayon.....	7
Sécurité du véhicule.....	8
Dispositif antivol.....	8
Alarme antivol.....	9
Rétroviseurs extérieurs.....	10
Forme convexe.....	10
Réglage électrique.....	11
Rabattement.....	11
Rétroviseurs chauffants.....	12
Rétroviseur intérieur.....	12
Réglage du rétroviseur intérieur.....	12
Position nuit manuelle.....	12
Position nuit automatique.....	12
Vitres.....	13
Pare-brise.....	13
Pare-brise chauffant.....	13
Lève-vitres électriques.....	13
Vitres manuelles.....	15
Lunette arrière chauffante.....	15
Pare-soleil.....	15

Clés

ATTENTION

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

⚠ DANGER

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant.

Clés de rechange

Le numéro de clé est mentionné sur une étiquette détachable.

Le numéro de clé doit être communiqué lors de la commande des clés de rechange car il s'agit d'un composant du système d'antidémarrage.

Serrures ⇨ la page 179.

Démarrage du moteur ⇨ la page 98.

Fonction télécommande ⇨.

Le numéro de code de l'adaptateur pour écrous de blocage de roue est précisé sur une carte. Il doit être mentionné lors de toute commande d'un adaptateur de rechange.

Changement d'une roue ⇨ la page 171.

Clé avec panneton rabattable

ATTENTION

Ne jamais retirer la clé du contacteur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon la version

Appuyer sur le bouton pour l'ouvrir. Pour replier la clé, appuyer d'abord sur le bouton.

FONCTION TÉLÉCOMMANDE



 : déverrouille le véhicule

 : verrouille le véhicule

ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

- verrouillage central ⇒ la page 5.
- dispositif antivol ⇒ la page 8.
- alarme antivol ⇒ la page 9.
- déverrouillage du hayon ⇒ la page 5.
- lève-vitres électriques ⇒ la page 13.
- rabattement des rétroviseurs ⇒ la page 11.

Remplacement de la pile de la télécommande

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.



1. Pour déclipper le cache, insérer un petit tournevis entre le cache arrière et la télécommande.
2. Extraire le cache arrière.
3. Extraire la pile déchargée de son emplacement.
4. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la repose.
5. Clipper le cache.

Anomalie

Si un actionnement du verrouillage central n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.
- La tension de la pile est trop haute.
- Utilisation fréquente et répétée de la télécommande radio alors que le véhicule est hors de portée.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

Déverrouillage manuel ⇒ la page 5.

VERROUILLAGE CENTRAL

Bouton de verrouillage central

Verrouille ou déverrouille toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant depuis l'intérieur de l'habitacle.



Appuyer sur  pour verrouiller. La LED du bouton s'allume.

Appuyer de nouveau sur  pour déverrouiller. La LED du bouton s'éteint.

Verrouillage automatique après démarrage

Ce système permet le verrouillage automatique dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Si le véhicule n'est pas fermé correctement, le verrouillage automatique ne fonctionnera pas. Ceci est signalé par un son de rebond des serrures,

accompagné de l'allumage de  au combiné d'instruments, d'un signal

sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.

Activation ou désactivation



Contact mis, appuyer sur , un message correspondant s'affiche.

L'état du système reste mémorisé après avoir coupé le contact.

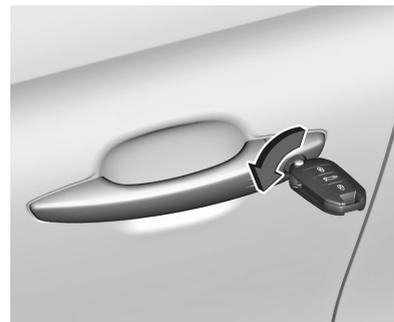
Verrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille à nouveau automatiquement le véhicule peu de temps après son déverrouillage à l'aide de la commande à distance ou de la clé électronique, à condition que le véhicule n'ait pas été ouvert.

Utilisation avec la clé en cas de défaillance du verrouillage central

En cas de défaillance, par ex. si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande/clé électronique est plate, le véhicule peut être verrouillé ou déverrouillé avec la clé mécanique.

Déverrouillage manuel



Déverrouiller manuellement la porte gauche en introduisant et en tournant la clé dans le sens anti-horaire dans le barillet de la serrure.

Le dispositif antivol se désactive en mettant le contact.

Les autres portes peuvent être ouvertes en tirant la poignée intérieure. Le coffre

et la trappe de remplissage de carburant peuvent ne pas se déverrouiller.

Verrouillage manuel



Verrouiller manuellement la porte avant gauche en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure. Si le système de verrouillage centralisé est opérationnel, le véhicule sera verrouillé.

SÉCURITÉ ENFANTS

Avertissement

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.



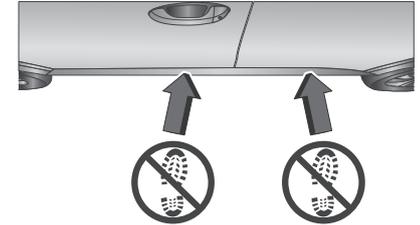
Faire tourner la sécurité enfants rouge des portes arrière en position horizontale en utilisant une clé. La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur.

Pour désactiver, tourner la sécurité enfants en position verticale.

Portes

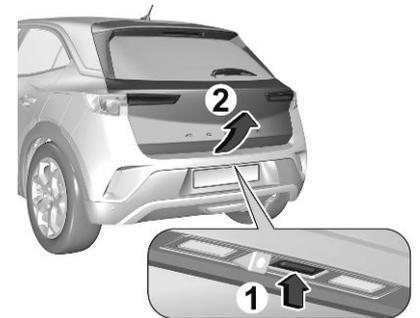
ATTENTION

Ne pas utiliser le seuil de porte comme marchepied.



Hayon

Ouverture



1. Appuyer sur le bouton du hayon.
2. Ouvrir le hayon.

Fermeture



Utiliser la poignée intérieure.

Ne pas appuyer sur le bouton du hayon en le fermant, car ceci l'ouvrira à nouveau.

Verrouillage central ⇒ la page 5

Remarques générales sur la manœuvre du hayon

⚠ DANGER

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par ex. pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule.

Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

ATTENTION

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par ex. une porte de garage, pour ne pas endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

Remarque

La pose de certains accessoires lourds sur le hayon peut empêcher qu'il ne reste ouvert.

Remarque

Le hayon peut ne pas s'ouvrir de lui-même par températures extérieures basses. Dans ce cas, il faut soulever le hayon manuellement jusqu'à sa position finale normale.

Sécurité du véhicule

DISPOSITIF ANTIVOL

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser le système si des occupants se trouvent dans le véhicule ! Les portes ne peuvent pas être déverrouillées depuis l'intérieur.

Le système condamne toutes les portes.

Toutes les portes doivent être fermées pour pouvoir activer le système.

Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique.

Cela n'est pas possible avec le bouton de verrouillage central.

Activation



Appuyer deux fois sur le bouton de la télécommande radio  en cinq secondes.

ALARME ANTIVOL

L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Il surveille :

- portes, hayon et capot
- habitacle ainsi que le coffre
- inclinaison du véhicule, par ex. s'il est soulevé
- allumage

Activation

Toutes les portes, le coffre et le compartiment moteur doivent être fermés.

Le système est activé automatiquement 45 secondes après le verrouillage du véhicule.

Si une porte, le hayon ou le capot n'est pas correctement fermé, le véhicule n'est pas verrouillé. Cependant, l'alarme antivol est auto-activée après 45 secondes.

Remarque

La fonction de verrouillage automatique du véhicule n'active pas le système antivol.

Pour activer le système antivol, verrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande radio.

Verrouillage central ⇒ la page 5

Remarque

Toute modification de l'environnement intérieur du véhicule telle que usage de housses de siège et vitres ouvertes risque de perturber la fonction de surveillance de l'habitacle.

Activation sans surveillance de l'habitacle et de l'inclinaison du véhicule

Désactiver la surveillance de l'habitacle et l'inclinaison du véhicule quand des animaux sont laissés dans le véhicule en raison de la grande quantité de signaux ultrasoniques ou de leurs mouvements déclenchant l'alarme. Le désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

1. Fermer le hayon, le capot, les vitres.



2. Appuyer sur . La LED du bouton  s'allume pendant 10 minutes maximum.
3. Fermer les portes.
4. Activer l'alarme antivol.

Indication

La LED du bouton  clignote si le système antivol est activé.

En cas de défaillances, prendre contact avec un atelier.

Désactivation

Télécommande radio : Le déverrouillage du véhicule par pression du bouton  désactive l'alarme antivol.



Le système n'est pas désactivé en déverrouillant la porte du conducteur avec la clé ou au moyen du bouton de verrouillage centralisé de l'habitacle.

Alarme

Une fois déclenchée, la sirène de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.

L'alarme antivol se désactive en appuyant sur c ou en mettant le contact.

Une alarme déclenchée, qui n'a pas été interrompue par le conducteur, sera signalée par les feux de détresse. Ils clignoteront rapidement quatre fois de suite la prochaine fois que le véhicule sera déverrouillé avec la télécommande de la radio.

Si la batterie du véhicule a été débranchée (par ex. pour un entretien), désactiver la sirène d'alarme de la manière suivante : mettre le contact, le couper, puis désactiver la batterie du véhicule dans les 15 secondes.

Si la batterie a été rebranchée (par ex. après un travail d'entretien), attendre dix minutes avant de faire redémarrer le moteur.

Anomalie

Si, en mettant le contact, la LED du bouton  s'allume de manière permanente, demander l'aide d'un atelier.

Verrouiller le véhicule en verrouillant la porte avant avec la clé.

Antidémarrage

Le système fait partie du contact d'allumage et vérifie si le véhicule peut être démarré avec la clé utilisée. L'antidémarrage est activé automatiquement.

Remarque

Les étiquettes d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne pas les placer près de la clé en démarrant le véhicule.

Remarque

L'antidémarrage ne verrouille pas la porte. Toujours verrouiller le véhicule après l'avoir quitté

Verrouillage central ⇒ la page 5

Activer l'alarme antivol ⇒ la page 9

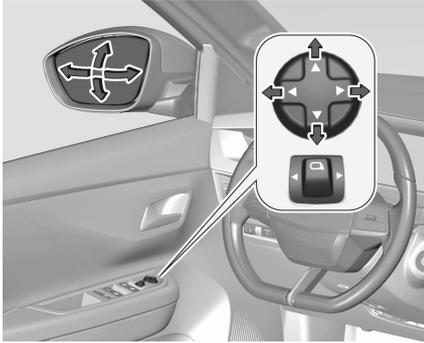
Rétroviseurs extérieurs

FORME CONVEXE

La forme du miroir rend les objets d'apparence plus petite, ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

Alerte d'angle mort latéral ⇒ la page 136

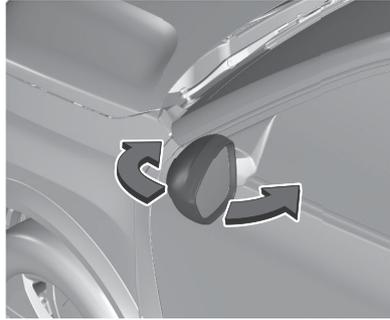
RÉGLAGE ÉLECTRIQUE



Sélectionner le rétroviseur extérieur concerné en appuyant sur le commutateur vers la gauche ou la droite.

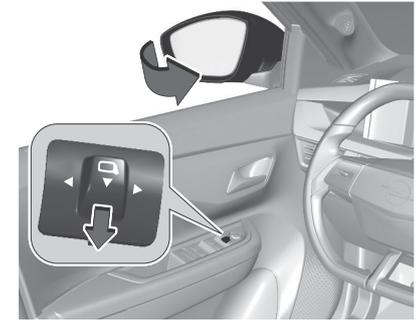
Puis utiliser la commande 4 voies pour régler le rétroviseur.

RABATTEMENT



Pour la sécurité des piétons, les rétroviseurs extérieurs se rabattent s'ils sont violemment heurtés. Repositionner le rétroviseur en appuyant légèrement sur son boîtier.

Rabattement électrique manuel



Placer le commutateur en position centrale.

Le tirer vers l'arrière. Les deux rétroviseurs extérieurs sont rabattus.

Le tirer de nouveau vers l'arrière. Les deux rétroviseurs extérieurs reviennent en position initiale.

Si un rétroviseur rabattu électriquement est déplié manuellement en tirant le commutateur vers l'arrière, seul l'autre rétroviseur est déplié électriquement.

Rabattement électrique automatique

Lorsque le véhicule est déverrouillé, les rétroviseurs basculent à la position normale de montage. Lorsque le véhicule est verrouillé, les rétroviseurs se rabattent.

Pour activer ou désactiver le rabattement automatique des rétroviseurs extérieurs, prendre contact avec un atelier.

RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



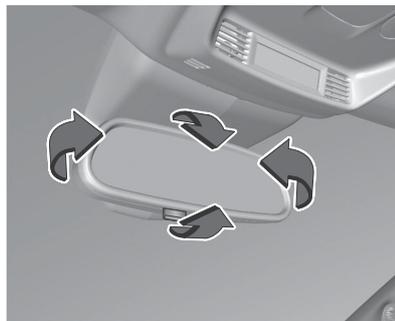
Appuyer sur le bouton pour activer le chauffage des rétroviseurs chauffants.

Le chauffage s'arrête automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure.

Lunette arrière chauffante ⇨ la page 15.

Rétroviseur intérieur

RÉGLAGE DU RÉTROVISEUR INTÉRIEUR



Pour régler le rétroviseur, déplacer le boîtier du rétroviseur dans la direction désirée.

POSITION NUIT MANUELLE



Pour réduire l'éblouissement, tirer le levier sous le boîtier du rétroviseur.

POSITION NUIT AUTOMATIQUE



L'éblouissement causé par les véhicules qui vous suivent est automatiquement réduit lorsque vous conduisez de nuit.

Vitres

PARE-BRISE

Autocollants sur le pare-brise



Ne pas fixer d'autocollants sur le pare-brise comme des autocollants de péage ou tout autre élément identique dans la zone du rétroviseur intérieur du pare-brise. Le champ du capteur de pluie doit rester propre, c'est-à-dire sans poussière, saletés, ni givre. Sinon, la zone de détection du capteur de pluie / capteur de luminosité et la zone de vision de la caméra dans le boîtier du rétroviseur peuvent être restreintes.

Remplacement du pare-brise

ATTENTION

Si le véhicule est doté d'un capteur de caméra orienté vers l'avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, il est très important que tout remplacement de pare-brise soit effectué précisément et conformément aux spécifications d'Opel. Faute de quoi ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

PARE-BRISE CHAUFFANT



Appuyer sur le bouton pour activer la fonction.

Le chauffage fonctionne uniquement par très basses températures extérieures

et se coupe automatiquement après un certain temps, en fonction de la température extérieure.

Selon le système de climatisation, ce bouton peut se trouver à une position différente.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

⚠ Avertissement

Manipuler les lève-vitres électriques avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Fermer les vitres en observant bien la zone de fermeture.

S'assurer que rien ne puisse être coincé.

Mettre le contact pour actionner les lève-vitres électriques.



Manœuvrer le commutateur de la vitre concernée en l'appuyant pour l'ouvrir ou en le relevant pour la fermer.

En enfonçant ou en relevant le commutateur doucement (jusqu'au premier cran) : la vitre monte ou descend tant que le commutateur est actionné.

En enfonçant ou en relevant fermement jusqu'au deuxième cran, puis en le relâchant : la vitre monte ou descend automatiquement avec la fonction de protection activée. Pour mettre fin au mouvement, actionner à nouveau le commutateur dans la même direction.

Fonction de protection

Si la vitre rencontre une résistance au-dessus du milieu de la vitre pendant la fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

Désactivation de la fonction de sécurité

En cas de problème de fermeture suite à la présence de gel, etc, couper le contact, puis tirer le commutateur sur le premier cran et le maintenir enfoncé. La vitre remonte, sans que la fonction de sécurité soit activée.

Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.

Sécurité enfants pour les vitres arrière



Appuyer sur le bouton pour désactiver les lève-vitres électriques des portes arrière. La LED s'allume. Pour l'activation, appuyer de nouveau sur le bouton.

Activation des vitres depuis l'extérieur

Les vitres peuvent être actionnées à distance depuis l'extérieur du véhicule.



Appuyer sur le bouton  et le maintenir enfoncé pour fermer les vitres.

Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement des vitres.

Si les vitres sont complètement fermées, les feux de détresse clignoteront deux fois.

Surcharge

Si les vitres sont manœuvrées répétitivement à des intervalles rapprochés, la commande de la vitre est désactivée pour un certain temps.

Initialisation des lève-vitres électriques

Si les vitres ne se ferment pas automatiquement (par ex. après déconnexion de la batterie du véhicule), un message d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Activer l'électronique des vitres comme suit :

1. Fermer les portes.
2. Mettre le contact.
3. Tirer le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit fermée et continuer à tirer pendant deux secondes supplémentaires.
4. Pousser le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit complètement ouverte et continuer à pousser pendant deux secondes supplémentaires.
5. Effectuer cette opération pour chaque vitre.

Défaillance

Dans certaines circonstances, les lève-vitres électriques ouvrent les vitres à plusieurs reprises ou peuvent ne pas fonctionner correctement.

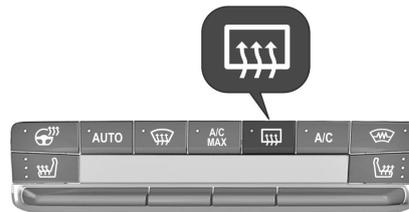
Agir comme suit :

1. Fermer les portes.
2. Mettre le contact.
3. Tirer sur le commutateur trois fois en moins de dix secondes pour déclencher la fonction de protection.
4. La fonction de protection n'est plus active. Tirer sur le commutateur une quatrième fois jusqu'à ce que la vitre soit totalement fermée.

VITRES MANUELLES

Les vitres de porte arrière peuvent être ouvertes ou fermées manuellement à l'aide des manivelles.

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



Appuyer sur le bouton pour activer la fonction. Le chauffage s'arrête

automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure.

Selon le système de climatisation, le bouton peut se trouver à une position différente.

Rétroviseurs extérieurs chauffants ⇨ la page 63.

PARE-SOLEIL

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.

Si les pare-soleil sont équipés de miroirs de courtoisie, les caches de ces derniers doivent être fermés en roulant.

Un porte-billet se trouve sur la face arrière du pare-soleil.

Sièges, systèmes de retenue

Appuie-tête.....	16
Sièges avant.....	17
Position des sièges.....	17
Réglage manuel des sièges.....	18
Sièges chauffants.....	18
Sièges arrière.....	19
Ceintures de sécurité.....	19
Ceinture de sécurité à trois points	
.....	20
Système d'airbag.....	21
Système d'airbag frontal.....	24
Système d'airbag latéral.....	25
Système d'airbag rideau.....	25
Désactivation d'airbag.....	26
Systèmes de retenue pour enfant.....	27
Systèmes de sécurité pour enfant	
.....	27
Sélection du système adéquat.....	29
Emplacements de montage d'un	
système de retenue pour enfant.....	31

Appuie-tête

Position des appuie-tête

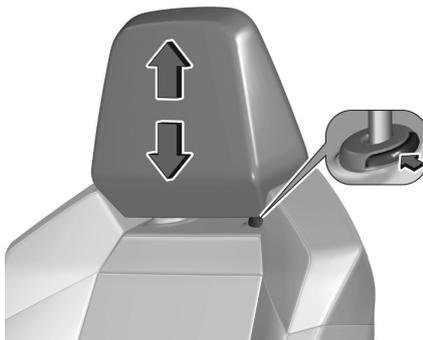
Avertissement

Conduire uniquement avec l'appuie-tête réglé dans la bonne position.

Le bord supérieur de l'appuie-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille, l'appuie-tête doit être réglé sur la position la plus haute. Pour des personnes de très petite taille, régler l'appuie-tête sur la position la plus basse.

Appuie-tête avant

Réglage de hauteur



Appuyer sur le bouton, régler la hauteur, engager.

Appuie-tête arrière

Réglage de hauteur



Tirer l'appuie-tête vers le haut ou appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et abaisser l'appuie-tête.

Dépose

Par ex. en cas d'utilisation d'un système de sécurité pour enfant ⇒ la page 27.

Tirer l'appuie-tête vers le haut, appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et tirer l'appuie-tête droit vers le haut.

Remise en place d'un appuie-tête

- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Procéder au réglage en hauteur.

Sièges avant

POSITION DES SIÈGES

⚠ Avertissement

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

⚠ DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

⚠ Avertissement

Ne réglez jamais les sièges pendant la conduite, car ils pourraient se déplacer de manière incontrôlable.

⚠ Avertissement

Ne jamais stocker des objets sous les sièges.



- S'asseoir avec les fesses aussi près que possible du dossier.

Ajuster la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes soient légèrement fléchies en enfonçant complètement les pédales. Reculer au maximum le siège du passager avant.

- Régler la hauteur du siège suffisamment haut que pour disposer d'un champ de vision claire de tous les côtés et sur le combiné d'instruments.

Respecter un écartement d'au moins une main entre la tête et le cadre du toit. Les cuisses doivent reposer légèrement sur le siège sans s'y enfoncer.

- S'asseoir avec les épaules aussi près que possible du dossier.

Régler l'inclinaison du dossier de sorte qu'il soit possible d'atteindre le volant avec les bras légèrement fléchis. En tournant le volant, le contact entre les épaules et le dossier doit être maintenu. Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière. Angle d'inclinaison maximal recommandé d'environ 25°.

- Ajuster le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant avec le bras entièrement déplié et les épaules sur le dossier.
- Régler le volant ⇒ la page 45.
- Régler l'appuie-tête ⇒ la page 16.
- Régler l'appui-cuisses de manière à respecter une distance d'environ deux largeurs de doigt entre le bord du siège et le creux du genou.

- Régler le soutien lombaire de manière à épouser la forme naturelle de la colonne vertébrale.

RÉGLAGE MANUEL DES SIÈGES

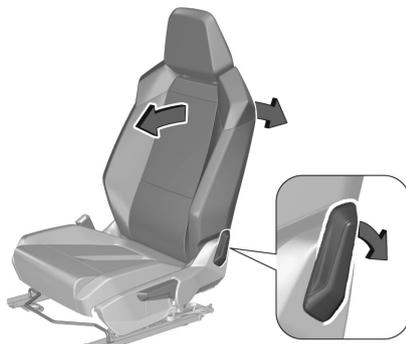
Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Réglage longitudinal



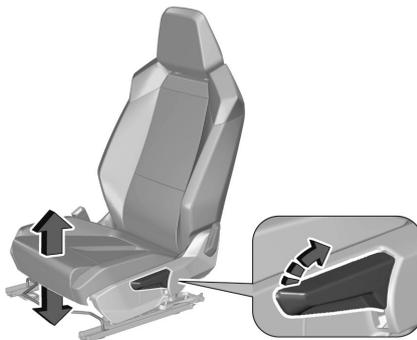
Tirer la poignée, déplacer le siège et relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Inclinaison du dossier



Tirer le levier vers l'arrière. S'appuyer contre le dossier pour obtenir l'inclinaison désirée.

Hauteur de siège



Mouvement de pompage du levier

vers le haut relever le siège

vers le bas abaisser le siège

SIÈGES CHAUFFANTS



Selon le chauffage voulu, appuyer une ou plusieurs fois sur le bouton de siège correspondant. Le témoin dans le bouton indique le réglage sélectionné.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

Une utilisation prolongée au réglage maximum n'est pas recommandée pour les personnes à peau sensible.

Le chauffage des sièges fonctionne uniquement moteur tournant.

Le chauffage des sièges ne fonctionne pas pendant un Autostop.

Sièges arrière

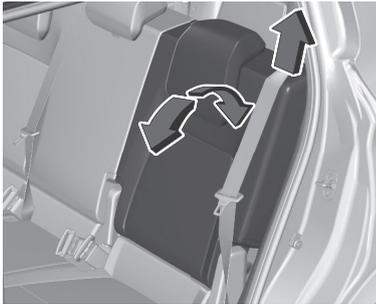
Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

⚠ Avertissement

Ne réglez jamais les sièges pendant la conduite, car ils pourraient se déplacer de manière incontrôlable.

Dossiers rabattables ⇨ la page 37.

Rabattement du dossier.



Tirer la poignée, déplacer le siège et relâcher la poignée. Ne pas s'appuyer sur le dossier pendant le réglage.

Remise en place des dossiers

⚠ Avertissement

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

- Redressez le dossier et poussez-le fermement pour enclencher son système de verrouillage.
- Vérifier que la sangle de déverrouillage est bien revenue en position.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

⚠ Avertissement

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.

Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Ceintures de sécurité



Les ceintures de sécurité sont bloquées lors d'accélération ou de décélération fortes du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.

⚠ Avertissement

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.

En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne à la fois.

Système de sécurité pour enfant ⇒ la page 27.

Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture de sécurité pour s'assurer qu'elles fonctionnent correctement, qu'elles ne sont pas endommagées ou encrassées.

Faire remplacer les pièces endommagées. Après un accident, faire remplacer par un atelier les ceintures de sécurité et les rétracteurs de ceinture déclenchés.

Remarque

S'assurer que les ceintures de sécurité ne sont pas endommagées par des chaussures ou des objets tranchants ou coincées. Veiller à ce que des saletés ne pénètrent pas dans les rétracteurs de ceintures de sécurité.

Remarque

Utiliser la boucle de ceinture prévue pour boucler la ceinture de sécurité correspondante afin d'assurer un bon fonctionnement.

Rappel de ceinture de sécurité

Chaque siège est équipé d'un rappel de ceinture de sécurité indiqué par un témoin pour le siège concerné dans la

console de toit.

Rappel de ceinture de sécurité ⇒ la page 50.

Limiteurs d'effort

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture de sécurité pendant une collision.

Rétracteurs de ceinture de sécurité

En cas de collision frontale, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les ceintures de sécurité des sièges avant et latéraux arrière sont tendues par les rétracteurs de ceinture de sécurité.

Avertissement

Une manipulation incorrecte (par ex. la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des rétracteurs de ceinture est indiqué par un témoin qui est allumé en continu.

Airbag et rétracteurs de ceinture de sécurité ⇒ la page 50.

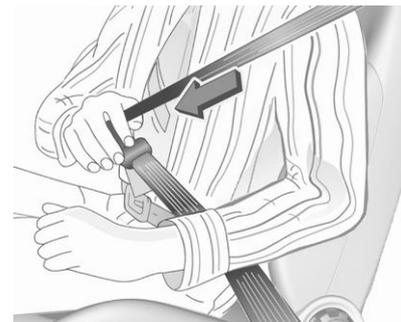
Faire remplacer les rétracteurs de ceinture déclenchés par un atelier. Les rétracteurs de ceinture ne se déclenchent qu'une seule fois.

Remarque

Ne pas fixer ou installer d'accessoires ou d'autres objets qui peuvent interférer avec le fonctionnement des rétracteurs de ceintures de sécurité. Ne pas apporter de modifications aux composants des rétracteurs de ceinture, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

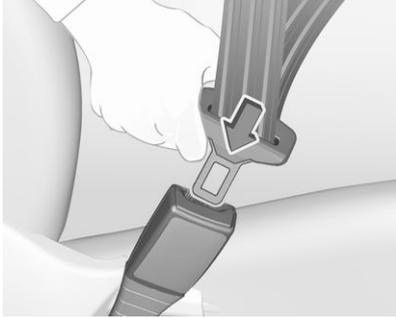
CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS

Bouclage



Tirer la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, la guider sur le corps sans la vriller et insérer la languette de verrouillage dans la boucle. S'assurer

que la ceinture de sécurité soit placée en travers de l'épaule et qu'elle est bien ajustée au corps pendant la conduite.



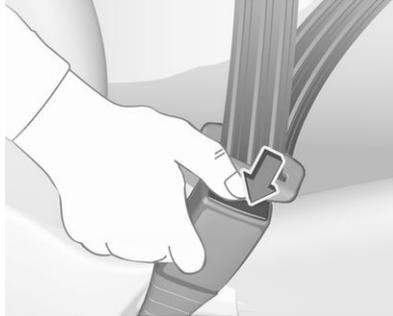
Le port de vêtements larges ou épais gêne la position tendue de la ceinture de sécurité. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture de sécurité et le corps.

Avertissement

La ceinture de sécurité ne doit pas reposer contre des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

Rappel de ceinture de sécurité ⇒ la page 50.

Débouclage



Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton rouge de la boucle de ceinture de sécurité et accompagner la ceinture.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



Avertissement

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

Système d'airbag

Le système d'airbags comporte une série de systèmes individuels en fonction de l'étendue de l'équipement.

Une fois déclenchés, les airbags se déploient en quelques millisecondes. Il se dégonfle si rapidement que cela passe souvent inaperçu pendant la collision.

Avertissement

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

⚠️ Avertissement

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

⚠️ Avertissement

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

Remarque

Dans la zone de la console centrale se trouve l'électronique de commande du système d'airbags et de rétracteurs de ceinture. Ne ranger aucun objet magnétique à cet endroit.

Ne fixer aucun objet sur les couvercles d'airbags et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Faire remplacer les couvercles endommagés par un atelier.

Chaque airbag ne peut être déclenché qu'une seule fois

Faire remplacer les airbags déployés par un atelier. En outre, il peut être nécessaire de remplacer le volant, le combiné d'instruments, les parties du revêtement, les joints de porte, les poignées et les sièges.

Ne pas apporter de modifications au système d'airbags, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Témoin des systèmes d'airbags ⇒ la page 50.

Systèmes de sécurité pour enfant sur le siège passager avant avec systèmes d'airbag



EN: NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it; DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE: Nach hinten gerichtete Kindersitze NIEMALS auf einem Sitz verwenden, der durch einen davor befindlichen AKTIVEN AIRBAG geschützt ist, da dies den TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN DES KINDES zur Folge haben kann.

FR: NE JAMAIS utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF placé devant lui, sous peine

d'infliger des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES à l'ENFANT.

ES: NUNCA utilice un sistema de retención infantil orientado hacia atrás en un asiento protegido por un AIRBAG FRONTAL ACTIVO. Peligro de MUERTE o LESIONES GRAVES para el NIÑO.

RU: ЗАПРЕЩАЕТСЯ устанавливать детское удерживающее устройство лицом назад на сиденье автомобиля, оборудованном фронтальной подушкой безопасности, если ПОДУШКА НЕ ОТКЛЮЧЕНА! Это может привести к СМЕРТИ или СЕРЬЕЗНЫМ ТРАВМАМ РЕБЕНКА.

NL: Gebruik NOOIT een achterwaarts gericht kinderzitje op een stoel met een ACTIEVE AIRBAG ervoor, om DODELIJK of ERNSTIG LETSEL van het KIND te voorkomen.

DA: Brug ALDRIG en bagudvendt autostol på et forsæde med AKTIV AIRBAG, BARNET kan komme i LIVSFARE eller komme ALVORLIGT TIL SKADE.

SV: Använd ALDRIG en bakåtvänd barnstol på ett säte som skyddas med en framförvarande AKTIV AIRBAG.

DÖDSFALL eller ALLVARLIGA SKADOR kan drabba BARNET.

FI: ÄLÄ KOSKAAN sijoita taaksepäin suunnattua lasten turvaistuinta istuimelle, jonka edessä on AKTIIVINEN TURVATYYNY, LAPSI VOI KUOLLA tai VAMMAUTUA VAKAVASTI.

NO: Bakovervendt barnesikringsutstyr må ALDRI brukes på et sete med AKTIV KOLLISJONSPUTE foran, da det kan føre til at BARNET utsettes for LIVSFARE og fare for ALVORLIGE SKADER.

PT: NUNCA use um sistema de retenção para crianças voltado para trás num banco protegido com um AIRBAG ACTIVO na frente do mesmo, poderá ocorrer a PERDA DE VIDA ou FERIMENTOS GRAVES na CRIANÇA.

IT: Non usare mai un sistema di sicurezza per bambini rivolto all'indietro su un sedile protetto da AIRBAG ATTIVO di fronte ad esso: pericolo di MORTE o LESIONI GRAVI per il BAMBINO!

EL: ΠΟΤΕ μη χρησιμοποιείτε παιδικό κάθισμα ασφαλείας με φορά προς τα πίσω σε κάθισμα που προστατεύεται από μετωπικό ΕΝΕΡΓΟ ΑΕΡΟΣΑΚΟ, διότι το παιδί μπορεί να υποστεί ΘΑΝΑΣΙΜΟ ή ΣΟΒΑΡΟ ΤΡΑΥΜΑΤΙΣΜΟ.

PL: NIE WOLNO montować fotelika dziecięcego zwróconego tyłem do kierunku jazdy na fotelu, przed którym

znajduje się WŁĄCZONA PODUSZKA POWIETRZNA.

Niezastosowanie się do tego zalecenia może być przyczyną ŚMIERCI lub POWAŻNYCH OBRAŻEŃ u DZIECKA.

TR: Arkaya bakan bir çocuk emniyet sistemini KESİNLİKLE önünde bir AKTİF HAVA YASTIĞI ile korunmakta olan bir koltukta kullanmayınız. ÇOCUK ÖLEBİLİR veya AĞIR ŞEKİLDE YARALANABİLİR.

UK: НИКОЛИ не використовуйте систему безпеки для дітей, що встановлюється обличчям назад, на сидінні з УВІМКНЕНОЮ ПОДУШКОЮ БЕЗПЕКИ, інакше це може призвести до СМЕРТІ чи СЕРЬОЗНОГО ТРАВМУВАННЯ ДИТИНИ.

HU: SOHA ne használjon hátrafelé néző biztonsági gyereklést előlről AKTÍV LÉGZSÁKKAL védett ülésen, mert a GYERMEK HALÁLÁT vagy KOMOLY SÉRÜLÉSÉT okozhatja.

HR: NIKADA nemojte koristiti sustav zadržavanja za djecu okrenut prema natrag na sjedalu s AKTIVNIM ZRAČNIM JASTUKOM ispred njega, to bi moglo dovesti do SMRTI ili OZBILJNJIH OZLJEDA za DIJETE.

SL: NIKOLI ne nameščajte otroškega varnostnega sedeža, obrnjenega v nasprotni smeri vožnje, na sedež z AKTIVNO ČELNO ZRAČNO BLAZINO, saj pri tem obstaja nevarnost RESNIH ali SMRTNIH POŠKODB za OTROKA.

SR: NIKADA ne koristiti bezbednosni sistem za decu u kome su deca okrenuta unazad na sedištu sa AKTIVNIM VAZDUŠNIM JASTUKOM ispred sedišta zato što DETE može da NASTRADA ili da se TEŠKO POVREDI.

MK: НИКОГАШ не користете детско седиште свртено наназад на седиште заштитено со АКТИВНО ВОЗДУШНО ПЕРНИЧЕ пред него, затоа што детето може ДА ЗАГИНЕ или да биде ТЕШКО ПОВРЕДЕНО.

BG: НИКОГА не използвайте детска седалка, гледаща назад, върху седалка, която е защитена чрез АКТИВНА ВЪЗДУШНА ВЪЗГЛАВНИЦА пред нея - може да се стигне до СМЪРТ или СЕРИОЗНО НАРАНЯВАНЕ на ДЕТЕТО.

RO: Nu utilizați NICIODATĂ un scaun pentru copil îndreptat spre partea din spate a mașinii pe un scaun protejat de un AIRBAG ACTIV în fața sa; acest lucru poate duce la DECESUL sau VĂTĂMAREA GRAVĂ a COPILULUI.

CS: NIKDY nepoužívejte dětský zádržný systém instalovaný proti směru jízdy na sedadle, které je chráněno před sedadlem AKTIVNÍM AIRBAGEM. Mohlo by dojít k VÁŽNĚMU PORANĚNÍ nebo ÚMRTÍ DÍTĚTE.

SK: NIKDY nepoužívajte detskú sedačku otočenú vzad na sedadle chránenom AKTÍVNÝM AIRBAGOM, pretože môže dôjsť k SMRTI alebo VÁŽNYM ZRANENIAM DIETĎAŤA.

LT: JOKIU BŪDU nemontuokite atgal atgręžtos vaiko tvirtinimo sistemas sėdynėje, prieš kurią įrengta AKTYVI ORO PAGALVĖ, nes VAIKAS GALI ŽŪTI arba RIMTAI SUSIŽALOTI.

LV: NEKĀDĀ GADĪJUMĀ neizmantojiet uz aizmuguri vērstu bērnu sēdekļi sēdvietā, kas tiek aizsargāta ar tās priekšā uzstādītu AKTĪVU DROŠĪBAS SPILVENU, jo pretējā gadījumā BĒRNS var gūt SMAGAS TRAUMAS vai IET BOJĀ.

ET: ÄRGE kasutage tahapoole suunatud lapseturvaistet istmel, mille ees on AKTIIVSE TURVAPADJAGA kaitstud iste, sest see võib põhjustada LAPSE SURMA või TÕSISE VIGASTUSE.

MT: QATT tuża trażżin għat-tfal li jħares lejn in-naħa ta' wara fuq sit protett b'AIRBAG ATTIV quddiemu; dan jista'

jikkawża I-MEWT jew ĠRIEHI SERJI lit-TFAL.

GA: Ná húsáid srian sábháilteachta linbh cúil RIAMH ar shuíochán a bhfuil mála aeir ag feidhmiú os a chomhair. Tá baol BÁIS nó GORTÚ DONA don PHÁISTE ag baint leis.

En outre, pour des raisons de sécurité, vous ne devez utiliser un système de sécurité pour enfant face à la route que conformément aux instructions et restrictions du tableau ⇨ la page 27.

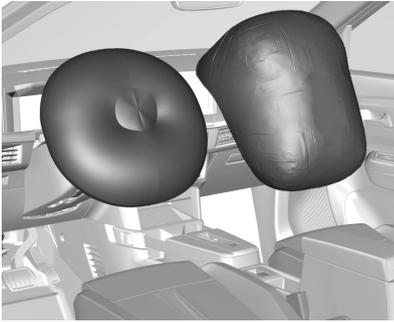
L'étiquette d'airbag se trouve des deux côtés du pare-soleil du passager avant.

Désactivation d'airbag ⇨ la page 26.

SYSTÈME D'AIRBAG FRONTAL

Le système d'airbag frontal se compose de deux airbags, un dans le volant et un autre dans le tableau de bord du côté du passager avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription **AIRBAG**.

Le système d'airbag avant se déclenche en cas de collision frontale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et de la tête des occupants avant.

Avertissement

Une protection optimale n'est assurée que si le siège se trouve dans la position correcte.

Position de siège ⇒ la page 17

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags. Fixer correctement la ceinture de sécurité et l'enclencher fermement. C'est indispensable pour que la protection de l'airbag soit efficace.

SYSTÈME D'AIRBAG LATÉRAL

Le système d'airbags latéraux se compose d'un airbag dans chacun des dossiers de siège avant.

Ils sont reconnaissables à l'inscription **AIRBAG**.

Le système d'airbag latéral se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et du bassin en cas de collision latérale.

Remarque

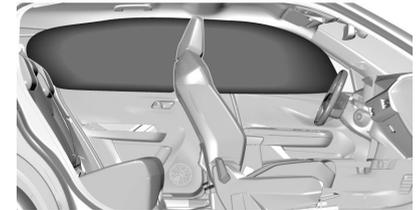
N'utiliser que des housses de protection de siège qui sont homologuées pour le véhicule.

Ne pas couvrir les airbags.

SYSTÈME D'AIRBAG RIDEAU

Le système d'airbags rideaux se compose d'un airbag de cadre de toit, de chaque côté du véhicule. Il est reconnaissable à la mention **AIRBAG** sur les montants de toit.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

⚠ Avertissement

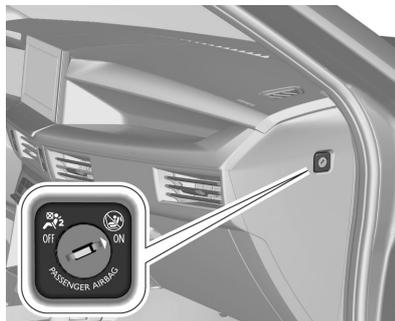
Les crochets dans les poignées de cadre de toit peuvent uniquement servir à suspendre des vêtements légers, sans cintre. Ne pas garder d'objets dans ces vêtements.

DÉSACTIVATION D'AIRBAG

Le système d'airbag du passager avant doit être désactivé pour les systèmes de retenue pour enfant placés sur le siège passager, conformément aux instructions du tableau.

Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag du passager avant peut être désactivé via un commutateur côté passager du tableau de bord.

Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfant ⇒ la page 31



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF



l'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision. Le témoin s'allume en permanence dans la console centrale.

ON 

l'airbag passager avant est activé.

⚠ DANGER

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau Systèmes de retenue pour enfant.

Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.



Si le témoin ON s'allume pendant environ 60 secondes après avoir mis le contact, le système d'airbag passager avant se déploiera en cas de collision.

Si le témoin OFF s'allume après avoir mis le contact, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Si les deux témoins sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. Le statut du système est indéterminé et personne n'est autorisé à occuper le siège de passager avant. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Prendre immédiatement contact avec un atelier si aucun des deux témoins n'est allumé.

Ne changer de mode que si le véhicule est à l'arrêt avec le contact coupé.

Témoin de désactivation d'airbag ⇒ la page 51.

Systèmes de retenue pour enfant

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

DANGER

Veiller à protéger les enfants en dessous de la taille et du poids suffisants au moyen d'un système de retenue pour enfants approprié. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

DANGER

Avec un système de retenue pour enfant dos à la route sur le siège passager avant, les systèmes d'airbag du siège passager avant doivent être désactivés. Cette consigne s'applique également à certains systèmes de retenue pour enfant face à la route, comme indiqué dans le tableau Systèmes de retenue pour enfant.

Désactivation d'airbag ⇒ la page 26.

Étiquette d'airbag ⇒ la page 21.

Nous conseillons un système de retenue pour enfant spécialement adapté

au véhicule. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

En cas d'interférence du système de retenue pour enfant avec l'appuie-tête du siège du véhicule, régler ou retirer l'appuie-tête correspondant ⇒ la page 16.

Quand un système de retenue pour enfant est employé, faire attention aux instructions de montage et d'utilisation qui suivent ainsi qu'à celles fournies avec le système de retenue pour enfant. Les restrictions indiquées dans le tableau se réfèrent à un corps d'essai, qui est l'enveloppe maximale de tous les systèmes de retenue pour enfant existants. S'assurer que les sièges avant n'interfèrent pas avec le système de retenue pour enfant utilisé.

Toujours respecter les réglementations locales ou nationales. Dans certains pays, l'utilisation de systèmes de retenue pour enfant est interdite sur certains sièges.

Ne conduire que si le siège conducteur est correctement réglé ⇒ la page 17.

⚠ DANGER

Danger extrême !

Ne pas utiliser un système de retenue pour enfant sur un siège protégé par un airbag en face du système.

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés avec :

- Ceinture de sécurité à trois points
- Supports ISOFIX
- Ancrage d'attache supérieure

Ceinture de sécurité à trois points

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir fixé le système de retenue pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée ⇒ la page 31.

Supports "ISOFIX"



Fixer les systèmes de retenue pour enfant ISOFIX homologués pour le véhicule aux supports ISOFIX. Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau Systèmes de retenue pour enfant.

Les supports ISOFIX sont signalés par une étiquette sur le dossier. Pour accéder aux supports ISOFIX, ouvrir d'abord la fermeture éclair.

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.

Tous les systèmes de retenue pour enfant i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système

i-Size, comme indiqué dans le tableau Systèmes de retenue pour enfant ⇒ la page 31.

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX sur les sièges passager réglables, il faut d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux supports ISOFIX.

Après la fixation correcte du système de retenue pour enfant ISOFIX, incliner à nouveau le dossier vers l'avant.

Une sangle de fixation supérieure ou une jambe d'appui doit être utilisée en plus des supports ISOFIX.

Les sièges pour enfant i-Size et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size, voir l'illustration.



Ancrages d'attache supérieure



Les ancrages de l'attache supérieure sont marqués par un symbole de siège pour enfant.

En plus des supports ISOFIX, attacher la sangle du Top-Tether aux ancrages du Top-Tether.

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau. → la page 31

SÉLECTION DU SYSTÈME ADÉQUAT

Les sièges arrière constituent l'emplacement idéal pour fixer le système de retenue pour enfant.

Les enfants devraient voyager aussi longtemps que possible avec le dos à

la route. En cas d'accident, ceci assure que moins de contraintes sollicitent la colonne vertébrale de l'enfant, toujours très fragile.

Ne pas utiliser de système de retenue pour enfants face à la route sur tous les sièges pour des enfants de moins de 13 kg, mesurant moins de 76 cm et âgés de 15 mois maximum.

Les systèmes de retenue pour enfant adaptés sont tous ceux conformes aux réglementations UN ECE en vigueur. Vérifier les lois et réglementations locales concernant l'utilisation obligatoire de systèmes de retenue pour enfant.

Les systèmes de retenue pour enfant suivants sont recommandés pour les classes de poids suivantes :

- Römer Baby-Safe 3 i-Size

Taille : 40 - 83 cm

Âge : de la naissance à 15 mois

Poids : jusqu'à 13 kg

Recommandé avec sa base ISOFIX.

S'installe uniquement dos à la route.

- RömerTriFix 2 i-Size

Taille : 76 - 105 cm

Âge : de 15 mois à 4 ans

Poids : de 9 à 22 kg

S'installe avec des fixations ISOFIX et Top-Tether.

S'installe uniquement face à la route.

- Römer Kidfix i-Size

Taille : 100 - 150 cm

Âge : de 3,5 à 12 ans

Poids : de 15 à 36 kg

avec ou sans fixation ISOFIX

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services.

Il est conseillé d'utiliser le siège enfant avec le dossier.

En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité.

S'assurer que le système de retenue pour enfant à installer est compatible avec le type de véhicule.

Siège pour enfant à l'avant : Régler le siège du passager avant à la position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.

Siège pour enfant à l'arrière : Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier afin que les jambes de l'enfant assis dans le siège pour enfant face à la route ou dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

En cas d'interférence du système de retenue pour La enfant avec l'appuie-tête du siège du véhicule, ajuster ou retirer l'appuie-tête correspondant du siège du véhicule.

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

Pour les systèmes de retenue pour enfant semi-universels ou spécifiques à un véhicule (ISOFIX ou système de retenue pour enfant à ceinture), voir la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du système de retenue pour enfant.

S'assurer que la position de montage du système de retenue pour enfant dans le véhicule est correcte. Voir le tableau suivant.

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.

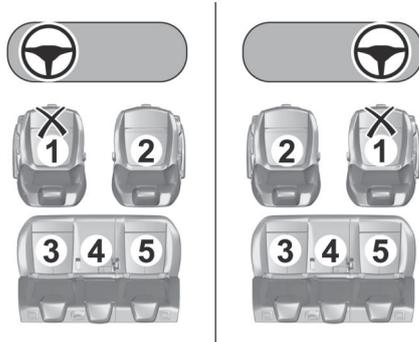
Quand le système de retenue pour enfant n'est pas employé, attacher le siège avec une ceinture de sécurité ou l'enlever du véhicule.

Remarque

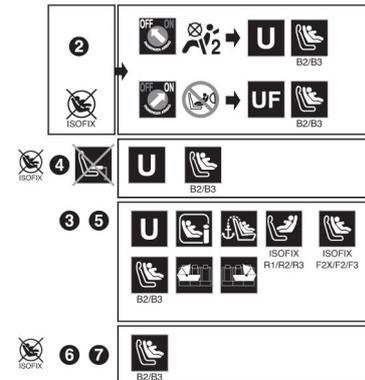
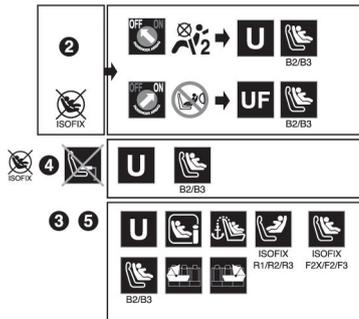
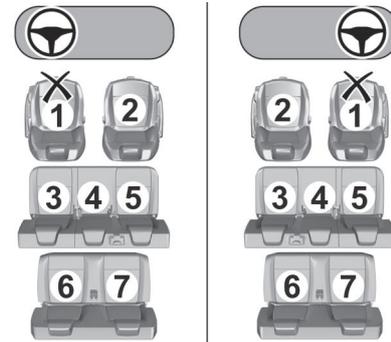
Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

EMPLACEMENTS DE MONTAGE D'UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT

Véhicule 5 places



Véhicule 7 places



Signalétique



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager **désactivé**.



Airbag frontal **passager activé**.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement « **dos à la route** » et/ou « **face à la route** », (U) de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement** « **face à la route** » (UF) de groupes **1, 2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Présence d'un ancrage **Top Tether** Une arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1** : Siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**
- **R2** : Siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X** : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.
- **F2** : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.
- **F3** : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.



Réhausseur de siège enfant, par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2** : Siège réhausseur de largeur réduite.
- **B3** : Siège réhausseur de grande largeur.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau « **Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size** ».



Siège enfant **ISOFIX** de type « Nacelle » :

- **L1** : Orienté du côté gauche.
- **L2** : Orienté du côté droit.

Comme exigé par la législation européenne, ce tableau répertorie les options d'installation sécurisée des sièges pour enfant avec la ceinture de sécurité et avec homologation universelle. Il liste également les options des sièges pour enfant plus grands ISOFIX et i-Size sur les positions de siège équipés de supports ISOFIX dans le véhicule.

Oui : Convient pour l'installation de la catégorie désignée du système de retenue pour enfant.

Non : Ne convient pas pour l'installation de la catégorie désignée du système de retenue pour enfant.

Tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size.

	Numéro du siège				
	Sièges avant ^(b)		Sièges arrière ^(b) rangée 2		
	1	2	3	4	5
Airbag frontal passager		Désactivé « OFF » ^(c)	Activé « ON » ^(d)		
Position compatible avec un siège enfant uni-versel^(a) dos à la route^(e)	non	oui ^(h)	non	oui	oui ⁽ⁱ⁾
Position compatible avec un siège enfant uni-versel^(a) face à la route^(f)	non	oui ^(h)	oui	oui ⁽ⁱ⁾	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size dos à la route	non	non	oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size face à la route	non	non	oui	non	oui
Place compatible avec une attache TOP-TE-THER	non	non	oui	non	oui
Siège enfant de type « Nacelle » (L1 / L2)	non	non	L2 ^(g)	non	L1 ^(g)
Siège enfant ISOFIX « dos à la route » (R1/R2/R3)	non	non	R3 ^(k)	non	R3 ^(k)
Siège enfant ISOFIX « face à la route » (F1/F2X/F3)	non	non	F3 ^(k)	non	F3 ^(k)
Siège enfant « Réhausseur » (B2/B3) ⁽ⁿ⁾	non	B3 ^{(h) (l) (k) (m)}	B3 ^(k)	B3 ^{(i) (j) (l) (k)}	B3 ^(k)

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U), de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF) de groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Si un système de retenue pour enfant orienté latéralement est installé sur les sièges extérieurs de la 2e rangée, l'utilisation des autres places assises de cette rangée est exclue.
- (h) Régler le siège du passager avant en position longitudinale complètement vers l'arrière.
- (i) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.
- (j) Si un système de retenue pour enfant est installé sur le siège central, la place de gauche **4** ne doit pas être occupée.
- (k) Régler l'appuie-tête dans la position de hauteur maximale ou le retirer si nécessaire.
- (l) Sièges non équipés de fixations conformes ISOFIX.
- (m) Pour les sièges à appuie-tête intégré : en cas d'interférence du système de retenue pour enfant avec l'appuie-tête du siège du véhicule, régler ou retirer l'appuie-tête correspondant.
- (n) Il n'est pas possible d'installer 3 sièges rehausseurs en même temps sur les sièges arrière.

Règles :

- Une position compatible i-Size est également compatible R1, R2 et F2X, F2, B2.
- Une position compatible R3 est également compatible R1 et R2.
- Une position compatible R2 est également compatible R1.
- Une position compatible F3 est également compatible F2X et F2.
- Une position compatible B3 est également compatible B2.

Rangement

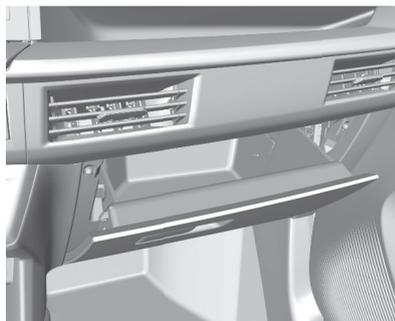
Espaces de rangement.....	36
Boîte à gants.....	36
Porte-gobelets.....	36
Rangement à l'avant.....	36
Rangement dans la console centrale.....	36
Rangement dans le panneau de porte.....	37
Coffre.....	37
Cache-bagages.....	37
Recouvrement des rangements dans le plancher arrière.....	37
Anneaux d'arrimage.....	38
Triangle de présignalisation.....	38
Trousse de premiers soins.....	38
Galerie de toit.....	39
Galerie de toit.....	39
Informations sur le chargement.....	39

Espaces de rangement

Avertissement

Ne pas stocker des objets lourds ou pointus dans les espaces de rangement.

BOÎTE À GANTS



En roulant, la boîte à gants doit rester fermée.

PORTE-GOBELETS

Les porte-gobelets se trouvent dans la console centrale.

RANGEMENT À L'AVANT

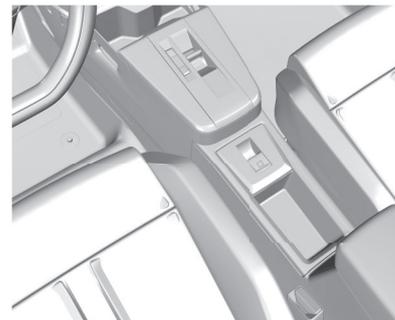
Selon la version, le tableau de bord peut comporter un ou deux compartiments de rangement.

Un compartiment pour le chargement inductif est prévu sous le tableau de bord. ⇒ la page 60

RANGEMENT DANS LA CONSOLE CENTRALE

Le bac de rangement peut être utilisé pour conserver de petits objets.

Selon la version, le compartiment de rangement peut comporter un couvercle.



RANGEMENT DANS LE PANNEAU DE PORTE

Un espace de rangement se trouve dans les panneaux de porte avant et arrière.



Coffre

La dossier de siège arrière se divise en deux parties. Les deux parties peuvent être rabattues.

⚠ Avertissement

Lors du rabattement, vérifier que les dossiers sont correctement verrouillés en position avant de conduire le véhicule. Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule en cas de freinage brusque ou de collision.

Avant de rabattre le dossier de siège arrière, effectuer les opérations suivantes si nécessaire :

- Enlever le cache-bagages ⇒ la page 37.
- Enfoncer et maintenir le loquet pour abaisser les appuie-tête. ⇒ la page 16

Sièges arrière ⇒ la page 19

CACHE-BAGAGES

Ne pas poser d'objets sur le cache-bagages.

Dépose

Pour enlever le cache :

- Décrocher les deux cordons.
- Soulever le couvercle, puis l'enlever.

Pour la ranger, plusieurs possibilités :

- Soit debout derrière les sièges avant.
- Soit à plat au fond du coffre.

Rangement

Le cache-bagages peut être rangé derrière les dossiers des sièges arrière.

Décrocher les sangles de retenue et soulever le couvercle vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se désengage.

Puis le faire glisser dans les guides derrière les dossiers de sièges.

Pose

Enclencher le cache dans les guides latéraux et le rabattre. Attacher les sangles de fixation au hayon.

RECOUVREMENT DES RANGEMENTS DANS LE PLANCHER ARRIÈRE

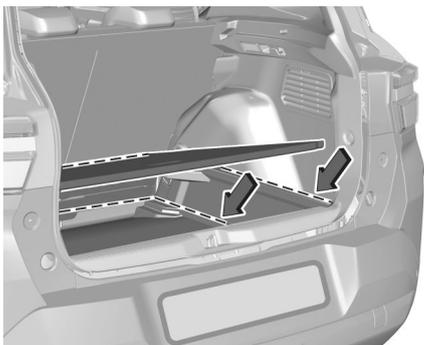
Soulever le cache dans le logement pour accéder aux équipements d'urgence en cas de panne.

Kit de réparation des pneus ⇒ la page 168.

Roue de secours ⇒ la page 172.

Double plancher de chargement

Le double plancher de chargement peut être inséré à deux hauteurs différentes dans le coffre :



- position inférieure au-dessus du recouvrement des rangements dans le plancher arrière
- position supérieure verrouillée

S'il est monté en position supérieure, l'espace compris entre le plancher de chargement et le couvercle de niche de roue de secours peut être utilisé comme compartiment de rangement.

Dans cette position, si les dossiers de siège arrière sont rabattus vers l'avant, il est possible de créer un espace de chargement presque totalement plat.

En position haute, le double plancher de charge peut supporter une charge maximale de 100 kg. En position basse, le double plancher de charge peut supporter la charge maximale admissible.

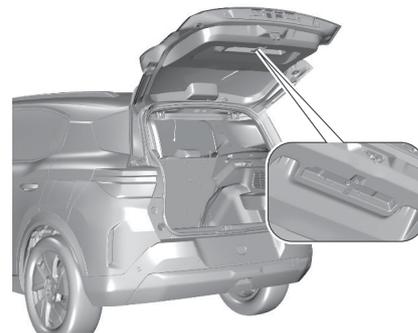
ANNEAUX D'ARRIMAGE



Les anneaux d'arrimage servent à sécuriser les objets pour éviter qu'ils ne glissent, par ex.

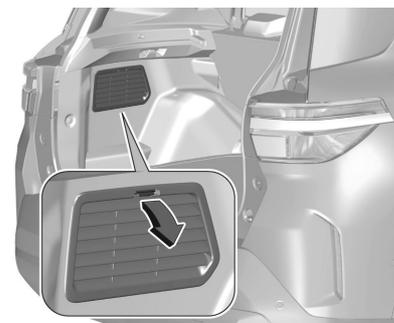
avec des sangles de serrage ou le filet à bagages.

TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION



Ranger le triangle de présignalisation dans l'espace arrière de la porte de coffre et le fixer au moyen de la bande Velcro®.

TROUSSE DE PREMIERS SOINS



Rabattre le cache sur le côté gauche du compartiment de charge.

Ranger la trousse de premiers soins dans l'espace de rangement.

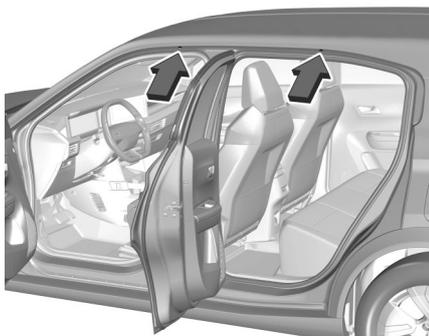
Galerie de toit

GALERIE DE TOIT

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est recommandé d'utiliser le système de galerie de toit homologué pour le véhicule.

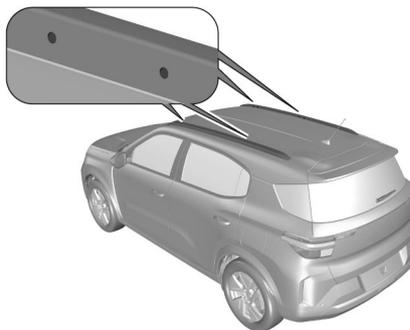
Suivre les instructions d'installation et enlever la galerie de toit lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Montage de la galerie de toit



Ouvrir toutes les portes.

Les points de fixation se situent dans chacun des cadres de porte de la carrosserie.



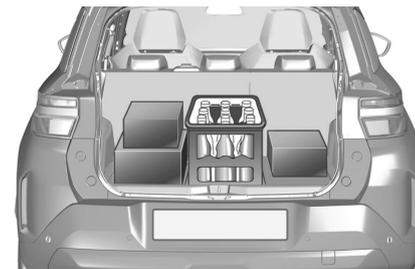
Décrocher le cache de chaque point de montage et fixer la galerie de toit avec les vis fournies.

Informations sur le chargement

⚠ Avertissement

Veiller à toujours bien fixer la charge dans le véhicule.

Dans le cas contraire, les objets risquent d'être projetés dans le véhicule et de blesser des occupants ou endommager la charge ou le véhicule.



- Placer les objets lourds dans le coffre contre les dossiers. S'assurer que les dossiers sont correctement encliquetés ⇨ la page 37. Dans le cas d'objets empilés, placer les plus lourds en bas.
- Éviter le glissement des objets non fixés en les attachant au moyen des

sangles fixées aux anneaux d'arrimage
⇒ la page 38.

- Le chargement ne doit pas dépasser le bord supérieur des dossiers.
- Ne placer aucun objet sur le cache-bagages, ni sur le tableau de bord. Ne pas recouvrir le capteur sur le haut du combiné d'instruments.
- Le chargement ne doit pas gêner l'utilisation des pédales, du frein de stationnement et du levier de vitesses et ne doit pas gêner le conducteur dans ses mouvements. Ne pas laisser des objets non arrimés dans l'habitacle.
- Ne pas conduire avec le coffre ouvert.
- La charge utile est la différence entre le poids total autorisé en charge (voir plaquette signalétique ⇒ la page 186) et le poids à vide selon norme CE.

Pour calculer le poids à vide, saisir les données de votre véhicule indiquées dans le tableau des poids au début de ce manuel.

Le poids en ordre de marche CE inclut le poids du conducteur (68 kg), des bagages (7 kg) et tous les liquides (réservoir de carburant rempli à 90 %).

Les équipements et accessoires en option augmentent le poids à vide.

- La charge sur le toit augmente la sensibilité au vent latéral du véhicule et altère la tenue de route du fait de l'élévation du centre de gravité du véhicule.

Répartir la charge de manière uniforme et l'arrimer fermement avec des sangles afin qu'elle ne glisse pas. Adapter la pression des pneus et la vitesse du véhicule à l'état de charge. Contrôler régulièrement les fixations et les resserrer.

Ne pas dépasser 120 km/h.

La charge admissible sur le toit est de 60 kg. La masse sur le toit est la somme des masses de la galerie de toit et de la charge.

Instruments et commandes du tableau de bord

Présentation du tableau de bord.....	42	Changement de rapport.....	52	Détection de somnolence du conducteur.....	56
Réglage du volant.....	45	Direction assistée.....	53	Porte ouverte.....	56
Commandes au volant.....	45	Aide au maintien au centre de la voie.....	53	Jauge à carburant.....	56
Avertisseur sonore.....	45	Aide au stationnement.....	53	Indicateur de batterie haute tension.....	57
Alerte de sécurité pour piétons.....	45	Contrôle électronique de stabilité et régulateur antipatinage.....	53	Indicateur d'alimentation.....	57
Essuie-glace et lave-glace avant.....	45	Température de liquide de refroidissement du moteur.....	53	Autonomie du véhicule.....	57
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	47	Préchauffage.....	53	Indicateur de vitesse numérique.....	57
Température extérieure.....	48	Filtre d'échappement.....	54	Compteur kilométrique.....	57
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	48	Système de détection de dégonflage des pneus.....	54	Compteur kilométrique journalier.....	58
Feux de direction.....	49	Pression de l'huile moteur.....	54	Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur.....	58
Rappel de ceinture de sécurité.....	50	Niveau bas de carburant.....	54	Surveillance du niveau d'huile moteur.....	58
Airbags et rétracteurs de ceinture.....	50	Véhicule prêt.....	54	Affichage de service.....	59
Désactivation d'airbag.....	51	Puissance réduite du moteur.....	55	Chargement inductif.....	60
Système de charge.....	51	Température élevée de la batterie haute tension.....	55	Prise de courant 12 V.....	60
Témoin de dysfonctionnement.....	51	Autostop.....	55	Port USB.....	61
Prochain entretien du véhicule.....	51	Éclairage extérieur.....	55	Écrans.....	61
Arrêter le moteur.....	51	Feux de croisement.....	55	Combiné d'instruments.....	61
Vérification de système.....	51	Feux de route.....	55	Affichages des données.....	62
Défaillance du système hybride.....	52	Feux de route automatiques.....	55	Messages du véhicule.....	63
Système de freinage et d'embrayage.....	52	Phares antibrouillard.....	55	Signaux sonores.....	63
Frein de stationnement.....	52	Feu antibrouillard arrière.....	55	Personnalisation du véhicule.....	64
Défaillance du frein de stationnement électrique.....	52	Détecteur de pluie.....	55	Services télématiques.....	64
Antiblocage de sécurité (ABS).....	52	Défaillance d'alerte de sécurité pour piétons.....	56	Opel Connect.....	64
		Freinage d'urgence actif.....	56	Appel d'urgence.....	64
		Assistant de détection des panneaux routiers.....	56	GLONASS.....	65

Présentation du tableau de bord

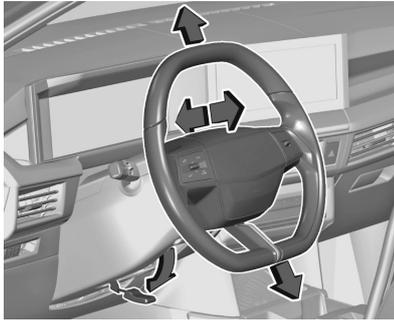


- 1 Lève-vitres électriques ⇒ la page 13
- 2 Rétroviseurs extérieurs ⇒ la page 10
- 3 Bouches d'aération latérales ⇒ la page 95

-
- 4 Feux de route, appel de phares, feux de direction, feux antibrouillard, feux de stationnement ⇒ la page 84
 - 5 Régulateur de vitesse, limiteur de vitesse ⇒ la page 146
 - 6 Combiné
 - 7 Commandes d'infodivertissement ⇒ la page 71
 - 8 Essuie-glace et lave-glace avant, essuie-glace et lave-glace arrière ⇒ la page 45
 - 9 Bouton d'alimentation ⇒ la page 99
 - 10 Bouton de verrouillage central ⇒ la page 5
 - 11 Écran tactile ⇒ la page 61
 - 12 Bouches d'aération centrales ⇒ la page 95
 - 13 Feux de détresse
 - 14 Spots de lecture ⇒ la page 90
 - 15 Appel d'urgence ⇒ la page 64
 - 16 Éclairage intérieur ⇒ la page 89
 - 17 Rappel de ceinture de sécurité, désactivation d'airbag ⇒ la page 50
 - 18 Rétroviseur intérieur ⇒ la page 12
 - 19 Désactivation d'airbag ⇒ la page 51
 - 20 Boîte à gants ⇒ la page 36
 - 21 Lunette arrière chauffante, pare-brise chauffant, sièges chauffants, volant chauffant, système de climatisation électronique ⇒ la page 92
 - 22 Port USB ⇒ la page 61
 - 23 Rangement à l'avant, charge sans fil ⇒ la page 36

- 24 Sélection de rapport, Levier de vitesses ⇒ la page 104
- 25 Frein de stationnement ⇒ la page 110
- 26 Réglage du volant ⇒ la page 45
- 27 Avertisseur sonore ⇒ la page 45
- 28 Poignée de déverrouillage du capot moteur ⇒ la page 157
- 29 Réglage de la portée des phares ⇒ la page 86, contrôle électronique de stabilité et système de traction ⇒ la page 134, aide au maintien de la position dans la voie ⇒ la page 139, assistant de détection des panneaux routiers ⇒ la page 149

Réglage du volant



Débloquer le levier, régler le volant puis bloquer le levier et vérifier qu'il est bien verrouillé.

Ne régler le volant que lorsque le véhicule est arrêté et la direction débloquée.

Commandes au volant



Certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone mobile connecté peuvent être actionnés via les commandes au volant.

Systèmes avancés d'aide à la conduite ⇒ la page 128

Système d'infodivertissement ⇒ la page 67

Avertisseur sonore



Alerte de sécurité pour piétons

L'alerte de sécurité pour piétons produit un son pour signaler la présence du véhicule aux piétons. Elle est active jusqu'à 30 km/h.

Essuie-glace et lave-glace avant

Remarque

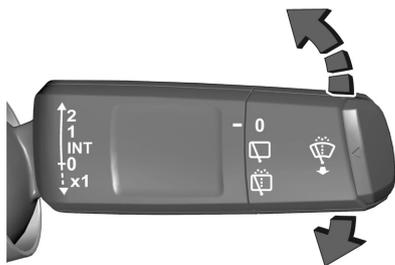
Avec la manette d'essuie-glace en position AUTO ou INT, 1 ou 2 et le contact mis après plus d'une minute :

Lorsque la température extérieure est inférieure à +3°C, l'essuie-glace avant s'active uniquement à une vitesse supérieure à 10 km/h. Lorsque la température extérieure est supérieure à +3°C, l'essuie-glace avant s'active immédiatement.

Remarque

En position 1 ou 2, la fréquence de balayage est automatiquement réduite à une vitesse inférieure à 5 km/h et revient à la fréquence initiale à une vitesse supérieure à 10 km/h.

Essuie-glace avant avec fréquence de balayage réglable



2 : rapide

- 1 : lent
- INT : balayage intermittent
- 0 : éteint
- x1 : balayage simple

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées.

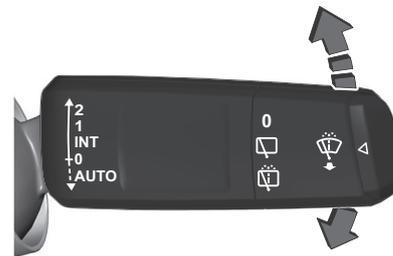
Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Pour activer le mode balayage intermittent lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas en position OFF puis revenir en position INT.

Fréquence de balayage

Manette d'essuie-glace en position INT, la fréquence de balayage dépend de la vitesse du véhicule.

Essuie-glace avant avec détecteur de pluie



- 2 : rapide
- 1 : lent
- INT : balayage intermittent
- 0 : éteint
- AUTO : balayage automatique avec capteur de pluie

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant. Si le contact est coupé pendant plus d'une minute, le mode automatique de l'essuie-glace est désactivé. Pour activer le mode balayage automatique lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas en position **OFF** puis revenir en position **AUTO**.

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées.

Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Sensibilité réglable du capteur de pluie



Manette d'essuie-glace en position **AUTO**.

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant.

Vérifier que le capteur n'est pas obstrué
⇒ la page 13.

Témoin ⇒ la page 99.

Lave-glace avant



Tirer la manette. Le produit de lave-glace est pulvérisé sur le pare-brise et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Liquide de lave-glace ⇒ la page 159.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Essuie-glace de lunette arrière



0 : éteint

 : balayage intermittent

 : lave-glace

Ne pas mettre en marche lorsque la lunette arrière est gelée et si un porte-vélo est utilisé. Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture. L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée.

Lave-glace de lunette arrière

Sélectionner 

Le liquide de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et l'essuie-glace

fonctionne tant que  est sélectionné.

⇒ la page 159

Température extérieure

La température extérieure est affichée dans la barre d'état de l'affichage d'informations.

Témoins d'avertissement et indicateurs

Les témoins décrits ne se retrouvent pas sur tous les véhicules. La description s'applique à toutes les versions d'instruments. L'emplacement des témoins peut varier en fonction de l'équipement.

Lors de la mise du contact, la plupart des témoins s'allument brièvement pour effectuer un test de fonctionnement.

Signification des couleurs des témoins :

rouge : danger, rappel important

jaune : avertissement, instruction, défaillance

vert : confirmation de mise en marche

bleu : confirmation de mise en marche

blanc : confirmation de mise en marche

gris : système mis en pause, au moins une limite du système a été détectée

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un témoin s'allume ou clignote.

1 : uniquement pour information

2 : information et avertissement

3 : demander l'assistance d'un atelier

4 : arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier

5 : faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

6 : arrêter et quitter le véhicule et prendre contact avec un atelier.



1 Feux de direction ⇒ la page 49



2 Rappel de ceinture de sécurité ⇒ la page 50



5 Airbags et rétracteurs de ceinture ⇒ la page 50



1 Désactivation d'airbag ⇒ la page 51



4 Circuit de charge ⇒ la page 51



5 Témoin de dysfonctionnement ⇒ la page 51



5 Prochain entretien du véhicule ⇒ la page 51

STOP

4 Arrêt du moteur ⇒ la page 51



4 Vérification de système ⇒ la page 51



5 Défaillance du système hybride ⇒ la page 52

-  6 Système de freinage et d'embrayage ⇒ la page 52
-  1 / Frein de stationnement 5 ⇒ la page 52
-  5 Défaillance du frein de stationnement électrique ⇒ la page 52
-  2 Antiblocage de sécurité (ABS) ⇒ la page 52
-  1 Changement de rapport ⇒ la page 52
-  4 Direction assistée ⇒ la page 53
-  2 Aide au maintien de la position dans la voie ⇒ la page 53
-  1 Aide au stationnement ⇒ la page 53
-  2 / Contrôle électronique de stabilité et système antipatinage ⇒ la page 53
-  4 Température de liquide de refroidissement du

-  1 Préchauffage ⇒ la page 53
-  2 / Filtre d'échappement ⇒ la page 54
-  2 / Système de détection de dégonflage des pneus ⇒ la page 54
-  4 Pression de l'huile moteur ⇒ la page 54
-  2 Niveau bas de carburant ⇒ la page 54
- READY** 1 Véhicule prêt ⇒ la page 54
-  2 Puissance réduite du moteur ⇒ la page 55
-  6 Température élevée de la batterie haute tension ⇒ la page 55
-  1 Autostop ⇒ la page 55
-  1 Éclairage extérieur ⇒ la page 55
-  1 Feux de croisement ⇒ la page 55

-  1 Feux de route ⇒ la page 55
-  1 Feux de route automatiques ⇒ la page 55
-  1 Phares antibrouillard ⇒ la page 55
-  1 Feux antibrouillard arrière ⇒ la page 55
-  1 Détecteur de pluie ⇒ la page 55
-  3 Défaillance de l'alerte de sécurité pour piétons ⇒ la page 56
-  2 / Freinage d'urgence actif 3 ⇒ la page 56
-  2 / Assistant de détection des panneaux routiers 3 ⇒ la page 56
-  2 / Détection de somnolence du conducteur ⇒ la page 56
-  2 Porte ouverte ⇒ la page 56

FEUX DE DIRECTION

 s'allume ou clignote en vert.

S'allume brièvement

Les feux de stationnement sont allumés.

Clignotement

Un feu de direction ou les feux de détresse sont activés.

Clignotement rapide : défaillance d'un feu de direction ou du fusible associé.

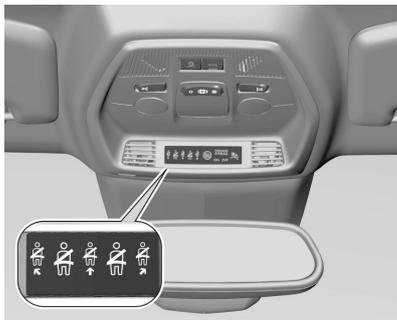
Y compris les feux de direction raccordés à la prise de l'équipement de remorquage.

Remplacement des ampoules ⇒ la page 163.

Feux de direction ⇒ la page 87.

RAPPEL DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Rappel de ceinture de sécurité de tous les sièges



Le témoin de la ceinture s'allume ou clignote en rouge au combiné d'instruments conjointement avec l'indication de chaque ceinture de sécurité sur le vide-poches de pavillon.

- Lorsque le contact est mis,  s'allume au combiné d'instruments et le symbole correspondant au siège apparaît sur la console de toit, si la ceinture de sécurité d'un siège occupé n'est pas bouclée.

- Après le départ,  clignote au combiné d'instruments et le symbole du siège correspondant se met à clignoter pendant un certain temps dans la console de toit, accompagné d'un signal sonore. Après un certain temps de conduite,  reste allumé jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du siège correspondant ait été bouclée ou si un passager a débouclé sa ceinture de sécurité.

Ceintures de sécurité ⇒ la page 19.

AIRBAGS ET RÉTRACTEURS DE CEINTURE



s'allume en rouge.

En mettant le contact, le témoin s'allume quatre secondes environ. S'il ne s'allume pas, s'il ne s'éteint pas après quatre secondes ou s'il s'allume en roulant, le système d'airbags présente une défaillance.

Prendre contact avec un atelier.

Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent ne pas se déclencher en cas d'accident.

Des rétracteurs de ceinture ou airbags déclenchés sont signalés par le témoin



qui reste allumé en continu.

Avertissement

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

Rétracteurs de ceinture de sécurité ⇒ la page 20.

Système d'airbag ⇒ la page 21.

DÉSACTIVATION D'AIRBAG



s'allume en jaune.

L'airbag passager avant est activé.



s'allume en jaune.

L'airbag passager avant est désactivé.

Désactivation d'airbag → la page 26.

SYSTÈME DE CHARGE



s'allume en rouge.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur. La batterie de véhicule ne charge pas. Le refroidissement du moteur peut être interrompu. L'unité de servofrein peut cesser de fonctionner. Prendre contact avec un atelier.

TÉMOIN DE DYSFONCTIONNEMENT



s'allume ou clignote en jaune.

S'allume ou clignote en jaune lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

Défaillance dans le système d'épuration des gaz d'échappement. Les valeurs des gaz d'échappement autorisées peuvent être dépassées. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

S'il clignote lorsque le moteur tourne

Défaillance du système de gestion moteur pouvant endommager le catalyseur. Relâcher l'accélérateur jusqu'à ce que le témoin cesse de clignoter. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

PROCHAIN ENTRETIEN DU VÉHICULE



s'allume en jaune.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

Le témoin peut s'allumer avec d'autres témoins et un message correspondant peut s'afficher au combiné d'instruments.

Prendre immédiatement contact avec un atelier.

ARRÊTER LE MOTEUR

STOP s'allume en rouge.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

S'allume avec d'autres témoins, et avec un signal sonore d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au combiné d'instruments.

Arrêter immédiatement le moteur et prendre contact avec un atelier.

VÉRIFICATION DE SYSTÈME



s'allume en jaune ou rouge.

S'il s'allume en jaune

Une défaillance mineure du moteur a été détectée.

S'il s'allume en rouge

Une défaillance majeure du moteur a été détectée.

Arrêter le moteur dès que possible et demander l'aide d'un atelier.

DÉFAILLANCE DU SYSTÈME HYBRIDE

 s'allume en rouge.

Le système hybride présente une défaillance.

Couper le contact et prendre contact avec un atelier.

SYSTÈME DE FREINAGE ET D'EMBRAYAGE

 Si le symbole s'allume en rouge, cela signifie que le niveau de liquide de frein et d'embrayage est trop bas, lorsque le frein de stationnement n'est pas engagé.

Avertissement

Arrêter. Ne pas poursuivre la route.
Prendre contact avec un atelier.

S'allume lorsque le frein de stationnement manuel est serré et que le contact est mis ⇒ la page 109.

Liquide de frein ⇒ la page 160.

FREIN DE STATIONNEMENT

 s'allume ou clignote en rouge.

Allumé

Le frein de stationnement est serré ⇒ la page 110

Clignotant

Le frein de stationnement électrique n'est pas serré automatiquement. L'application ou le relâchement est défectueux.

Avertissement

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

DÉFAILLANCE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

 s'allume en jaune.

Allumé

Le frein de stationnement électrique présente une défaillance ⇒ la page 110

Avertissement

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

ANTIBLOPAGE DE SÉCURITÉ (ABS)

 Le symbole s'allume en jaune pendant quelques secondes après avoir mis le contact.

Le système est opérationnel dès que le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, le système ABS présente une défaillance. Le dispositif de freinage continue à fonctionner, mais sans régulation ABS.

Antiblocage de sécurité ⇒ la page 109.

CHANGEMENT DE RAPPORT

Boîte manuelle

Lorsqu'il est recommandé de passer un rapport supérieur ou de rétrograder pour des raisons d'économie de carburant, ▲ ou ▼ s'affiche avec le chiffre du rapport supérieur ou inférieur.

Mode manuel de la transmission automatique

Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, le système n'est actif qu'en mode manuel.

Boîte automatique Hybride 48 V ⇒ la page 105

DIRECTION ASSISTÉE

 s'allume en rouge ou en jaune.

La direction assistée présente une défaillance. Conduire avec précaution à vitesse modérée et prendre contact avec un atelier.

AIDE AU MAINTIEN AU CENTRE DE LA VOIE

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Une défaillance a été détectée.

Clignotant

Le système corrige le changement de voie inattendu.

Aide au maintien au centre de la voie ⇨ la page 139

AIDE AU STATIONNEMENT

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Une défaillance a été détectée.

Clignotant

Clignote à l'approche d'un obstacle.

Aide au stationnement ⇨ la page 141

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ ET RÉGULATEUR ANTIPATINAGE

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Présence d'une défaillance dans le système.

Il est possible de poursuivre la route. La stabilité de conduite peut toutefois être dégradée suivant l'état de la chaussée. Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, (p. ex. après intervention de

maintenance),  s'allume pendant plusieurs secondes. Après cette période,

 s'éteint. Ceci est une procédure normale. Le véhicule n'a pas besoin d'assistance.

Clignotant

Le système est enclenché activement.

La puissance du moteur peut être réduite et le véhicule peut être légèrement freiné automatiquement.

Contrôle électronique de stabilité ⇨

Régulateur antipatinage ⇨ la page 133

TEMPÉRATURE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

 s'allume en rouge.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur.

ATTENTION

Température de liquide de refroidissement trop haute.

Vérifier immédiatement le niveau de liquide de refroidissement ⇨ la page 158.

S'il y a suffisamment de liquide de refroidissement, prendre contact avec un atelier.

PRÉCHAUFFAGE

 s'allume en jaune.

Le symbole s'allume en jaune lorsque la température extérieure est basse.

Démarrer le moteur lorsque le témoin s'éteint.

Démarrage du moteur ⇒ la page 98.

FILTRE D'ÉCHAPPEMENT



Le symbole s'allume en jaune lorsque le filtre d'échappement doit être nettoyé.

Continuer à rouler jusqu'à l'extinction du témoin.

S'il s'allume temporairement

Début de la saturation du filtre d'échappement.

Lancer le processus de nettoyage dès que possible en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h.

S'il s'allume en permanence

Indication d'un bas niveau d'additif.
Prendre contact avec un atelier.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE DÉGONFLAGE DES PNEUS



s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Un ou plusieurs pneus sont dégonflés.
S'arrêter immédiatement et vérifier la

pression de gonflage des pneus.

Clignotant

Le système présente une défaillance.
Prendre contact avec un atelier.

Système de détection de dégonflage des pneus ⇒ la page 149

PRESSION DE L'HUILE MOTEUR



s'allume en rouge lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

ATTENTION

La lubrification du moteur peut être interrompue. Cela risque d'endommager le moteur et/ou de bloquer les roues motrices.

1. Sélectionner la vitesse neutre.
2. Quitter le trafic le plus rapidement possible sans gêner les autres véhicules.

3. Couper le contact.

Avertissement

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Pendant un Autostop, le servofrein reste opérationnel.

Ne pas retirer la clé tant que le véhicule n'est pas immobilisé, à défaut de quoi le blocage du volant pourrait s'enclencher inopinément.

Laisser le moteur éteint et faire remorquer le véhicule jusqu'à un atelier.

NIVEAU BAS DE CARBURANT



s'allume en jaune.

Le niveau de carburant dans le réservoir est trop bas.

Ravitaillement ⇒ la page 122.

VÉHICULE PRÊT

READY s'allume en vert. Le système hybride est actif.

PUISSANCE RÉDUITE DU MOTEUR

 s'allume en jaune.

Le niveau de charge de la batterie haute tension est bas. Seule la puissance réduite du moteur est disponible.

TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

 s'allume en rouge.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

S'allume avec d'autres témoins, et avec un signal sonore d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au combiné d'instruments.

Arrêter immédiatement le moteur et quitter le véhicule.

AUTOSTOP

 s'allume ou clignote en vert.

S'il s'allume en vert

Le moteur est en mode Autostop.

S'il s'allume en jaune

Véhicule hybride 48 V : seul le passage automatique sur moteur électrique a été désactivé manuellement.

Boîte automatique Hybride 48 V ⇒ la page 105

Clignote en vert

Autostop est momentanément indisponible, ou le mode Autostop est sollicité automatiquement.

Système Stop/Start ⇒ la page 99.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

 s'allume en vert.

Les feux extérieurs sont allumés ⇒ la page 84.

FEUX DE CROISEMENT

 s'allume en vert.

Allumé lorsque les feux de croisement fonctionnent.

FEUX DE ROUTE

 s'allume en bleu.

S'allume quand les feux de route sont allumés ou lors d'un appel de phares ⇒ la page 85.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

 s'allume en vert.

Les feux de route automatiques sont activés ⇒ la page 85.

PHARES ANTIBROUILLARD

 s'allume en vert.

Les phares antibrouillard avant sont allumés ⇒ la page 87.

FEU ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

 s'allume en jaune.

Le feu antibrouillard arrière est allumé ⇒ la page 88.

DÉTECTEUR DE PLUIE

 s'allume en vert.

Allumé lorsque la position du détecteur de pluie du levier d'essuie-glace est sélectionnée.

Essuie-glace et lave-glace avant ⇒ la page 45

DÉFAILLANCE D'ALERTE DE SÉCURITÉ POUR PIÉTONS



s'allume en jaune.

L'alerte de sécurité pour piétons ne fonctionne pas.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF



s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Le système a été désactivé ou une défaillance a été détectée.

De plus, un message d'avertissement est affiché au combiné d'instruments.

Vérifier la raison de la désactivation et, en cas de défaillance système, demander l'aide d'un atelier.

Remarque



s'allume également si les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas bouclées. Dans ce cas, le freinage d'urgence actif est désactivé.

Clignotant

Le système est enclenché activement.

Selon la situation, le véhicule peut freiner soit modérément, soit à fond.

Freinage d'urgence actif ⇒ la page 128

ASSISTANT DE DÉTECTION DES PANNEAUX ROUTIERS

 s'allume pendant quelques secondes ou en permanence.

S'il s'allume pendant quelques secondes

Si le véhicule dépasse la limite de vitesse fournie par l'assistant de détection des panneaux routiers, la limite de vitesse affichée au combiné clignote et un signal sonore est émis. Si le message clignotant et le signal sonore

sont désactivés,  s'allume pendant quelques secondes.

S'il s'allume en permanence

Si l'assistant de détection des panneaux routiers présente une défaillance,  reste allumé en permanence.

Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra

a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

Assistant de détection des panneaux routiers ⇒ la page 149

DÉTECTION DE SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR



s'allume en jaune.

La détection de somnolence du conducteur est désactivée.

Détection de somnolence du conducteur (DDD) ⇒ la page 145

PORTE OUVERTE



s'allume en rouge.

Une des portes ou le hayon est ouvert.

Jauge à carburant



Affiche le niveau de carburant dans le réservoir.

Le témoin  s'allume si le niveau de carburant dans le réservoir est trop bas.

Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vide.

La quantité d'appoint peut être inférieure à la capacité spécifiée du réservoir de carburant, du fait du carburant restant dans le réservoir.

Indicateur de batterie haute tension



Affiche l'état de chargement de la batterie haute tension.

Indicateur d'alimentation



L'indicateur d'alimentation informe sur la situation actuelle d'énergie du véhicule.

Power : Consommation d'énergie en cas de demande de puissance élevée. Véhicules hybrides 48 V : Fonctionnement combiné du moteur thermique et du moteur électrique.

Eco : Énergie optimale accessible dans tous les modes de conduite. Véhicules hybrides 48 V : utilisation optimale du moteur thermique et du moteur électrique.

Charge : La batterie est en charge avec l'énergie récupérée du freinage ou de la décélération du véhicule.

Autonomie du véhicule

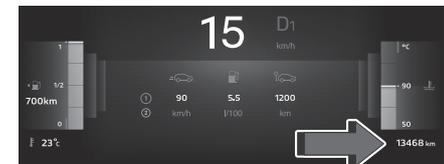
Affiche l'autonomie totale du véhicule.

Indicateur de vitesse numérique



Affiche la vitesse du véhicule.

Compteur kilométrique



La distance totale enregistrée du véhicule s'affiche dans le coin inférieur droit du combiné.

Compteur kilométrique journalier

Les pages suivantes du compteur kilométrique journalier peuvent être sélectionnées dans le menu d'informations sur le trajet/l'autonomie :

- Trajet en cours avec la consommation de carburant instantanée.
- Trajet 1 ou 2 avec la consommation moyenne, la vitesse moyenne et la distance.

Véhicule hybride 48 V : le pourcentage de la distance de la conduite en électrique s'affiche en plus.

Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur



Affiche la température du liquide de refroidissement.

50 : température de fonctionnement du moteur pas encore atteinte

90 : température de fonctionnement normale

Haut de la jauge : température trop élevée

Le témoin  s'allume en rouge si la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée.

ATTENTION

Si la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée, arrêter le véhicule et couper le moteur. Danger pour le moteur. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.

Surveillance du niveau d'huile moteur

L'état du niveau d'huile moteur s'affiche au combiné pendant les quelques secondes qui suivent les informations sur l'entretien après avoir mis le contact.

Un état correct du niveau d'huile moteur est indiqué par un message.

Si le niveau d'huile moteur est trop bas, les deux témoins   clignotent, accompagnés d'un message.

Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge et faire l'appoint d'huile moteur en conséquence.

Huile moteur ⇨ la page 157.

Un défaut de mesure est indiqué par un message. Vérifier le niveau d'huile moteur manuellement à l'aide de la jauge.

Affichage de service

Le système de service informe lorsque le remplacement de l'huile moteur et du filtre ou un entretien du véhicule est nécessaire. L'intervalle de vidange de l'huile moteur et de remplacement de filtre requis peut fortement varier en fonction des conditions de conduite.

Informations sur le service ⇒ la page 183.

Un entretien nécessaire s'affiche au combiné pendant plusieurs secondes lorsque le contact est mis.

Si aucun entretien n'est requis pour les prochains 3000 km ou plus aucune information d'entretien ne s'affiche.

Si un entretien est nécessaire dans les prochains 3000 km, la distance ou la durée restante avant le prochain entretien s'affiche pendant quelques

secondes. Simultanément, le témoin  reste allumé en permanence en guise de rappel.

Si un entretien est nécessaire dans les prochains 1000 km, le témoin clignote puis devient fixe. La distance ou la durée restante avant le prochain entretien s'affiche pendant quelques secondes.

Une échéance dépassée d'entretien est indiquée par un message au combiné, avec la distance dépassée. Le témoin clignote puis reste fixe jusqu'à ce que l'entretien soit exécuté.

Réinitialisation de l'intervalle d'entretien

Après chaque service, le témoin d'entretien doit être réinitialisé pour fonctionner correctement. Il est recommandé de demander l'aide d'un atelier.

Procéder de la manière suivante :

- Couper le contact.



- Appuyer sur l'extrémité de la manette de droite pour accéder au menu.

- Faire défiler les pages à l'aide de l'interrupteur à bascule vers le haut et le bas.
- Dès que le menu souhaité s'affiche, appuyer sur le bouton de réinitialisation et le maintenir enfoncé.
- Lorsque "0" s'affiche, relâcher le bouton. L'indicateur disparaît.

Récupération des informations de service

Pour récupérer l'état des informations de service à tout moment :

- Appuyer sur l'extrémité de la manette de droite pour accéder au menu.
- Faire défiler les pages à l'aide de l'interrupteur à bascule vers le haut et le bas.
- Dans le menu Service, appuyer brièvement sur l'interrupteur à bascule.

Les informations de service s'affichent pendant quelques secondes.

Informations de service ⇒ la page 183.

Chargement inductif

Avertissement

Le chargement inductif peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques ou des autres dispositifs médicaux implantés. Le cas échéant, demander un avis médical avant d'utiliser un chargeur inductif.

Avertissement

Éliminer tous les objets métalliques du chargeur avant de charger un appareil mobile, car ils peuvent devenir très chauds.

Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi.

L'appareil mobile à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Pour charger un appareil mobile :

1. Enlever tous les objets du chargeur.

2. Placer l'appareil mobile sur la surface de charge. Noter que l'appareil mobile doit être placé entre les dispositifs d'aide au positionnement.

Sur certains appareils mobiles, un couvercle arrière avec bobine intégrée ou une pochette peut être nécessaire pour le chargement inductif.

Un couvercle de protection de l'appareil mobile pourrait avoir une incidence sur le fonctionnement du chargement inductif.

Dans le cas où l'appareil mobile ne charge pas correctement, le faire pivoter de 180° et le replacer sur le dispositif de chargement.

LED d'état

La LED signale l'état actuel du chargement.

S'il s'allume en vert

L'appareil mobile est en cours de chargement.

S'il clignote en jaune

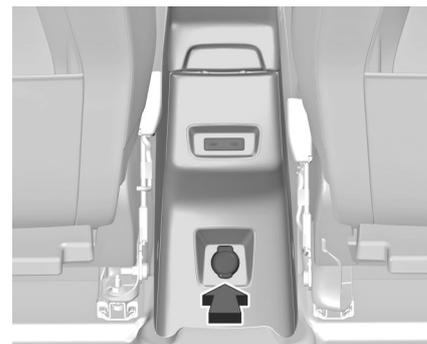
L'appareil mobile n'a pas été centré correctement dans la zone de chargement ou un objet inconnu a été détecté dans la zone de chargement.

S'il s'allume en jaune

Un problème de batterie de l'appareil mobile ou une défaillance du chargeur inductif se sont produits.

Si le problème persiste, contacter un atelier.

Prise de courant 12 V



Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.

La prise de courant 12 V est désactivée si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.

Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.

Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

Port USB



Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



Alimentation et recharge.



Utiliser ce port pour connecter un appareil mobile au système d'infodivertissement.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec la tablette tactile.

Le véhicule est équipé de deux prises USB sur le tableau de bord.

Deux prises USB en 2e rangée.

Remarque

Les prises doivent toujours rester propres et sèches.

Écrans

COMBINÉ D'INSTRUMENTS



Outre les témoins d'avertissement, jauges et indicateurs, les informations suivantes sont disponibles :

- compteur kilométrique journalier

- indication de rapport de vitesse
- informations de service
- messages véhicule et avertissement
- messages d'aide au conducteur
- messages instantanés
- informations sur l'infodivertissement

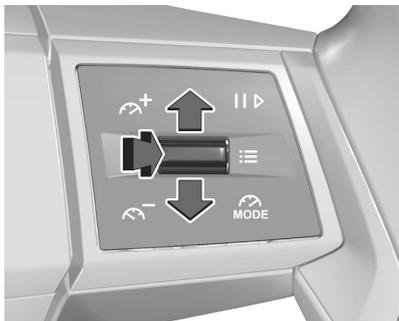


Appuyer sur le bouton pour faire défiler les pages ou fermer un message instantané.

Réglages du véhicule et fonctions de conduite

Sélectionner l'un des réglages suivants :

- Aide à la conduite
- Réglages de l'utilisateur



Pression courte : sélectionner ou confirmer un menu ou un réglage.

Pression longue : réinitialisation du rappel d'entretien.

Basculer vers le haut ou le bas : parcourir les menus des réglages.

AFFICHAGES DES DONNÉES

L'affichage se trouve sur le combiné près des instruments.

Le combiné peut afficher :

- heure
- température extérieure
- date

- système d'infodivertissement, voir la description dans la section Système d'infodivertissement ⇒ la page 67
- indication de caméra arrière ⇒ la page 144
- indication des instructions d'aide au stationnement ⇒ la page 141
- navigation, voir la description dans la section Système d'infodivertissement ⇒ la page 75
- messages véhicule et système ⇒ la page 63.
- paramètres de personnalisation du véhicule ⇒ la page 64.

Système de navigation

Sélection des menus et des réglages

Les menus et réglages sont accessibles via l'écran tactile.



Appuyer sur l'écran pour allumer l'écran.

Appuyer sur  pour afficher la page d'accueil.

Appuyer sur l'icône du menu souhaité.

Appuyer sur une icône correspondante pour confirmer une sélection.

Appuyer sur  pour revenir au menu supérieur.

Appuyer sur  pour revenir à la page d'accueil.

Pour plus d'informations, voir la section Système d'infodivertissement

Personnalisation du véhicule ⇒ la page 64.

Messages du véhicule

Les messages apparaissent dans le combiné d'informations. Dans certains cas, ils s'accompagnent d'un signal sonore d'avertissement.



Appuyer pour confirmer un message.

Messages de véhicule et d'entretien

Les messages du véhicule sont affichés sous forme de textes. Suivre les instructions données dans les messages.

Messages dans le combiné d'informations

Certains messages importants peuvent également s'afficher à l'Affichage d'informations. Certains messages n'apparaissent que pendant quelques secondes.

Véhicules équipés d'un système de navigation

Le véhicule reconnaît les zones basses émissions. Un message sonore est émis à l'entrée ou à la sortie d'une zone basses émissions et une icône apparaît sur la carte de navigation.

SIGNAUX SONORES

Le signal sonore indiquant des ceintures de sécurité non bouclées aura la priorité sur tout autre signal sonore.

Chaque fois qu'un signal sonore retentit, faire attention aux messages affichés et aux témoins au combiné d'informations.

En cas de détection d'une anomalie

dans le module audio,  s'affiche au combiné, accompagné d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'assistance au conducteur.

Lors du démarrage du moteur ou en roulant

Un signal sonore retentit dans les situations suivantes :

- une ceinture de sécurité n'est pas attachée

- une porte ou le hayon n'est pas correctement fermé
- une vitesse donnée est dépassée alors que le frein de stationnement est serré
- le régulateur de vitesse se désactive automatiquement
- une vitesse programmée ou une limitation de vitesse est dépassée
- un message d'avertissement apparaît au combiné
- la clé électronique n'est pas dans l'habitacle
- l'aide au stationnement détecte un objet
- un changement de file inattendu se produit
- le filtre d'échappement a atteint son niveau de remplissage maximal
- la conduite main libres est reconnue
- la somnolence du conducteur est détectée
- un véhicule situé juste devant est approché trop rapidement

Quand le véhicule est à l'arrêt et/ou que la porte conducteur est ouverte

Un signal sonore retentit lorsque :

- les feux extérieurs sont allumés
- la clé de contact est dans la serrure de contact

Personnalisation du véhicule

Le comportement du véhicule peut être personnalisé en modifiant les réglages dans l'affichage d'informations.

Certaines fonctions sont uniquement affichées ou activées quand le moteur tourne.

Services télématiques

OPEL CONNECT

Opel Connect comprend divers services connectés accessibles via une application, en ligne ou dans le véhicule.

Remarque

Opel Connect n'est pas disponible sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

Remarque

Les fonctions complètes d'Opel Connect ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte. Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.

Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas de panne. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.

Appel d'urgence ⇨ la page 64.

Appel en cas de panne

Une pression sur le bouton dans la console de toit pendant plus de deux secondes permet d'entrer en contact avec un fournisseur de services d'assistance routière.

Pour des informations sur la couverture et l'étendue des services de l'assistance routière, se référer aux informations fournies par le distributeur Opel avec le formulaire de commande.

Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité de Opel Connect peuvent être configurés dans le véhicule. Cela aura une incidence sur l'ensemble des données envoyées, par ex., dans le cas où un appel en cas de panne est déclenché. Cela n'aura aucune incidence sur la fonction d'appel d'urgence.

En fonction de la version, les paramètres de confidentialité peuvent être modifiés en appuyant simultanément sur le bouton et SOS dans la console de toit ou via le menu de paramètres du système, dans l'affichage d'informations.

APPEL D'URGENCE

Remarque

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite que le système électrique du véhicule, un service mobile et une liaison satellite GPS ou GLONASS fonctionnent. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.

Remarque

Le service n'est disponible que sur les marchés où il est légalement exigé.

En outre, il dépend de la disponibilité des centres d'urgence et de l'infrastructure dans le pays.

LED d'état dans la console de toit

S'allume en vert et en rouge et s'éteint après un court instant, lorsque le contact est mis : le système fonctionne correctement.

S'allume en rouge : défaillance du système.

Contactez un atelier.

Clignote en rouge : la pile de secours doit être remplacée. Contactez un atelier.

Appel d'urgence

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.

Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge **SOS** dans la console de toit pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.

En appuyant sur le bouton **SOS** immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu.

La LED s'éteint.

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

GLONASS

ERA GLONASS est un service d'urgence actionné manuellement ou automatiquement. Des centres d'urgence fournissent une assistance et des informations en cas d'urgence.

En cas d'accident avec un choc de gravité appropriée, un appel d'urgence est lancé automatiquement, que des airbags aient ou non été déployés. Une connexion immédiate avec un conseiller s'établit et celui-ci vérifie si une aide est nécessaire.

Avertissement

Le service n'est disponible que sur les marchés où il est légalement exigé et activé. En outre, la fonction d'appel d'urgence manuelle et automatique dépend de la disponibilité des centres d'urgence et de l'infrastructure dans le pays.

Remarque

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite que le système électrique du véhicule, un service mobile et une liaison satellite GLONASS fonctionnent.

Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.

Boutons de commande

Bouton SOS

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton SOS et le maintenir enfoncé pendant plus de deux secondes. La LED verte et le message vocal confirment que l'appel a été transmis au service des urgences.

La LED s'allume en vert lorsque la connexion avec le service a été établie. Elle s'éteint à la fin de la connexion.

Un minimum de données sont transmises aux services des urgences, notamment la localisation du véhicule, le modèle du véhicule et le numéro d'identification du véhicule. L'opérateur contacte le conducteur et, si nécessaire, envoie des intervenants des services compétents.

Pour annuler l'appel, appuyez de nouveau sur le bouton SOS. La LED verte s'éteint. Un message vocal confirme l'annulation.

LED d'état

Le système renvoie des informations par des messages vocaux et une DEL.

Vert : Le système est activé.
La connexion avec un opérateur est en cours.

Rouge : Le système démarre après la mise du contact, la LED s'éteint après 3 secondes. Si la LED reste rouge, cela signifie qu'une défaillance a été détectée au niveau du système. L'appel d'urgence peut ne pas fonctionner. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Rouge clignotant : La batterie de secours interne est défectueuse.

Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Demander l'assistance d'un atelier si la DEL ne s'allume pas après avoir mis le contact.

Système d'infodivertissement

Introduction.....	67
Mise à jour du système.....	67
Personnalisation.....	69
Station de smartphone.....	69
Navigation.....	70
Profils.....	70
Premiers pas.....	70
Commandes au volant.....	71
Applications.....	71
Commandes vocales.....	72
Radio */ Média.....	73
Navigation.....	75
Connectivité.....	76
Mirror Screen®.....	78
Média.....	79
Téléphone.....	80
Paramètres.....	82
Aide.....	83

Introduction

Remarque

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

Avertissement

Faire constamment preuve de prudence en conduisant. N'utiliser le système d'infodivertissement que si les conditions de circulation permettent de l'utiliser en toute sécurité.

Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Avertissement

L'utilisation d'une application de navigation ne dispense pas le conducteur de sa responsabilité d'adopter une attitude adéquate et vigilante dans le trafic.

Veiller à toujours respecter les règles de circulation routière en vigueur.

Réception radio

La réception radio peut entraîner des sifflements, des bruits, des distorsions acoustiques ou une absence de réception dus à :

- des variations de distance par rapport à l'émetteur
- une réception multivoie par réflexions
- des effets d'écran

Fonction antivol

Le système d'infodivertissement est équipé d'un système de sécurité électronique servant d'antivol. Grâce à cette protection, le système d'infodivertissement fonctionne uniquement dans le véhicule et n'est d'aucune utilité pour un voleur.

MISE À JOUR DU SYSTÈME

Remarque

Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté

cités seront effectués à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air".

Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque "mise du contact", lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible.

Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par ex., la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres

de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles dans les paramètres.

Appuyer sur .

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Mises à jour".

 Ce bouton permet de changer l'autorisation de téléchargement

automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi extérieur.

Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur.

L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants :

- moteur en marche
- appel d'urgence en cours
- niveau de batterie insuffisant
- recharge en cours des véhicules électriques

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Remarque

Le fabricant ne facture pas l'utilisation de ce service. En revanche, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou de téléphonie mobile par l'appareil mobile peut entraîner des frais supplémentaires en cas de dépassement du quota de données contractuel.

Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de l'opérateur téléphonique correspondant.

PERSONNALISATION

Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou

Appuyer sur .

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Personnalisation". Appuyer sur le champ "Affichage".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.

Appuyer à tout moment sur  pour quitter cette page.

Station de smartphone

La station de smartphone s'utilise via l'application MyOpel sur un périphérique externe, comme un téléphone portable, connecté au véhicule via Bluetooth.

Les menus suivants peuvent être sélectionnés :

- **Bibliothèque** : pour rechercher des playlists, des artistes, des albums, des pistes et des répertoires.

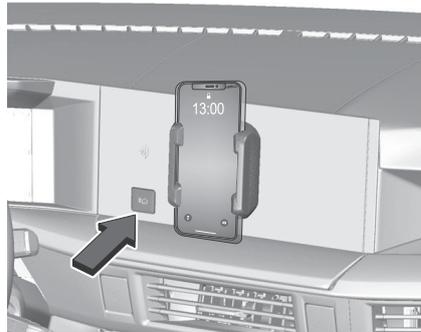
- **Téléphone** : pour passer et prendre des appels téléphoniques.
- **Radio web** : pour choisir parmi une liste de stations de radio web.
- **Tuner radio** : pour rechercher manuellement des stations radio.
- **Paramètres** : pour personnaliser les paramètres du système.

Installation de l'appareil externe

Pousser le support coulissant vers la droite, insérer l'appareil mobile dans le support et le fixer avec le support coulissant.

Couplage d'un appareil mobile

Couplage automatique



Appuyer sur le bouton Bluetooth de la station de smartphone pour activer la visibilité Bluetooth.

Ouvrir le menu Bluetooth sur l'appareil mobile et activer la fonction de recherche.

Le système recherche automatiquement de nouveaux appareils.

La LED du bouton clignote en vert pour indiquer que la station de smartphone a été détectée.

Si la connexion Bluetooth est prête, la LED du bouton s'allume en vert et la station de smartphone est visible comme MyOpel dans le menu Bluetooth.

Accouplement manuel

Si le système ne trouve pas l'appareil mobile automatiquement, appuyer sur le bouton Bluetooth et le maintenir enfoncé.

La LED du bouton clignote en vert pour indiquer que la station de smartphone est visible. Si la connexion Bluetooth est prête, la LED du bouton s'allume en vert et le numéro d'identification du véhicule est visible dans le menu Bluetooth.

Navigation

PROFILS

Appuyer sur 

Dans la liste, sélectionner . L'écran affiche un profil par défaut et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.

 Le profil dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce profil ne peut pas être supprimé.

 Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.

Si un profil n'est pas connecté à l'appareil mobile, le dernier profil utilisé sera mis en surbrillance.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

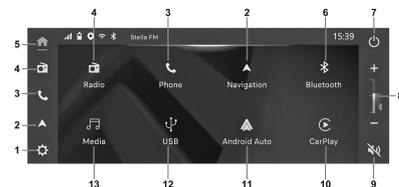
- Langue, unités, paramètres de confidentialité.

- Configuration de l'écran, aspect et Smart Touch
- Paramètres audio, stations radio favorites.
- Éclairage, intérieur ambiant ⇨ la page 84.
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.

 Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils, puis appuyer sur la corbeille.

PREMIERS PAS

Le système permet d'interagir avec une série de fonctions à l'aide de l'écran tactile, des commandes au volant et des commandes vocales. En intégrant un smartphone Bluetooth®, le système offre une interaction aisée avec les applications compatibles audio, multimédia, navigation et smartphone. L'écran tactile permet d'accéder rapidement à toutes les options d'infodivertissement, communication et navigation.



1. Réglages
2. Navigation
3. Téléphone
4. Radio
5. Page d'accueil
6. Bluetooth
7. Mise sous/hors tension
Allumage/extinction de l'écran
8. Contrôle du volume
9. Activation/désactivation du son
10. CarPlay
11. Android Auto
12. Appareil connecté USB
13. Média

Mise sous/hors tension et Allumage/ extinction de l'écran

Lorsque le bouton **7** est enfoncé, une page apparaît avec la date et l'heure, ainsi que l'option pour sélectionner l'arrêt du système audio ou éteindre l'écran tactile.

Mise hors tension

Appuyer sur le bouton **7** et le maintenir enfoncé. L'écran tactile s'éteint et le son se coupe.

Extinction de l'écran

Appuyer sur le bouton **7**. L'écran tactile s'éteint et seul le son provenant de la source audio en cours est activé.

Dans tous les cas, appuyer n'importe où sur l'écran pour l'allumer.

COMMANDES AU VOLANT



SRC SRC (appui court) : changer de source média.

+ / - Augmenter le volume / Diminuer le volume

Mute Mettre/couper le son : appui court au milieu

▲ / ▼ **Vers le haut** : valider un sélection ; mouvement dans les listes.

Radio : recherche automatique de la station suivante (dans la liste des stations de radio triées par ordre alphabétique ou par fréquence).

Média : piste suivante.

Téléphone (appui court) : accepter l'appel entrant.

▲ / ▼ **Vers le bas** : valider un sélection ; mouvement dans les listes.

Radio : recherche automatique de la station précédente (dans la liste des stations de radio triées par ordre alphabétique ou par fréquence).

Média : piste précédente.

Téléphone (appui court) : refuser l'appel entrant, terminer l'appel en cours.

Voice **Commande vocale** (appui court) : commandes du smartphone connecté avec Bluetooth® ou Mirror Screen® (Siri avec Apple® CarPlay®/Google Assistant avec Android Auto) via le système.

APPLICATIONS

Applications

Radio



Sélectionner une station radio (FA, AM et DAB) Infotainment, applications.

Média



Sélectionner une source média (USB, iPod, Bluetooth®, Apple CarPlay® et Android Auto).

Téléphone



Connecter un téléphone mobile via Bluetooth®, passer et de recevoir des appels téléphoniques, accéder aux contacts et à l'historique des appels.

Navigation



Configurer le radioguidage et choisir une destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Réglages



Principaux réglages de l'écran tactile, du système audio et du GPS.

COMMANDES VOCALES

La configuration de la reconnaissance vocale est disponible avec le réseau de téléphonie mobile, en fonction de la langue présélectionnée dans le téléphone mobile.



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de sept secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.

Remarque

Assistant vocal/Utilisation des données

Les enregistrements de localisation et des commandes vocales ne sont pas concernés ;

seules les transcriptions textuelles des conversations avec l'assistant vocal sont conservées après pseudonymisation.

Ouverture des commandes vocales



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en action (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du téléphone mobile déjà lancée).



Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Appuyer sur  sur le volant.

Ou

- Dire "Siri" ou "OK Google", en fonction du type de téléphone portable.

Remarque

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton du volant ou

du bouton de l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "OK Iris".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

 Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"J'aimerais écouter du Michael Jackson"

 Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

Remarque

Si aucun appareil mobile n'est connecté par Bluetooth®, un message s'affiche pour informer qu'aucun appareil n'est connecté et que la session vocale va se terminer.

 Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Aller vers le domicile"

"Conduis-moi chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

Remarque

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

RADIO */ MÉDIA

Changement de source (Média vers Radio)

Appuyer sur  pour afficher la page principale Média.

Appuyer sur  pour afficher la page principale Radio.

Cette icône s'affiche.

Paramètres audio

Pour plus d'informations sur les paramètres, voir la section correspondante. ⇒ la page 82

Changement de bande radio

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur le bouton **FM**, **AM** ou **DAB** pour changer de bande radio en fonction du pays de commercialisation.

Remarque

18 stations radio peuvent être pré-réglées pour chaque bande radio.

Remarque

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V.

L'environnement extérieur (par ex. colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Sélection d'une station radio

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur  pour démarrer/arrêter le balayage des stations radio disponibles.

Les stations radio trouvées s'affichent dans la liste des stations radio favorites.

Ou

▲
▼ Appuyer sur l'un de ces boutons pour effectuer une recherche automatique des stations radio précédentes/suivantes. Le tuner stops s'arrête à la première station radio trouvée.

Ou

▲
▼ Appuyer sur l'un des boutons pour effectuer une recherche manuelle de fréquence inférieure/supérieure. À chaque appui, le tuner diminue/augmente d'un pas de fréquence (par ex. 0,05 MHz sur FM ; 1 KHz sur AM). La valeur du pas de fréquence dépend du pays de commercialisation.

Dans les deux derniers cas, il est possible de mémoriser manuellement chaque station radio trouvée.

▲
▼ Si nécessaire, appuyer sur un des boutons pour naviguer dans la liste des stations radio favorites.

Appuyer sur le numéro présélectionné souhaité et le maintenir enfoncé. Une

nouvelle entrée mémoire remplace la précédente.

Rappel d'une station radio mémorisée

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur  pour afficher la liste des stations radio disponibles. Sélectionner un station radio dans la liste.

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur le bouton **FM**, **AM** ou **DAB** pour changer de bande radio en fonction du pays de commercialisation.

- ◀ Si nécessaire, appuyer sur un des boutons pour naviguer dans la liste
- ▶ des stations radio favorites.

1 2 3... Appuyer sur le numéro présélectionné souhaité.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Remarque

La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure et également un affichage d'informations graphiques concernant l'actualité de la radio écoutée. Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique. Le volume est parfois plus élevé pour annoncer des alertes de trafic ou des faits d'actualité.

Suivi DAB / FM

Remarque

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal radio numérique est mauvaise, l'option "AF" (fréquence alternative) permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

Remarque

Lorsque le système bascule en radio analogique, il y a un décalage de quelques secondes avec parfois une variation de volume. Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebasculé automatiquement en "DAB".

Remarque

Si la station "DAB" n'est pas disponible, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise et la fréquence alternative "AF" est barrée.

Préréglage d'une station

Sélectionner une station.

 Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".

 Appuyer sur le bouton "Favoris Radio".

 La mémorisation se fait par un appui court ou long sur un de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.

 Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

NAVIGATION

Page d'accueil de la navigation

(Selon équipement)

Appuyer sur  pour afficher la page principale Navigation.

Appuyer sur  pour afficher le menu Raccourcis des différentes options.

Appuyer sur  pour afficher la page de recherche (adresse, nom ou point d'intérêt (POI)).

Appuyer sur  pour zoomer/dézoomer ou utiliser deux doigts sur l'écran.

Appuyer sur  pour afficher le mode 3D.

Menu principal

Accès

Appuyer sur  Navigation pour afficher la page principale.

Paramètres des options

Appuyer sur  pour afficher le menu Raccourcis des différentes options.

Choix d'une nouvelle destination

Appuyer sur  pour afficher la page de recherche.

Cliquer sur le champ Recherche ou Adresse et saisir une adresse ou un nom.

Un pavé numérique apparaît.

Saisir la ville, la rue et le numéro et confirmer en appuyant sur les propositions respectives affichées.

Appuyer sur  pour démarrer le guidage.

Choix d'une des dernières destinations

Appuyer sur  pour afficher la page de recherche.

Choisir la dernière destination souhaitée dans la liste et confirmer en appuyant dessus.

Ou

Appuyer sur  pour afficher d'autres destinations.

Sélectionner la destination souhaitée et confirmer en appuyant dessus.

Appuyer sur  pour démarrer le guidage.

Choix d'une de mes destinations

Appuyer sur  pour afficher la page de recherche.

Appuyer sur  pour afficher les destinations privées.

Sélectionner  ou  et confirmer en appuyant dessus.

Appuyer sur  pour démarrer le guidage.

Choix d'un point d'intérêt (POI)

Appuyer sur  pour afficher la page de recherche.

Sélectionner le type de POI en appuyant dessus (par ex. Parking, Station service).

Une liste des POI correspondants apparaît.

Ou

Appuyer sur  pour afficher les POI aux alentours de la position du véhicule.

Sélectionner le POI à visiter et confirmer en appuyant dessus.

Appuyer sur  pour démarrer le guidage.

Choix d'un point sur la carte

Appuyer sur  pour afficher la page de recherche.

Explorer la carte en la faisant glisser avec les doigts.

Agrandir la zone souhaitée en appuyant sur le bouton "+".

Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.

Appuyer sur  pour démarrer le guidage.

CONNECTIVITÉ**Information - Bluetooth®**** Avertissement**

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations d'accouplement entre le téléphone mobile Bluetooth® et le système mains libres Bluetooth® doivent être effectuées véhicule immobilisé et contact mis.

Remarque

Vérifier que la fonction Bluetooth® du téléphone mobile est activée et "visible par tous". En cas de dysfonctionnement, il est conseillé de réactiver la fonction Bluetooth® sur le téléphone mobile.

Remarque

En rentrant dans le véhicule, si le dernier téléphone mobile connecté est de nouveau présent (fonction Bluetooth® activée), il est détecté automatiquement et, dans les 30 secondes environ suivant le démarrage, l'accouplement s'effectue automatiquement.

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant de l'appareil mobile connecté via USB, iPod®, Bluetooth® ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir de l'appareil mobile.

La commande s'effectue via l'appareil mobile ou via les boutons on l'écran tactile du système d'infodivertissement.

Remarque

Une fois connecté en mode streaming, l'appareil mobile est considéré comme une source média.

Accouplement d'un appareil Bluetooth® mobile**Remarque**

Les services disponibles dépendent du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils mobiles Bluetooth® utilisés. Consulter le guide d'utilisation du téléphone, le fournisseur de services ou le portail OEM pour vérifier quels sont les services disponibles.

Remarque

Pour finaliser l'accouplement, quelle que soit la procédure utilisée (depuis le téléphone ou le système), confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

En cas d'échec de la procédure, nous recommandons de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth® sur le téléphone et de supprimer tous les noms OPEL présents dans la liste des appareils.

Remarque

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert des contacts.

Procédure depuis le téléphone mobile

Pour que le système Bluetooth® soit visible, commencer par ouvrir  sur le système et activer la fonction Bluetooth®.

 Dans le menu Bluetooth® du téléphone, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés. Dans le système, accepter la demande de connexion du téléphone et suivre les instructions qui s'affichent à l'écran tactile du téléphone et du système.

Procédure à partir du système

Appuyer sur  pour afficher la page principale

Pour que le système Bluetooth® soit visible, commencer par ouvrir  sur le système et activer la fonction Bluetooth®.

Gestion des appareils mobiles accouplés

Pour connecter ou déconnecter un téléphone accouplé et passer sur Android Auto ou Apple CarPlay® :

Appuyer sur  pour afficher la page principale

Appuyer sur  pour afficher la liste des appareils accouplés

Appuyer sur  pour supprimer la liste des appareils accouplés

Information - Wi-Fi**Remarque**

La connexion Wi-Fi, y compris le partage des identifiants avec le smartphone de l'utilisateur, s'effectue automatiquement après réussite de la connexion Bluetooth® avec un smartphone sans fil.

Remarque

La connexion Wi-Fi peut être utilisée uniquement pour la connexion sans fil Android Auto ou Apple®CarPlay®.

Remarque

Le réseau Wi-Fi utilise la fréquence 5 GHz. Cette fonction n'est pas supportée par tous les smartphones.

Information - Mirror Screen®**Remarque**

La synchronisation d'un appareil mobile permet aux usagers d'afficher les applications adaptées à la technologie Android Auto ou Apple CarPlay® de l'appareil mobile à l'écran du véhicule. Pour la technologie Apple CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction Apple CarPlay® sur l'appareil mobile. Pour que le processus de communication entre l'appareil mobile et le système fonctionne (à la première connexion uniquement), il faut dans tous les cas que l'appareil mobile soit déverrouillé. Les principes et les normes sont constamment en évolution, c'est pourquoi il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation de l'appareil mobile avec la date et l'heure du smartphone et du système.

Consulter l'appareil mobile pour les paramètres Android Auto ou Apple CarPlay®.

Remarque

Pour la liste des appareils mobiles adaptés, consulter les sites Internet Android Auto et Apple CarPlay® :

<https://www.android.com/auto/>

<https://www.apple.com/in/ios/carplay/>

⚠ Avertissement

Arrêter le véhicule avant de se connecter à Android Auto ou Apple®CarPlay® et suivre les instructions sur l'appareil mobile.

Remarque

Lors de la connexion du câble USB, la fonction Android Auto ou Apple CarPlay® désactive le mode Bluetooth®.

ATTENTION

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

MIRROR SCREEN®**Connexion Apple CarPlay®****Remarque**

La fonction Apple CarPlay® nécessite un appareil mobile et des applications compatibles.

Un smartphone Apple CarPlay® peut être connecté soit par câble USB, soit par une connexion sans fil.

Connexion USB**Remarque**

Un seul port USB permet la connexion Mirror Screen® par Apple®CarPlay®. Pour plus d'informations sur le port USB, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ la page 60

Connecter le câble USB.

L'appareil mobile est en mode charge lorsqu'il est relié par câble USB.

 Activer la fonction Bluetooth® sur le smartphone.

Depuis la page Accueil, appuyer sur  puis activer la fonction Bluetooth®.

Dès que l'appareil Bluetooth® avec Apple CarPlay® est connecté, Apple CarPlay® est automatiquement disponible, à

condition qu'un canal de communication large bande (USB) soit connecté.

Depuis la page Accueil, appuyer sur  pour afficher l'interface Apple CarPlay®.

Remarque

Lorsque le câble USB est débranché, et que le contact est coupé puis remis, le système ne bascule pas automatiquement sur un autre en mode ; le changement de source doit être réalisé manuellement.

Connexion sans fil

  Première activation des fonctions Bluetooth® et Wi-Fi sur le smartphone.

Depuis la page Accueil, appuyer sur  puis activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi. Dès que l'appareil Bluetooth® avec Apple CarPlay® est connecté, Apple CarPlay® est automatiquement disponible, à condition qu'un canal de communication large bande (Wi-Fi) soit connecté.

Dès que la connexion sans fil est établie, appuyer sur  pour afficher l'interface Apple CarPlay®.

Remarque

Suivant la qualité du réseau et la performance de l'appareil mobile, il peut y avoir un certain délai avant que les applications soient disponibles. Pour Apple CarPlay® sans fil, la connexion automatique de l'appareil mobile par la suite nécessite l'activation de Bluetooth® et du Wi-Fi sur l'appareil.

Connexion Android Auto**Remarque**

Vérifier que la dernière application Android Auto est disponible sur l'appareil mobile. Si ce n'est pas le cas, l'installer via "Play Store".

La fonction Android Auto nécessite un appareil mobile et des applications compatibles.

Android Auto peut être connecté soit par câble USB, soit par une connexion sans fil.

Connexion USB**Remarque**

Un seul port USB permet la connexion Mirror Screen® (Android Auto). Pour plus d'informations sur le port USB, se reporter à la rubrique correspondante → la page 60

Connecter le câble USB.

L'appareil mobile est en mode charge lorsqu'il est relié par câble USB.

 Activer la fonction Bluetooth® sur l'appareil mobile.

Depuis la page Accueil, appuyer sur  puis activer la fonction Bluetooth®.

Dès que l'appareil Bluetooth® avec Android Auto est connecté, Android Auto est automatiquement disponible, à condition qu'un canal de communication large bande (USB) soit connecté.

Depuis la page Accueil, appuyer sur  pour afficher l'interface Android Auto.

Remarque

La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur l'appareil mobile, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Connexion sans fil

  Première activation des fonctions Bluetooth® et Wi-Fi sur l'appareil mobile.

Depuis la page Accueil, appuyer sur  puis activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi. Dès que l'appareil Bluetooth® avec Android Auto est connecté, Android Auto est automatiquement disponible, à

condition qu'un canal de communication large bande (Wi-Fi) soit connecté.

Dès que la connexion sans fil est établie, appuyer sur  pour afficher l'interface Android Auto.

Remarque

Suivant la qualité du réseau et la performance de l'appareil mobile, il peut y avoir un certain délai avant que les applications soient disponibles.

Pour Android Auto sans fil, la connexion automatique de l'appareil mobile par la suite nécessite l'activation de Bluetooth® et du Wi-Fi sur l'appareil.

Dès que la connexion sans fil est rétablie, appuyer sur  pour afficher l'interface Android Auto.

MÉDIA**Changement de source (Radio vers Média)**

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur  pour afficher la page principale Média.

 s'affiche.

Paramètres audio/Paramètres des appareils

Pour plus d'informations sur les paramètres, voir la section correspondante. → la page 82

Modification de la source média

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur le bouton correspondant pour changer de source média, en fonction du pays de commercialisation.

Streaming audio Bluetooth®

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant de l'appareil mobile connecté via USB, iPod®, Bluetooth® ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système. Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir de l'appareil mobile.

La commande se fait via l'appareil mobile ou avec les touches tactiles du système.

Remarque

Une fois connecté en mode streaming, l'appareil mobile est considéré comme une source média.

Lecture d'une piste de lecture

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Dès que l'appareil mobile est connecté, ce bouton peut être utilisé pour naviguer dans les fichiers. Quelques informations apparaissent, comme le titre, l'artiste, l'album et la durée de la piste en cours.

 Appui court : passage à la piste précédente / suivante

 Lecture/pause de la piste.

 Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.

 Lecture aléatoire des pistes.

Remarque

Pour avancer rapidement ou revenir au début d'une piste, faire glisser le curseur de progression de lecture dans le bas de la page.

TÉLÉPHONE

Avertissement

Selon la législation en vigueur dans le pays, les appareils mobiles peuvent être interdits pendant la conduite.

Pour passer un appel direct depuis l'appareil mobile, il faut d'abord arrêter le véhicule dans un endroit sécurisé.

Remarque

Pendant la conduite, il est toujours possible d'utiliser les commandes au volant ou les commandes vocales pour démarrer ou terminer un appel.

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et l'affichage en superposition à la vue en cours à l'écran.

Pour accepter l'appel entrant :

Appuyer sur .

Ou

Appuyer sur  au volant.

Dès que l'appel a été pris, un écran apparaît avec les informations suivantes :

- le numéro de téléphone de l'appelant.

- le statut de l'appel (entrant/sortant, en cours, conférence, terminé).
- la durée de l'appel.

Pour refuser l'appel entrant/raccrocher l'appel en cours :

Appuyer sur .

Ou

Appuyer sur  au volant.

Passage d'un appel

Appel d'un nouveau numéro

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur  pour afficher le pavé numérique. Saisir le numéro de téléphone mobile avec le pavé numérique.

Appuyer sur  pour lancer l'appel.

Appel d'un contact depuis le répertoire

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur  pour afficher le répertoire. Sélectionner le nom du contact souhaité ans la liste

Ou

Appuyer sur  pour rechercher le nom du contact.

Saisir les premières lettres, les noms des contacts correspondants s'affichent.

Sélectionner le nom du contact souhaité ans la liste.

Appuyer sur  pour lancer l'appel.

Appel d'un numéro depuis l'historique des appels

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur  pour afficher l'historique des appels. Sélectionner le dernier numéro souhaité dans la liste.

Appuyer sur  pour lancer l'appel.

Options des appels

Appel en cours

Pendant une conversation téléphonique, un écran apparaît avec les options suivantes :

Activation/désactivation du son

Appuyer sur  activer/désactiver le micro du système.

Combiné/Mains libres

Appuyer sur  pour transférer l'appel du système vers le téléphone mobile et vice versa.

Mise en attente/Reprise

Appuyer sur  pour mettre en attente/reprendre l'appel.

Raccrocher

Appuyer sur  pour raccrocher.

Ajouter

Appuyer sur  pour ajouter un nouvel appel (conférence téléphonique).

Pavé numérique

Appuyer sur  pour afficher le pavé numérique.

PARAMÈTRES

Paramètres généraux

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur l'onglet général  pour accéder aux divers éléments à paramétrer.

- **Langue** : pour choisir la langue d'affichage système dans la liste.
- **Réinit. valeurs déf.** : pour rétablir les paramètres d'usine par défaut.
- **Mise à jour logiciel** : pour mettre le système à jour par clé USB et afficher les versions actuelles du logiciel/matériel.

Paramètres d'affichage

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur l'onglet Affichage pour accéder aux divers éléments à

paramétrer :

- **Luminosité** : pour régler la luminosité de l'écran tactile avec les boutons - et + ou en déplaçant le curseur. Disponible uniquement en affichage nocturne, lorsque les phares du véhicule sont allumés.

Paramètres des appareils

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur l'onglet Appareils pour accéder aux divers éléments à paramétrer :

- **Bluetooth** : pour activer/désactiver la visibilité Bluetooth du système.
- **Wi-Fi** : pour activer/désactiver le réseau Wi-Fi du système.
- **Rechercher des appareils** : pour sélectionner un appareil mobile à connecter (USB, Bluetooth®, Apple CarPlay® ou Android Auto).
- **Liste des appareils** : pour afficher l'appareil mobile précédent connecté et connecter ou supprimer un appareil.

Paramètres audio

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur **Audio** pour accéder aux divers éléments à paramétrer :

- **Paramètres radio** : pour activer/désactiver les fonctions radio (par ex. Radio Data System (RDS), Fréquence alternative (AF), Annonce trafic (TA)).
- **Répartition du son** : pour régler la répartition du son vers la gauche/droite (Balance) et vers l'avant/l'arrière (Fader).
- **Égaliseur** : pour régler les aigus, les médiums et les basses et pour activer/désactiver le niveau sonore et les fonctions de contrôle de volume en fonction de la vitesse.
- **Volume** : pour régler le volume en fonction de chaque source audio.

Paramètres de l'horloge

Appuyer sur  pour afficher la page principale.

Appuyer sur l'onglet Horloge pour accéder aux divers éléments à paramétrer :

- **Date et Heure** : pour changer la date et l'heure.
- **Format** : pour choisir le format d'affichage de la date et de l'heure.

Date et heure

Sélectionner **Régler la date**.

Régler le jour, le mois et l'année à l'aide des touches fléchées vers le haut et le bas.

Appuyer sur **OK** pour valider.

Sélectionner Régler l'heure. Régler les heures et les minutes à l'aide des touches fléchées vers le haut et le bas.

Appuyer sur **OK** pour valider.

Format

Sélectionner **Format de date** : JJ/MM/AAAA, MM-JJ-AA ou AAAA-MM-JJ.

Sélectionner **Format heure** : 24#heures ou 12#heures.

AIDE

Appuyer sur .

Sélectionner l'onglet du Manuel d'utilisation pour consulter le Manuel du propriétaire du véhicule.

Ou

Dans la liste, sélectionner l'onglet des tutoriels pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.

Éclairage

Feux extérieurs.....	84
Commutateur d'éclairage.....	84
Feux arrière.....	85
Commande automatique des feux	
.....	85
Feux de route.....	85
Feux de route automatiques.....	85
Réglage de la portée des phares.....	86
Phares pour conduite à l'étranger	
.....	86
Feux de jour.....	86
Appel de phares.....	86
Feux de détresse.....	87
Feux de direction.....	87
Phares antibrouillard.....	87
Feu antibrouillard arrière.....	88
Phares à LED.....	88
Feux de stationnement.....	89
Lentilles de feu embuées.....	89
Éclairage intérieur.....	89
Éclairage du combiné instruments	
.....	89
Éclairage intérieur.....	89
Lampes de lecture.....	90
Fonctions spéciales d'éclairage.....	90
Éclairage de la console centrale.....	90
Éclairage pour entrer dans le véhicule	
.....	90
Éclairage pour quitter le véhicule.....	91
Éclairage de localisation du véhicule	
.....	91

Protection contre la décharge de la batterie..... 91

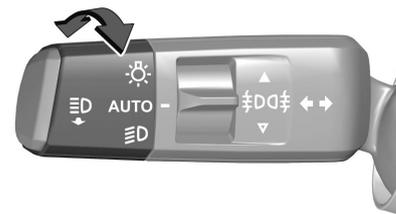
Feux extérieurs

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

⚠ Avertissement

Ne pas regarder directement dans les phares LED. Risque de lésion oculaire.

En fonction de la version :



Tourner le commutateur d'éclairage :

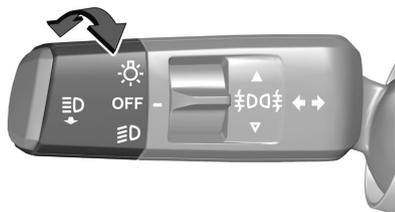


feux de position

AUTO la commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares



Feux de croisement / Feux de route



Tourner le commutateur d'éclairage :



feux de position

OFF Éteindre les feux



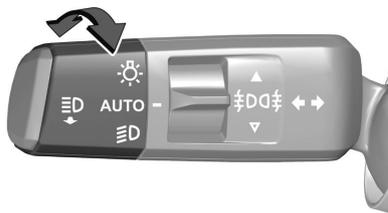
Feux de croisement / Feux de route

Témoin ⇒ la page 48.

FEUX ARRIÈRE

Les feux arrière s'allument avec les feux de route/croisement et les feux de position.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES FEUX



Quand la fonction de commande automatique des feux est activée, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les phares, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

Allumage automatique des phares

Mettre le commutateur en position : **AUTO**

En cas de mauvaises conditions d'éclairage, les phares s'allument automatiquement.

En outre, les phares sont allumés si les essuie-glaces de pare-brise ont effectué plusieurs balayages.

FEUX DE ROUTE



Pour activer ou désactiver les feux de route, tirer le levier deux fois.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le système bascule entre feux de croisement et feux de route et vice-versa pour éviter l'éblouissement. Une fois activés, les feux de route automatiques restent actifs et s'allument et s'éteignent selon les conditions environnantes. Le dernier réglage des feux de route automatiques restera mémorisé après avoir remis le contact.

Activation

En fonction de la version : L'assistance aux feux de route peut être activée via le menu des paramètres du véhicule au combiné.

Les feux de route s'allument automatiquement dans l'obscurité à une vitesse supérieure à 45 km/ h. Les feux de route s'éteignent à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais les feux de route automatiques restent actifs.

Le témoin vert  s'allume en permanence quand les feux de route automatiques sont activés ; le témoin

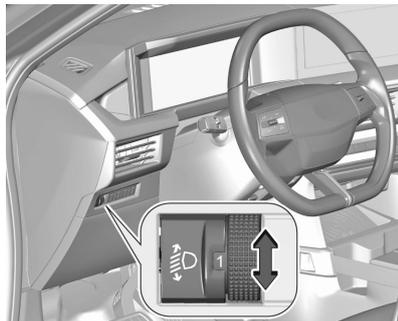
bleu  s'allume quand les feux de route sont allumés.

Désactivation

En fonction de la version : Le système peut être désactivé via le menu des paramètres du véhicule, au combiné.

Personnalisation du véhicule ⇨ la page 64

RÉGLAGE DE LA PORTÉE DES PHARES



Pour adapter la portée des phares en fonction du chargement du véhicule afin d'éviter l'éblouissement : tourner la molette dans la position désirée.

- 0 : sièges avant occupés
- 1 : sièges tous occupés
- 2 : sièges tous occupés et coffre chargé
- 3 : siège conducteur occupé et coffre chargé
- 4 : non utilisé
- 5 : non utilisé
- 6 : non utilisé

PHARES POUR CONDUITE À L'ÉTRANGER

En cas de circulation dans un pays où la conduite se fait du côté opposé de la route, il n'est pas utile de régler les phares.

Contactez un concessionnaire ou un atelier qualifié.

FEUX DE JOUR

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée.

⇨ la page 85

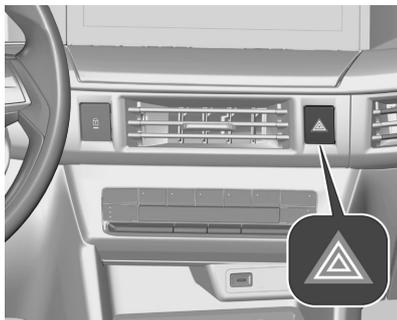
APPEL DE PHARES



Tirer pour faire un appel de phares.

Tirer pour désactiver les feux de route.

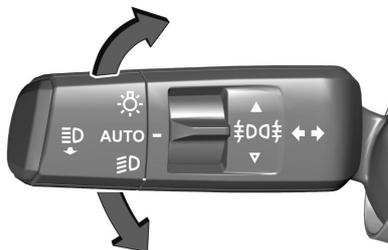
FEUX DE DÉTRESSE



Appuyer sur le bouton pour les allumer.

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement dès que le véhicule accélère à nouveau.

FEUX DE DIRECTION



vers le haut : feu de direction du côté droit

vers le bas : feu de direction du côté gauche

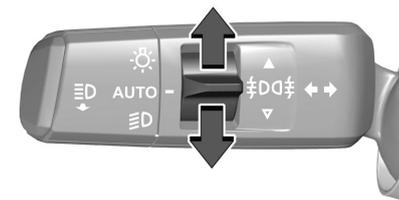
Un point de résistance peut être ressenti lors du déplacement du levier des clignotants.

Un clignotement continu débute lorsque le levier des clignotants est déplacé au-delà du point de résistance. Il s'arrête lorsque le volant est tourné dans la direction opposée ou lorsque le levier des clignotants est replacé manuellement en position neutre. Après 20 secondes, le volume du signal sonore augmente si la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Activer un clignotement temporaire en maintenant le levier des clignotants juste avant le point de résistance. Les clignotants resteront actifs jusqu'à ce que le levier des clignotants soit relâché.

Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

PHARES ANTIBROUILLARD



Pousser le commutateur une fois vers le haut pour allumer les phares antibrouillard avant.

Pousser le commutateur une fois vers le bas pour éteindre les phares antibrouillard avant.

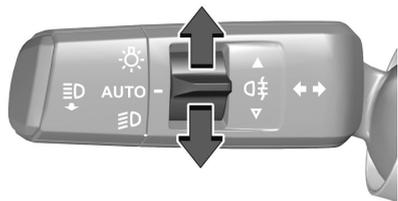
Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement des phares

antibrouillard fera automatiquement s'allumer les phares.

Les feux antibrouillard ne doivent être utilisés que dans les cas de très mauvaise visibilité, par ex. brouillard, neige ou forte pluie.

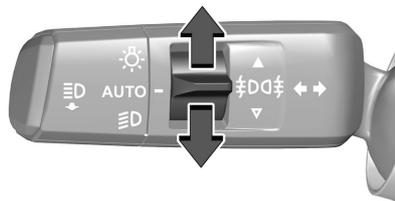
FEU ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

En fonction de la version :



Pousser le commutateur vers le haut pour allumer le feu antibrouillard arrière.

Pousser le commutateur vers le bas pour éteindre le feu antibrouillard arrière.



Pousser le commutateur deux fois vers le haut pour allumer le feu antibrouillard arrière.

Pousser le commutateur deux fois vers le bas pour éteindre le feu antibrouillard arrière.

Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement du feu antibrouillard arrière fera automatiquement s'allumer les phares.

Le feu antibrouillard arrière du véhicule est désactivé lors du remorquage d'une remorque ou une fiche est branchée à la prise, par ex. lorsqu'on utilise un porte-vélo.

PHARES À LED

Les phares Eco-LED et Uplevel-LED pour feux de route et feux de croisement assurent une meilleure visibilité dans toutes les conditions. Les phares

Uplevel-LED comportent les fonctions suivantes :

- feux d'angle
- feux de route automatiques ⇨ la page 55
- réglage automatique de la portée des phares

Feu d'angle

Le feu d'angle doit être en position **AUTO**.



Des LED particulières, basées sur l'angle de braquage et la vitesse, sont en plus déclenchées pour améliorer l'éclairage dans les virages. Elles sont activées jusqu'à une vitesse de 40 km/h.

Fonction de stationnement en marche arrière

Pour aider le conducteur à s'orienter, les feux d'angle et le feu de reculs'allument lorsque les feux de route sont allumés et

que la marche arrière est enclenchée. Ils restent allumés pendant un court instant après avoir quitté la marche arrière ou après avoir roulé à plus de 7 km/h en marche avant.

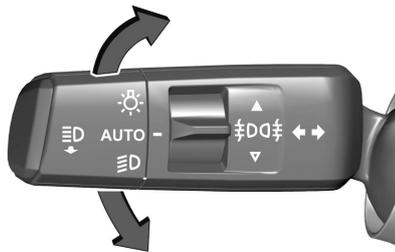
Réglage automatique de la portée des phares

Pour éviter d'éblouir les véhicules arrivant en sens inverse, le réglage de la portée des phares se fait automatiquement.

Défaillance du système de phares à LED

Lorsque le système détecte une panne du système de phares à LED, un avertissement s'affiche au combiné.

FEUX DE STATIONNEMENT



Quand le véhicule est stationné, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté :

1. Couper le contact.
2. Relever à fond le levier (feux de stationnement de droite) ou l'abaisser à fond (feux de stationnement de gauche).

Confirmation par signal sonore et via le témoin du clignotant correspondant.

LENTILLES DE FEU EMBUÉES

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement d'elle-même. Pour accélérer le processus, allumer les phares.

Éclairage intérieur

ÉCLAIRAGE DU COMBINÉ INSTRUMENTS

La luminosité des lampes suivantes peut être réglée dans le menu des paramètres du véhicule au combiné ou l'application Paramètres, quand les feux extérieurs sont allumés :

- éclairage du combiné

- affichage d'informations
- commutateurs et éléments de commande éclairés

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Remarque

En cas d'accident avec déploiement des airbags, l'éclairage de courtoisie s'allume automatiquement.

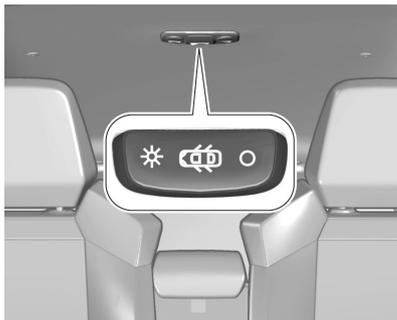
Éclairage de courtoisie

Actionner le commutateur à bascule :

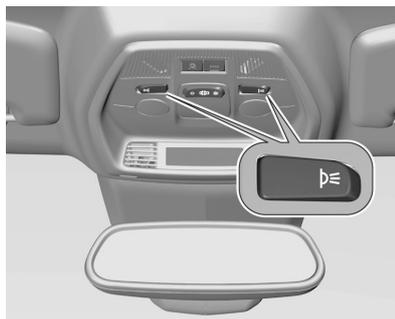
Laisser le commutateur en position centrale : commutation automatique
entre la position allumée **ON** et éteinte **OFF**

Appuyer sur le côté droit du commutateur : **ON**

Appuyer sur le côté gauche du commutateur : **OFF**

Plafonnier avant**Plafonniers arrière****LAMPES DE LECTURE**

Appuyer sur le bouton pour les allumer.

Lampes de lecture avant**Lampes de lecture arrière****Fonctions spéciales d'éclairage****ÉCLAIRAGE DE LA CONSOLE CENTRALE**

Une lampe d'ambiance intégrée à la console de toit éclaire la console centrale lorsque les phares sont allumés.

ÉCLAIRAGE POUR ENTRER DANS LE VÉHICULE**Éclairage d'accueil**

Une ou plusieurs des lampes suivantes s'allument pendant un court instant lors du déverrouillage du véhicule :

- phares
- feux arrière
- éclairage de plaque d'immatriculation
- éclairage de la console centrale
- éclairage intérieur

Le nombre de lampes allumées dépend de l'éclairage environnant.

Les éclairages s'éteignent dès que le contact est en position de marche.

L'activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de fonctionnement sont

paramétrables dans le menu des paramètres du véhicule au combiné.

Les lampes suivantes s'allument en plus quand la porte conducteur est ouverte :

- éclairage de quelques commutateurs
- combiné
- les lampes de vide-poches de porte

ÉCLAIRAGE POUR QUITTER LE VÉHICULE

Les éclairages suivants s'allument si le contact est coupé :

- phares
- éclairage intérieur
- éclairage de la console centrale

Ils s'éteignent automatiquement après un certain temps.

Cette fonction n'est active que dans le noir.

L'activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de fonctionnement sont paramétrables dans le menu des paramètres du véhicule au combiné.

La fonction peut également être activée ou désactivée en tirant le levier quand le contact est coupé.

ÉCLAIRAGE DE LOCALISATION DU VÉHICULE

Cette fonction permet de localiser le véhicule dans la pénombre en utilisant la commande à distance.

Les phares s'allument et les feux de direction clignotent pendant dix secondes.

PROTECTION CONTRE LA DÉCHARGE DE LA BATTERIE

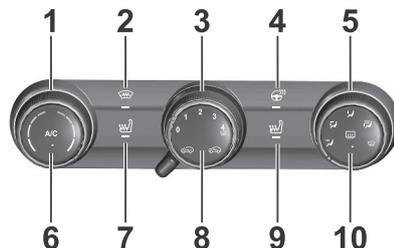
Pour éviter la décharge de la batterie du véhicule quand le contact est coupé, certaines lampes intérieures sont automatiquement arrêtées après un certain temps.

Climatisation

Systèmes de climatisation.....	92
Système de climatisation.....	92
Chauffage auxiliaire.....	95
Bouches d'aération.....	95
Bouches d'aération réglables.....	95
Bouches d'aération fixes.....	95
Entretien.....	96
Prise d'air.....	96
Fonctionnement normal de la climatisation.....	96
Entretien.....	96

Systèmes de climatisation

SYSTÈME DE CLIMATISATION



1. Température
2. Pare-brise chauffant ⇒ la page 13
3. Vitesse de soufflerie
4. Volant chauffant
5. Répartition de l'air
6. Marche/Arrêt du système de climatisation
7. Siège chauffant gauche ⇒ la page 18
8. Recyclage de l'air ambiant
9. Siège chauffant droit ⇒ la page 18

10. Lunette arrière et rétroviseurs extérieurs chauffants ⇒ la page 15 ⇒ la page 12

Réglage de la température

Tourner la molette 1 de bleu (froid) vers rouge (chaud).

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Réglage de la vitesse de ventilation

Tourner la molette 3 pour régler le flux d'air.

sens horaire : pour l'augmenter

sens anti-horaire : pour le diminuer

Volant chauffant

Activer le chauffage en appuyant sur le bouton 4.

L'activation est signalée par le témoin allumé dans le bouton.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

Réglage de la répartition d'air

Tourner la molette 5 pour sélectionner la prise d'air souhaitée.



: vers la tête via les bouches d'aération réglables



: vers la tête via les bouches d'aération réglables et vers les pieds



: vers les pieds



: vers les pieds et le pare-brise



: vers le pare-brise et les vitres latérales avant

Marche/Arrêt du système de climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

Appuyer sur le bouton 6 A/C pour activer la climatisation. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton. L'air conditionné ne fonctionne

que lorsque le moteur et le ventilateur sont en marche.

Appuyer de nouveau sur A/C pour activer l'air conditionné.

Remarque

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

Le système de climatisation refroidit et déshumidifie l'air dès que la température extérieure est légèrement supérieure au point de gel. Par conséquent, de la condensation peut se former et les condensats s'écoulent alors sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

Activer le refroidissement peut inhiber les arrêts automatiques.

Système Stop/Start ⇒ la page 99

Recyclage de l'air ambiant

Le recyclage de l'air de l'habitacle permet d'isoler l'habitacle de l'air pollué lors de passage dans des zones de forte circulation ou des tunnels.

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Remarque

Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

Tourner le sélecteur 8 vers la droite pour activer le recyclage de l'air de l'habitacle.

Tourner le sélecteur 8 vers la gauche pour désactiver le recyclage de l'air de l'habitacle et revenir en entrée d'air extérieur.

Avertissement

Le mode recyclage de l'air de l'habitacle réduit le renouvellement de l'air intérieur.

En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée.

On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers.

Refroidissement maximal

Ouvrir brièvement les vitres pour évacuer rapidement l'air chaud.
Mettre en marche la climatisation.

- Activer le recyclage de l'air de l'habitacle.
- Régler la distribution d'air vers la tête.
- Régler la température sur le niveau le plus froid.
- Régler la vitesse de ventilation au maximum.
- Ouvrir toutes les bouches d'aération.

Désembuage et dégivrage des vitres

- Tourner la molette 3 en position 4 : le flux d'air maximum est dirigé vers le pare-brise.
- Tourner la molette 5 sur  : le flux d'air maximum est dirigé vers le pare-brise.
- Régler la température sur le niveau le plus chaud.
- Mettre en marche la climatisation, si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante



- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers les vitres latérales.

Refroidissement maximal

Ouvrir brièvement les vitres pour évacuer rapidement l'air chaud.

Mettre en marche la climatisation.

- Activer le recyclage de l'air de l'habitacle.
- Régler la distribution d'air vers la tête.
- Régler la température sur le niveau le plus froid.
- Régler la vitesse de ventilation au maximum.
- Ouvrir toutes les bouches d'aération.

Préconditionnement de la température (en version BEV)

Le préconditionnement de la température permet de chauffer ou de ventiler l'habitacle avec l'air ambiant.

Le préconditionnement de la température peut être programmé via l'affichage d'informations ou l'application MyOpel.

L'état du préconditionnement de la température est indiqué par une LED.

- Si la LED est allumée : Une minuterie a été réglée.
- Si la LED clignote : Le système fonctionne.

La LED s'éteint à la fin de l'opération ou lorsque le préconditionnement de la température est arrêté à l'aide de la télécommande.

Le préconditionnement de la température peut être programmé à l'affichage d'informations.

Remarque

Le préconditionnement de la température s'active uniquement si le contact est coupé et que véhicule est verrouillé.

Si le niveau de charge de la batterie haute tension est inférieur à 30%, le préconditionnement de la température n'est pas activé.

Lorsque le véhicule est branché, le chargement de la batterie est prioritaire sur le préconditionnement.

Par conséquent, il ne peut être activé que si la batterie est chargée au-delà d'un seuil fixé à 80%.

Si un chauffage/ventilation récurrent est programmé et que deux procédures de chauffage/ventilation sont effectuées

sans que le véhicule ne fonctionne, la programmation est désactivée.

Réglage de la minuterie

Remarque

Plusieurs minuteries peuvent être programmées et enregistrées. Il est recommandé de programmer le préconditionnement de la température avec le véhicule branché, afin d'optimiser les performances à long terme de la batterie haute tension.

La procédure de chauffage/ventilation commence environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché, ou 20 minutes avant l'heure programmée lorsqu'il n'est pas branché et elle est maintenue ensuite pendant dix minutes.

CHAUFFAGE AUXILIAIRE

Chauffage d'appoint

Quickheat est un chauffage électrique d'appoint qui chauffe automatiquement l'habitacle plus rapidement.

Bouches d'aération

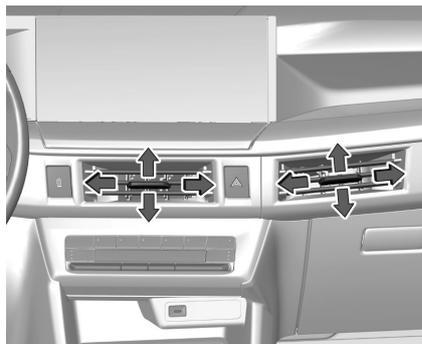
BOUCHES D'AÉRATION RÉGLABLES

Au moins deux bouches d'aération doivent être ouvertes pendant que le refroidissement fonctionne.

⚠ Avertissement

Ne pas fixer d'objets aux lames des aérateurs. Risque de dommages et de blessures en cas d'accident.

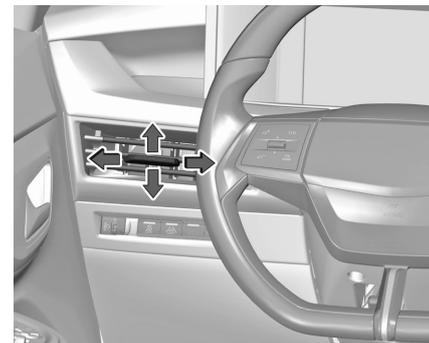
Bouches d'aération du tableau de bord



Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles.

Pour fermer la bouche d'aération, faire pivoter les lamelles vers l'intérieur.

Bouches extérieures d'aération du tableau de bord



Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles.

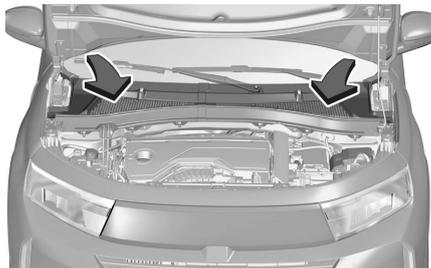
Pour fermer la bouche d'aération, faire pivoter les lamelles vers l'extérieur.

BOUCHES D'AÉRATION FIXES

D'autres bouches d'aération se trouvent sous le pare-brise et les vitres latérales ainsi que dans les espaces pour les pieds.

Entretien

PRISE D'AIR



La prise d'air dans le compartiment moteur, à l'extérieur devant le pare-brise, ne doit pas être encombrée. Le cas échéant, enlever les feuilles, les saletés ou la neige.

FONCTIONNEMENT NORMAL DE LA CLIMATISATION

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

ENTRETIEN

Pour une performance optimale du refroidissement, il est recommandé de vérifier annuellement le système de climatisation, à partir de la troisième année de mise en circulation du véhicule, en ce compris :

- test de fonctionnement et de pression
- fonctionnement du chauffage
- vérification de l'étanchéité
- contrôle des courroies d'entraînement
- nettoyage du condenseur et purge de l'évaporateur
- contrôle des performances

Conduite et utilisation

Recommandations pour la conduite	97
Contrôle du véhicule.....	97
Direction.....	97
Démarrage et utilisation.....	98
Rodage d'un véhicule neuf.....	98
Positions de la serrure de contact	
.....	98
Démarrage du moteur.....	98
Coupure d'alimentation en	
décélération.....	99
Système Stop/Start.....	99
En quittant le véhicule.....	102
Stationnement.....	102
Gaz d'échappement.....	103
Filtre d'échappement.....	103
Catalyseur.....	103
Boîtier de traction électrique.....	104
Boîte automatique Hybride 48 V.....	105
Moteur électrique (hybride 48 V).....	107
Mode e-Auto.....	109
Freins.....	109
Antiblocage de sécurité.....	109
Frein de stationnement.....	110
Assistance au freinage.....	112
Aide au démarrage en côte.....	112
Charge.....	113
Informations générales.....	113
Batterie haute tension.....	114
Types de recharge.....	114
Câble de recharge.....	115

Charge.....	118
Recharge programmable.....	120
État de recharge.....	121
Carburant.....	121
Ravitaillement.....	122
Consommation de carburant et	
émissions de CO2.....	124
Attelage de remorque.....	124
Remarques générales.....	124
Caractéristiques de conduite et	
conseils pour le remorquage.....	124
Utilisation d'une remorque.....	124
Dispositif d'attelage.....	125

Recommandations pour la conduite

CONTRÔLE DU VÉHICULE

Ne jamais rouler avec le moteur arrêté

De nombreux systèmes ne fonctionneront plus dans ce cas (p. ex. le servofrein, la direction assistée). Conduire de cette façon constitue un danger pour vous et pour les autres.

Tous les systèmes fonctionnent pendant un Autostop.

Système Stop/Start ⇔ la page 99.

Pédales

Afin d'empêcher le blocage de la pédale, la zone sous les pédales ne doit pas être recouverte d'un tapis.

Utiliser uniquement des tapis de sol, correctement posés et fixés par des dispositifs de maintien sur le côté conducteur.

DIRECTION

En cas de perte de direction assistée en raison de l'arrêt du moteur ou d'une défaillance du système, le véhicule peut tout de même être dirigé, mais un effort supplémentaire sera nécessaire.

Démarrage et utilisation

RODAGE D'UN VÉHICULE NEUF

Pendant les premiers déplacements, ne pas freiner brusquement si cela n'est pas nécessaire.

Au cours du premier trajet, de la fumée peut se former en raison de la cire et de l'huile moteur qui s'évaporent du système d'échappement.

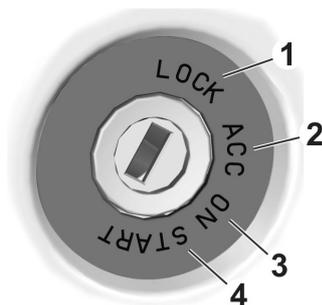
Stationner le véhicule à l'air libre un moment après le premier trajet et éviter de respirer les vapeurs.

Pendant la période de rodage, la consommation de carburant et d'huile moteur peut être supérieure.

En outre, le processus de nettoyage du filtre d'échappement peut avoir lieu plus souvent.

Filtre d'échappement ⇒ la page 103.

POSITIONS DE LA SERRURE DE CONTACT



- 1 insertion et retrait de la clé, volant bloqué
- 2 contact coupé : certaines fonctions restent actives jusqu'à ce que la clé soit retirée ou que la porte du conducteur soit ouverte, pour autant que le contact ait été mis précédemment, volant débloqué
- 3 allumage en mode alimentation : le contact est mis, le moteur tourne, des témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont disponibles, volant débloqué

- 4 démarrage du moteur du véhicule : relâcher la clé une fois que le moteur a été démarré

Blocage du volant

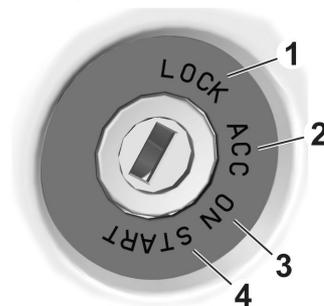
Retirer la clé du contacteur d'allumage et tourner le volant jusqu'à ce qu'il s'engage.

⚠ Avertissement

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant le roulage, car cela bloquerait le volant.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Véhicules avec commutateur d'allumage



Tourner la clé en position 3 pour déverrouiller le volant.

Boîte manuelle : actionner la pédale d'embrayage et de frein.

Boîte automatique : actionner la pédale de frein.

Ne pas accélérer.

Tourner brièvement la clé sur la position 4 et la relâcher une fois que le moteur a démarré.

Boîte manuelle : pendant un Autostop, enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.

Système Stop/Start ⇒ la page 99

Boîte automatique : pendant un Autostop, relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur.

Système Stop/Start ⇒ la page 99

Démarrage du véhicule à basses températures

Le démarrage du moteur sans chauffage auxiliaire est possible jusqu'à -30°C pour les moteurs essence.

Il faut juste choisir une huile moteur de viscosité adaptée, le carburant correct, effectuer les entretiens prescrits et avoir

une batterie du véhicule suffisamment chargée.

À des températures inférieures à -30°C la boîte automatique a besoin d'un temps de chauffage d'environ cinq minutes. Le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Réchauffement du moteur turbo

Après le lancement, le couple moteur disponible peut être réduit pendant quelques instants, notamment lorsque le moteur est froid. Cette limitation permet au système de lubrification de protéger totalement le moteur.

COUPURE D'ALIMENTATION EN DÉCÉLÉRATION

L'alimentation en carburant est automatiquement coupée en décélération, c'est-à-dire quand le véhicule roule et qu'un rapport est engagé, mais que la pédale d'accélérateur est relâchée.

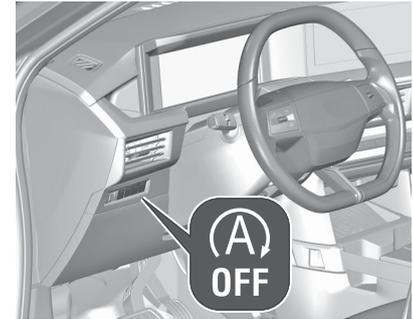
En fonction des conditions de conduite, la coupure d'alimentation en décélération peut être désactivée.

SYSTÈME STOP/START

Le système Stop/Start permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement. Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule roule lentement ou est à l'arrêt, par ex., devant un feu rouge ou dans un bouchon.

Activation

Par défaut, le système est activé à la mise du contact du véhicule.



Le système est prêt à fonctionner lorsque la LED du bouton est éteinte.

Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur **A**.

Si le système Stop/Start n'est temporairement pas disponible et que le

bouton est enfoncé, la LED du bouton clignote.

L'activation du système est confirmée par un message.

Désactivation

Pour désactiver le système Stop/Start manuellement, appuyer sur. 

La désactivation est indiquée lorsque la DEL dans le bouton s'allume.

Autostop

Véhicules à boîte manuelle

Un Autostop peut être activé avec le véhicule immobilisé.

Activer un Autostop de la manière suivante :

- Enfoncer la pédale d'embrayage.
- Placer le levier au point mort.
- Relâcher la pédale d'embrayage.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Véhicules à boîte automatique

Si le véhicule est immobilisé avec la pédale de frein enfoncée, Autostop est automatiquement activé.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Le système Stop/Start est désactivé sur des pentes de 12% ou plus.

Indication

Un Autostop est signalé par le témoin



Lors d'un Autostop, les performances de freinage et du chauffage sont conservées.

Conditions pour un Autostop

Le système Stop/Start vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système Stop/Start n'est pas désactivé manuellement.
- La porte conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée et en bon état.
- Le moteur est chaud.

- La température de liquide de refroidissement du moteur n'est pas trop élevée.
- La température de gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par ex. après avoir conduit le véhicule avec une charge de moteur élevée.
- La température ambiante n'est pas trop basse ni trop élevée.
- Le système de commande de climatisation permet un Autostop.
- La dépression de frein est suffisante.
- La fonction d'auto-nettoyage du filtre d'échappement n'est pas activée.
- Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop.

Autostop est inhibé si ces conditions ne sont pas remplies. En outre, Autostop peut être inhibé :

- par certains réglages du système de climatisation ⇒ la page 92
- immédiatement après avoir roulé à une vitesse plus élevée
- en cas de rodage d'un véhicule neuf ⇒ la page 98
- par le désembuage actif

- en cas de fortes pentes ascendantes ou descendantes
- si le véhicule n'a pas dépassé 10 km/h depuis le dernier démarrage du moteur

Dans ces cas, l'icône du combiné se met à clignoter pendant quelques secondes, puis s'éteint.

Remarque

Autostop peut être inhibé plusieurs heures après le remplacement ou le rebranchement d'une batterie.

Protection contre le déchargement de la batterie du véhicule

Pour assurer le redémarrage fiable du moteur, le système Stop/Start intègre plusieurs fonctions de protection contre la décharge de la batterie du véhicule.

Mesures d'économie d'énergie

Pendant un Autostop, plusieurs équipements électriques tels que le chauffage électrique d'appoint ou le chauffage de lunette arrière sont désactivés ou commutés en mode d'économie d'énergie. La vitesse de soufflerie du système de climatisation est réduite pour économiser de l'énergie.

Redémarrage du moteur par le conducteur

Après redémarrage du moteur, Autostop est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

Véhicules à boîte manuelle

Enfoncer la pédale d'embrayage sans enfoncer la pédale de frein pour redémarrer le moteur.

Véhicules à boîte automatique

Le moteur redémarre dans les cas suivants :

- pédale de frein relâchée pendant que le levier sélecteur est en position **D** ou **M**
- pédale de frein relâchée ou levier sélecteur en position **N** lorsque le levier sélecteur est placé en position **D** ou **M**
- levier sélecteur déplacé en position **R**

Redémarrage du moteur par le système Stop/Start

Véhicules à boîte manuelle : le sélecteur doit être au point mort pour permettre le redémarrage automatique.

Si l'une des conditions suivantes se produit pendant un Autostop, le système

Stop/Start redémarrera automatiquement le moteur :

- système Stop/Start désactivé manuellement
- ceinture de sécurité du conducteur détachée et porte du conducteur ouverte
- température du moteur trop basse
- niveau de charge de la batterie du véhicule inférieur à un niveau défini
- dépression de frein insuffisante
- le véhicule est déplacé ou roule au moins à la vitesse d'un piéton
- le système de climatisation demande le démarrage du moteur
- climatisation activée manuellement

Si un accessoire électrique, un lecteur CD portable par ex., est branché sur la prise de courant, une brève chute de tension au redémarrage peut être perçue.

EN QUITTANT LE VÉHICULE

 **Avertissement**

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

STATIONNEMENT

 **Avertissement**

- Ne pas garer le véhicule sur une surface facilement inflammable. La température élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface.

- Serrer le frein de stationnement.
- Si le véhicule se trouve sur une surface plane ou en montée, engager le premier rapport ou mettre le levier sélecteur sur la position **P**. En montée, tourner les roues avant côté opposé du trottoir.

Si le véhicule se trouve sur une descente, engager la marche arrière ou mettre le levier sélecteur sur la position **P**. Tourner les roues avant vers le trottoir.

- Fermer les vitres.
- Arrêter le moteur.
- Retirer la clé de contact du contacteur d'allumage ou couper l'allumage des véhicules avec le bouton d'alimentation. Selon la version, tourner le volant jusqu'à ce que le blocage du volant s'enclenche.

- Verrouiller le véhicule.
- Activer l'alarme antivol.
- Les ventilateurs de refroidissement du moteur peuvent se mettre en marche même si le moteur est arrêté ⇒ la page 156.

ATTENTION

Après avoir roulé à régimes moteur élevés ou avec une charge élevée du moteur, il convient, pour ménager le turbocompresseur, de faire fonctionner brièvement le moteur à faible charge avant de l'arrêter ou de le faire tourner au ralenti pendant environ 30 secondes.

Remarque

En cas d'accident avec déploiement d'airbag, le moteur se coupe automatiquement si le véhicule s'arrête dans un temps prédéterminé.

Dans les pays où les températures sont extrêmement basses, il peut être nécessaire de stationner le véhicule sans serrer le frein de stationnement. Veiller à garer le véhicule sur une surface plane.

Frein de stationnement ⇒ la page 110

Gaz d'échappement

Avertissement

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, qui est incolore et inodore et qui peut être mortel s'il est inhalé.

Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.

Faire réparer la cause du défaut par un atelier agréé.

Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

FILTRE D'ÉCHAPPEMENT

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.

Le début de saturation du filtre d'échappement est indiqué par l'allumage

temporaire du symbole , accompagné d'un message au combiné.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

Remarque

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si  reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas.

Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Prendre contact avec un atelier.

CATALYSEUR

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

Avertissement

Des qualités de carburant autres que celles mentionnées aux pages ⇨ 223, ⇨ 282 pourraient endommager le catalyseur ou les composants électroniques.

L'essence non brûlée surchauffe et endommage le catalyseur.

Il faut donc éviter d'utiliser excessivement le démarreur, de rouler jusqu'à ce que le réservoir soit vide et de démarrer le moteur en poussant le véhicule ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Boîtier de traction électrique

Le véhicule utilise un boîtier de traction électrique avec une transmission à 1 vitesse.

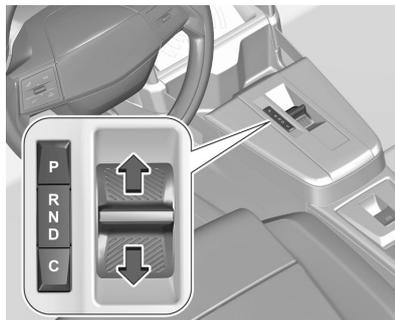
ATTENTION

Si le véhicule semble accélérer lentement ou ne répond pas en essayant d'accélérer, ne pas poursuivre le trajet. Le boîtier de traction électrique peut être endommagé. Contacter un atelier dès que possible.

ATTENTION

Faire patiner les pneus ou maintenir le véhicule sur place en côte en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut endommager le boîtier de traction électrique. Si le véhicule est calé, ne pas faire patiner les roues. En cas d'arrêt en côte, utiliser les freins pour maintenir le véhicule en place.

Utilisation du levier sélecteur



Déplacer le sélecteur ou appuyer sur les boutons respectifs.

- P** Mode Parc
- R** Mode Marche arrière
- N** Mode Point mort
- D** Mode Automatique
- C** Mode Confort

Après avoir déplacé le sélecteur, il revient en position centrale. Le mode engagé s'affiche au combiné.

Le déplacement du sélecteur au-delà du point de résistance permet de sauter le point mort **N**.

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

Mode de stationnement **P**

Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt. En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré. **P** s'engage automatiquement lorsque

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 3 mi/h
- **N** a été sélectionné pendant un certain temps

Si le véhicule se déplace trop rapidement, **P** n'est pas engagé.

Mode marche arrière **R**

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode point mort N

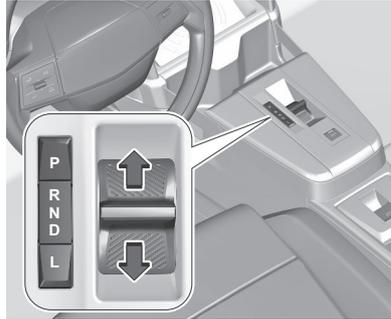
Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique D avec freinage régénératif

Ce mode est celui de la conduite normale. Lorsque **D** est engagé, le freinage régénératif est activé par défaut.

Mode Confort C

Appuyer sur **C** pour désactiver le freinage régénératif. Appuyer à nouveau sur **C** pour activer le freinage régénératif.

Boîte automatique Hybride 48 V

P : Mode Parc

R : Mode Marche arrière

N : Mode Point mort

D : Mode Automatique

L : Mode dynamique bas

Après avoir déplacé le sélecteur, il revient en position centrale. Le mode engagé s'affiche au combiné.

Le déplacement du sélecteur au-delà du point de résistance permet de sauter le point mort **N**.

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

Mode de stationnement P

Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt. En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré. **P** s'engage automatiquement lorsque

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 3 mi/h
- **N** a été sélectionné pendant un certain temps

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode point mort N

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode Automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Hybride 48 V ⇒ la page 105

Mode e-Auto ⇒ la page 109

Mode dynamique bas L

Ce mode fournit plus de freinage moteur.

Appuyer sur **L** pour engager le mode dynamique bas.

Roue libre / mode station de lavage

Dans certaines situations, par ex. dans une station de lavage automatique, etc., les roues du véhicule doivent pouvoir bouger librement lorsque le moteur est arrêté.

Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte du conducteur doit être fermée.

1. Enfoncer la pédale de frein et sélectionner **N**.
2. Dans les cinq secondes qui suivent, maintenir la pédale de frein enfoncée,

couper le contact et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.

3. Relâcher la pédale de frein et mettre le contact.
4. Maintenir la pédale de frein enfoncée et appuyer sur le commutateur de frein de stationnement.
5. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Un message s'affiche au combiné indiquant que les roues seront débloquées pendant les 15 prochaines minutes.

Pour revenir au fonctionnement normal, maintenir la pédale de frein enfoncée, mettre le moteur en marche et appuyer sur **P**.

Indication de rapport de vitesse ▲ ou ▼

▲ ou ▼ avec un chiffre à côté indique à quel moment un changement de rapport est recommandé pour des raisons d'économie de carburant.

Programmes de conduite électroniques

Après un démarrage à froid, le programme de température de service amène rapidement le catalyseur à la température nécessaire en augmentant

le régime moteur.

Des programmes spéciaux adaptent automatiquement les points de changement de vitesse en cas de montées ou de descentes.

En conditions de neige ou de glace ou sur d'autres surfaces glissantes, la commande de transmission électronique permet au conducteur de sélectionner manuellement la première, la deuxième ou la troisième vitesse pour prendre la route.

Anomalie

En cas de défaillance,  s'allume au combiné avec un message.

Messages du véhicule ⇒ la page 63

Ne pas dépasser 100 km/h.

Prendre contact avec un atelier.

Coupeure d'alimentation électrique

En cas de coupure de courant, il n'est pas possible de sélectionner un autre mode lorsque **P** engagé.

Remorquage du véhicule ⇒ la page 177

Si la batterie du véhicule est déchargée, effectuer le démarrage par câble.

Démarrage par câbles auxiliaires⇒ la page 175

Si la batterie du véhicule n'est pas à l'origine de la défaillance, adressez-vous à atelier.

Caractéristiques Hybride 48 V

Le moteur électrique fonctionne pendant le démarrage et l'accélération. La conduite propulsée par moteur électrique n'est possible qu'à vitesse lente, par ex. lors de manœuvres de stationnement ou de circulation dans les embouteillages. Sur des autoroutes en pente à une vitesse inférieure à 150 km/h, le moteur thermique se coupe automatiquement lorsque c'est possible et le véhicule est propulsé par le moteur électrique sur une courte distance.

Moteur électrique (hybride 48 V)

Le moteur électrique inclus avec la boîte de vitesses automatique, qui sert au premier démarrage, fournit une alimentation de 12 V via le convertisseur

CC/CC et une assistance électrique au moteur essence.

Le moteur électrique présente les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost
- e-Creeping
- e-Launch
- e-Queueing
- e-Parking

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur

essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

ATTENTION

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

Avertissement

Moteur tournant et freins relâchés, si **R**, **Dou Lest** sélectionné, le véhicule démarre, même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Ne jamais appuyer sur les pédales d'accélérateur et de frein en même temps : risque d'endommagement de la boîte de vitesses !

ATTENTION

Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode P. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

⚠️ Avertissement

À une vitesse inférieure à 5 km/h l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement mode P - risque de freinage brusque !

⚠️ Avertissement

En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

ATTENTION

Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée. Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queuing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en

utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

ATTENTION

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'assistance au freinage.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de

vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Le moteur à essence peut également être éteint en mode manuel lorsqu'il est arrêté dans la circulation ou lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée.

Le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé (**Normal** or **Éco**) est également conservé.

Mode e-Auto

Le moteur à essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées. Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Le véhicule roule à moins de 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la

demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.

ATTENTION

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30 % de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

La commande « **e-Auto OFF** » du tableau de bord permet d'activer/désactiver le mode e-Auto.

- Appuyer sur le bouton du tableau de bord.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.

Lorsque la fonction est désactivée, le témoin e-auto s'allume sur le tableau de bord.

ATTENTION

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide du bouton du tableau de bord.

Freins

ANTIBLOCAGE DE SÉCURITÉ

Antiblocage de sécurité (ABS) empêche le blocage des roues.

Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation.

Afin d'obtenir un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale.

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Avant de prendre la route, le système procède à un test de fonctionnement automatique qui pourrait être perceptible.



Témoin ⇒ la page 52.

Anomalie

⚠ Avertissement

En cas de défaillance de l'ABS, les roues peuvent avoir tendance à se bloquer en cas de freinage brutal. Les avantages de l'ABS ne sont plus disponibles. Lors d'un freinage brutal, le véhicule ne peut plus être dirigé et peut dérapier.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

FREIN DE STATIONNEMENT

⚠ Avertissement

Avant de sortir du véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement. Le témoin s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement électrique est serré.



Serrage quand le véhicule est à l'arrêt

⚠ Avertissement

Tirer sur (P) pendant une seconde minimum jusqu'à ce que (P) s'allume en permanence et que le frein de stationnement soit serré.

Le frein de stationnement électrique fonctionne automatiquement avec une force appropriée.

Avant de quitter le véhicule, vérifiez l'état du frein de stationnement électrique. ⇒ la page 48

Le frein de stationnement électrique peut toujours être actionné, même avec le contact coupé.

Ne pas actionner le frein de stationnement électrique trop souvent sans faire tourner le moteur, car cela déchargera la batterie du véhicule.

Desserrage

Mettre le contact. Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis pousser .

Aide au démarrage

Véhicules à boîte manuelle : En enfonçant la pédale d'embrayage, puis en la relâchant légèrement et en enfonçant légèrement la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électrique se desserre alors automatiquement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé.

Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur .

Véhicules à boîte automatique :

L'engagement de **R**, **D**, **C** ou **L** et l'enfoncement de la pédale d'accélérateur relâchent

automatiquement le frein de stationnement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé. Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur .

Freinage en roulant

Quand le véhicule roule et que  reste tiré, le frein de stationnement électrique décélère le véhicule. Dès que  est relâché, le freinage s'arrête.

Le système d'antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle électronique de stabilité stabilisent le véhicule pendant

que  reste tiré. En cas d'erreur de frein électrique de stationnement, un message d'avertissement s'affiche au combiné.

En cas d'échec du système d'antiblocage de sécurité et de la fonction de contrôle électronique de stabilité, un de ces

témoins   ou les deux s'allument au combiné. Dans ce cas, la stabilité pendant la décélération du véhicule ne peut être maintenue que grâce à de courtes tractions répétées du

commutateur jusqu'à ce que le véhicule soit immobilisé.

Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique comprend l'application automatique et le relâchement automatique du frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut également être serré ou relâché manuellement à l'aide du .

Serrage automatique

- Le frein de stationnement électrique est serré automatiquement lorsque le véhicule est immobile et avec le contact coupé.
-  s'allume au combiné et un message s'affiche pour confirmer l'application.

Desserrage automatique

Le desserrage automatique du frein de stationnement à commande électrique reste inhibé tant que la porte conducteur est ouverte.

Le frein de stationnement est relâché automatiquement au démarrage.

-  s'éteint au combiné et un message s'affiche pour confirmer le desserrage.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, par ex. par temps extrêmement froid ou en remorquage, il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique.

1. Démarrer le moteur.
2. Si le frein de stationnement est desserré, tirer sur  pour serrer le frein de stationnement.
3. Retirer le pied de la pédale de frein.
4. Appuyer sur  pendant au moins dix secondes et au maximum 15 secondes.
5. Relâcher .
6. Maintenir la pédale de frein enfoncée.
7. Tirer sur  pendant deux secondes.

Défaillance

Le mode de défaillance du frein de stationnement électrique est signalé par

un témoin  et par un message affiché sur le combiné.

Le témoin de frein de stationnement clignote : le frein de stationnement électrique n'est pas totalement serré ou desserré. En cas de clignotement permanent, desserrer le frein de stationnement électrique, puis essayer à nouveau de le serrer.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, la force de freinage maximale sera automatiquement appliquée.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

Le système aide à prévenir un recul intempestif lors d'un démarrage en côte. Lorsque la pédale de frein est relâchée

à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant deux secondes supplémentaires. Les freins se relâchent automatiquement dès que le véhicule commence à accélérer.

En quittant le véhicule⇒ la page 102

Freinage régénératif

Avertissement

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est chargée quasi complètement, la force de freinage du moteur peut être réduite temporairement. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avertissement

Les feux de stop s'allument en fonction de la force de freinage.

BEV : Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie haute tension.

Boîtier de traction électrique⇒ la page 104

Véhicule hybride 48 V : Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie 48 V.

Boîte automatique Hybride 48 V ⇒ la page 105

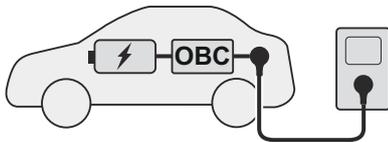
Charge

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avertissement

Les porteurs d'un pacemaker doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.

La recharge de la batterie haute tension du véhicule dépend de plusieurs facteurs :



- batterie haute tension du véhicule
- chargeur embarqué interne (OBC)
- câble de recharge

- dispositif de recharge externe

Le câble de recharge permet de raccorder le véhicule à un chargeur externe fournissant une alimentation électrique. Ce peut être une prise électrique domestique, une prise Green'Up, une Wallbox ou une borne de recharge publique.

La batterie haute tension est chargée uniquement en courant continu (CC). Lors de la recharge du véhicule avec du courant alternatif (CA), le CA doit être converti en CC. Cette opération est effectuée par le chargeur embarqué du véhicule. Le chargeur embarqué est disponible en 7,4 kW (monophasé) et 11 kW (triphase).

Si le véhicule est chargé à une borne de recharge publique en CC, la conversion en CC n'est pas nécessaire. La batterie haute tension peut être directement chargée avec du CC fourni par la borne de recharge CC

La vitesse de recharge de la batterie haute tension du véhicule dépend de l'élément le plus faible de la chaîne de recharge. Pour obtenir la vitesse maximale de recharge, un câble de recharge et un chargeur doivent être coordonnés.

Remarque

Vérifier que le câble de charge utilisé est bien adapté au chargeur embarqué du véhicule.

Types de recharge ⇒ la page 114

Câble de recharge ⇒ la page 115

Consommation d'énergie électrique et autonomie

La consommation d'énergie électrique (combinée) se situe dans une plage de 18,5 kWh/100 km.

L'autonomie peut atteindre 305 km.

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation d'énergie électrique est régie par la directive R (CE) n° 715/2007 et n°

2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

BATTERIE HAUTE TENSION

⚠ Avertissement

La détérioration de la batterie haute tension ou du système haute tension peut présenter un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par un choc modéré à grave, le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Tant que l'inspection technique n'est pas terminée, stationner le véhicule en extérieur, à au moins 5 mètres de distance de toute structure ou de tous autres objets inflammables.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par une inondation ou un incendie, le laisser sur place et le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80 %.
- Ne pas décharger complètement la batterie haute tension.

- Ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de douze heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge entre 20 et 40 %.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C pendant plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule à basse température (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou au dessus de 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie haute tension comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser un générateur pour recharger la batterie haute tension.

Stockage du véhicule ⇒ la page 154

Fuite

Si la batterie haute tension est endommagée, il peut s'en suivre une fuite de gaz ou de liquides toxiques, immédiatement ou ultérieurement. Il est recommandé de :

- En cas d'incident, toujours informer les services d'incendie et d'urgence que

le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.

- Ne jamais toucher les liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie haute tension qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.
- Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement doit être complété et la cause de la perte de liquide de refroidissement réparée par un atelier.

TYPES DE RECHARGE

Il existe différents types de recharge de la batterie haute tension du véhicule.

Recharge sur des Wallbox

Une Wallbox est une unité de recharge pour foyers privés. Elle contient un câble

de recharge qui doit être connecté au port de recharge du véhicule. Certaines Wallbox ne disposent pas de câble de recharge. Dans ce cas, un câble de recharge est nécessaire et doit être connecté à la Wallbox et au port de recharge du véhicule.

Le temps de recharge peut être d'environ cinq heures avec une puissance de recharge de 11 kW ou de sept heures et demie avec une puissance de recharge de 7,4 kW.

Recharge sur des bornes de recharge

Les bornes de charge peuvent fournir du courant alternatif (CA) ou du courant continu (CC). Le temps de recharge peut varier selon la borne de recharge. Les bornes de recharge CC permettent une recharge le plus rapide. Pour charger la batterie du véhicule, le câble de recharge de la station doit être connecté au port de recharge du véhicule.



- Borne de recharge CA : Le temps de recharge peut être d'environ cinq heures avec une puissance de recharge de 11 kW ou de sept heures et demie avec une puissance de recharge de 7,4 kW.



- Borne de recharge CC : La batterie peut être chargée jusqu'à environ 80 % de sa capacité en environ 30 minutes, à une puissance de recharge de 100 kW.

Recharge sur des prises électriques domestiques



La batterie haute tension du véhicule peut être chargée sur une prise électrique domestique. Brancher le câble de recharge au port de recharge

du véhicule et à la prise électrique domestique.

Le temps de recharge peut prendre environ 30 heures avec une puissance de recharge de 1,8kW.

CÂBLE DE RECHARGE

En fonction du type de recharge, différents câbles de recharge sont utilisés.

⚠ Avertissement

Une utilisation incorrecte des câbles de recharge portables peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des brûlures, pouvant entraîner des dommages matériels, des blessures graves voire mortelles.

- Ne pas utiliser de câbles de rallonge, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la masse, de protections contre les surcharges ou d'autres dispositifs similaires.
- Ne pas utiliser une prise de courant usée ou endommagée, ou une prise qui ne maintient pas fermement la fiche en place.
- Ne pas immerger le câble de recharge dans un liquide.
- Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement mise à la masse.
- Ne pas utiliser de prise électrique qui se trouve sur un circuit avec d'autres charges électriques.

⚠ Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité et les consignes avant d'utiliser ce produit. Le non-respecter des avertissements et des consignes expose au risque de choc électrique, d'incendie ou de blessure grave.

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à proximité du véhicule pendant qu'il est en charge et ne jamais les laisser jouer avec le câble de recharge.

Si la fiche fournie ne correspond pas à la prise électrique, ne pas la modifier. Demander à un électricien qualifié d'examiner la prise électrique.

Ne pas introduire les doigts dans le connecteur du véhicule électrique.

⚠ DANGER

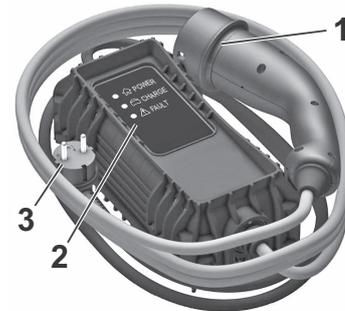
Il existe un risque de choc électrique pouvant provoquer des blessures graves voire mortelles.

Ne pas utiliser le câble de recharge s'il est endommagé, même partiellement.

Ne pas ouvrir ou retirer le cache du câble de recharge.

Ne faire réparer que par un personnel qualifié. Connecter le câble de recharge à une prise correctement reliée à la terre avec des câbles en bon état.

Câble domestique de base (Mode 2) / Câble domestique amélioré (Mode 2)



1. Fiche véhicule
2. Témoins d'état

3. Fiche murale

Les câbles domestiques de base (Mode 2) sont utilisés pour la recharge sur des prises électriques domestiques. Un câble domestique de base (Mode 2) se compose d'une fiche côté véhicule, d'un boîtier de commande et d'une fiche pour la prise électrique domestique. Le boîtier de commande possède un contrôleur de charge intégré et plusieurs LED indiquant l'état de recharge.

Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont similaires aux câbles domestiques de base (Mode 2). Toutefois, les performances de recharge des câbles domestiques améliorés (recharge Mode 2) sont meilleures que celles des câbles domestiques de base (Mode 2).

Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont utilisés sur des prises Green'Up qui doivent être installées par un électricien certifié chez le client.

Indicateurs d'état du câble de charge

Après avoir branché le câble de recharge, un auto-diagnostic rapide est réalisé et tous les indicateurs d'état s'allument pendant un moment. Pour les fonctions des indicateurs d'état, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Information importante relative à la recharge du véhicule électrique avec câbles portables

- La recharge d'un véhicule électrique peut imposer une charge plus importante qu'une application domestique conventionnelle au système électrique d'un bâtiment.
- Avant tout branchement à une prise électrique, demander à un électricien qualifié de procéder à une inspection et de vérifier si le circuit électrique (prise électrique, câblage, jonctions et dispositifs de protection) peut supporter un service intensif à une charge continue de 10 A.
- Les prises électriques peuvent s'user en cas d'utilisation normale ou se détériorer au fil du temps, ce qui les rend inadaptées à la recharge d'un véhicule électrique.
- Contrôler la prise/fiche électrique lors de la recharge et interrompre leur utilisation si la prise/fiche électrique est chaude, puis faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.
- À l'extérieur, effectuer le branchement à une prise électrique étanche.
- Monter le câble de charge de manière à réduire les tensions sur la prise / fiche.

Câble de recharge Mode 3



1. Fiche véhicule
2. Fiche pour Wallbox / borne de recharge CA

Les câbles de recharge Mode 3 sont utilisés pour la recharge sur des Wallbox murales et sur les bornes de recharge CA. Un câble de recharge Mode 3 dispose d'une fiche côté véhicule et d'une fiche côté Wallbox / borne de recharge CA. Les Wallbox murales / bornes de recharge CA peuvent disposer d'un câble de recharge Mode 3 intégré. Pour plus d'informations sur le câble de recharge Mode 3, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Câble de recharge Mode 4

Remarque

Utiliser uniquement des câbles de recharge CC de moins de 30 mètres. Les câbles de recharge Mode 4 sont utilisés pour la recharge CC. Si des câbles de recharge Mode 4 sont intégrés aux bornes de recharge CC, ils ne présentent qu'une fiche côté véhicule.

CHARGE**⚠ Avertissement**

Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge.

Afin d'assurer la compatibilité de la fiche et de la prise, des étiquettes différentes sont utilisées. Les étiquettes se trouvent à l'intérieur du volet du port de recharge du véhicule. Veiller à connecter uniquement un câble du même type.



Fiche ou prise de type 2 utilisée pour la recharge en courant alternatif



Fiche ou prise FF utilisée pour la recharge en courant continu (CC)

⚠ Avertissement

Éviter de laisser entrer du liquide dans le port de recharge du véhicule, la fiche côté véhicule du câble de recharge et la prise électrique domestique.

Pour charger sur une borne de recharge publique en CA / borne de recharge publique en CC, suivre les instructions d'utilisation de la borne de recharge correspondante. Les bornes de recharge publiques en CA risquent de ne pas

disposer d'un câble de recharge intégré. Dans ce cas, un câble de recharge Mode 3 portable est nécessaire.

⚠ Avertissement

Lors de la charge sur une prise électrique domestique, utiliser uniquement une prise correctement reliée à la terre et protégée par un commutateur différentiel de 30 mA.

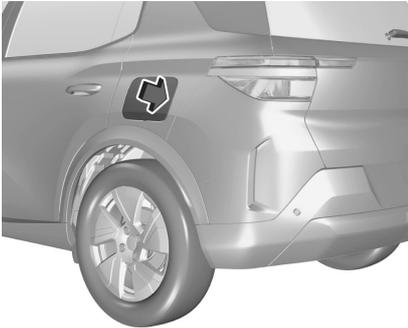
Utiliser uniquement une prise électrique domestique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.

Faire vérifier par un électricien qualifié l'installation électrique à utiliser. L'installation doit être conforme aux normes nationales et doit être compatible avec le véhicule.

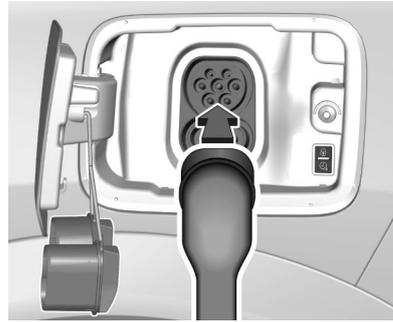
Pour utiliser une prise électrique domestique spécifique, la faire installer par un électricien qualifié.

S'assurer que la prise électrique, la fiche et le câble ne supportent pas le poids du boîtier de commande.

1. Sélectionner **P** et couper le contact.



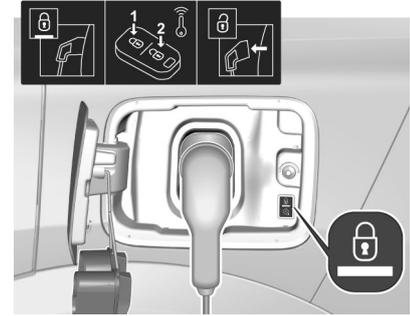
2. Appuyer sur le volet du port de recharge pour le dégager.
3. Si nécessaire, sortir le câble de recharge du coffre.
4. Si nécessaire, brancher la fiche du câble de recharge dans le port correspondant de la source d'alimentation externe. ⇒ la page 115



5. Brancher la fiche côté véhicule du câble de recharge Mode 3 dans le port de recharge du véhicule.

État de recharge ⇒ la page 121

Le début de la charge est indiqué par le clignotement vert de l'indicateur d'état au niveau du port de charge et du boîtier de commande du câble de charge, si disponible.



Pendant la recharge, la fiche du véhicule est verrouillée sur le port de recharge et ne peut être débranchée en cours de chargement.  s'allume.

Types de recharge ⇒ la page 114

Annulation du processus de recharge

Remarque

Aux bornes de recharge publiques, l'annulation suivie de la reprise du processus de recharge peut entraîner des coûts supplémentaires.

Dès que le processus de recharge a commencé, la porte côté conducteur peut être annulée sans annuler le processus de charge. C'est pourquoi la fonction porte côté conducteur uniquement doit

être activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule.

Appuyer sur  de la commande à distance pour annuler le processus de recharge à tout moment.

Appuyer deux fois sur  pour annuler le processus de recharge à tout moment si la fonction porte conducteur uniquement est activée dans le menu de personnalisation du véhicule.

Verrouillage central ⇒ la page 5

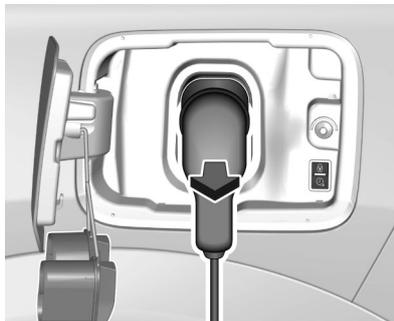
Personnalisation du véhicule ⇒ la page 64

Arrêt de la recharge

La batterie haute tension est complètement rechargée si l'indicateur d'état sur le port de recharge s'allume de façon permanente en vert.

1. Déverrouiller le véhicule avant de retirer la fiche du véhicule du port de recharge.

Si le véhicule est déjà déverrouillé, le verrouiller et le déverrouiller à nouveau.



2. Débrancher du port de recharge la fiche côté véhicule du câble de recharge dans les 30 secondes suivant le déverrouillage.
3. Fermer le volet du port de recharge en appuyant fermement au centre pour le verrouiller correctement.
4. Débrancher le câble de recharge de la source d'alimentation externe.
5. Si nécessaire, ranger le câble de recharge dans le coffre.

Lorsque le câble de recharge est branché dans le véhicule, il est impossible de conduire le véhicule.

RECHARGE PROGRAMMABLE

Par défaut, la recharge commence dès que le câble de recharge est raccordé au port de recharge du véhicule. Il est également possible de programmer une recharge à l'aide de l'affichage d'informations.

La recharge programmable n'est possible qu'en chargeant sur une prise électrique domestique / prise Green'Up ou sur une Wallbox.

La recharge programmable est également disponible via l'application MyOpel.

Remarque

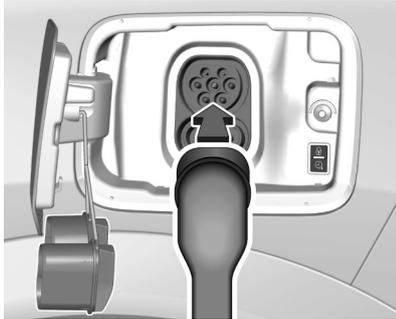
Sur les véhicules sans système de navigation intégré, la recharge programmable ne peut être utilisée que via l'application MyOpel.

1. Appuyer sur .
2. Sélectionner Charge.

Conduite et utilisation ⇒ la page 97

3. Appuyer sur .
4. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge débute.
5. Appuyer sur **OK**.

6. Brancher le véhicule.



1.

7. Dans un délai d'une minute, appuyer sur  en bas à droite pour activer la recharge programmable.

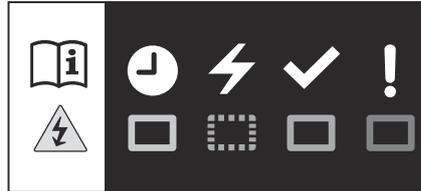
8. En fonction de la version, verrouiller le véhicule.

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.

Charge ⇒ la page 113

État de recharge ⇒ la page 121

ÉTAT DE RECHARGE



Si le véhicule est branché et que le contact est coupé, l'indicateur d'état de charge se présente comme suit :

- S'allume en blanc : éclairage d'accueil quand le volet du port de charge est ouvert
- S'allume en vert : recharge terminée
- Clignote en vert : recharge en cours
- S'allume en bleu : programmation de recharge active
- S'allume en rouge : dysfonctionnement

Un dysfonctionnement peut être provoqué par le véhicule ou par l'installation électrique domestique du client.

D'autres indicateurs d'état de recharge se trouvent sur le boîtier de commande

du câble domestique de base (Mode 2) / câble domestique amélioré (Mode 2).

Câble de recharge ⇒ la page 115

Recharge programmable ⇒ la page 120

Carburant

Lorsque l'on relâche la pédale de frein après s'être arrêté sur une pente et que certaines conditions de pente sont réunies, les freins restent activés pendant encore deux secondes.

Les freins se relâchent automatiquement dès que le véhicule commence à accélérer.



N'utiliser que des carburants conformes à la norme européenne EN 228 ou

E DIN 51626-1 ou toute autre norme équivalente.

Le moteur est capable de tourner avec du carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (par ex. du E10).

Utiliser du carburant avec l'indice d'octane recommandé. Un indice d'octane inférieur peut réduire la puissance et le couple du moteur, tout en augmentant légèrement la consommation de carburant.

Remarque

Seuls les additifs d'essence respectant la norme B715001 sont autorisés.

ATTENTION

Ne pas utiliser de carburant ou d'additifs pour carburant contenant des composés métalliques tels que des additifs à base de manganèse. Ceci peut endommager le moteur.

ATTENTION

L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane inférieur à l'indice le plus bas possible peut provoquer une combustion non contrôlée et des dégâts au moteur.

Les exigences spécifiques au moteur relatives à l'indice d'octane sont indiquées dans la vue d'ensemble sur les données de moteur → la page 188. Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier, par ex. avec une teneur spécifique en octane, peut être nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

RAVITAILLEMENT

Avertissement

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion.

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

Avertissement

Le carburant est inflammable et explosif.

Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.

Si une odeur de carburant se dégage dans le véhicule, faire immédiatement remédier au problème par un atelier.

Une étiquette comportant des symboles de la trappe de remplissage de carburant indique les carburants autorisés. En Europe, les pistolets des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles. N'utiliser que le type de carburant autorisé.

ATTENTION

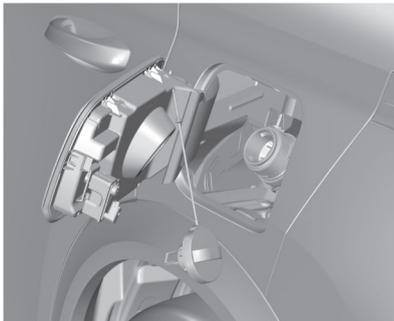
En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

Le clapet de la trappe à carburant se situe à l'arrière gauche du véhicule.



La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.

Pour ouvrir, tourner lentement le capuchon dans le sens anti-horaire.



Le bouchon de remplissage de carburant peut être fixé au crochet sur la trappe à carburant.

Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer.

Pour l'appoint, mettre en marche le pistolet de la pompe.

Après une coupure automatique, l'appoint peut être fait en opérant la buse de pompe deux fois de plus au maximum.

ATTENTION

Nettoyer immédiatement le carburant qui a débordé.

Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire.

Fermer la trappe et laisser s'engager.

Bouchon de remplissage

N'utiliser que des bouchons de remplissage d'origine.

Remarques générales

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation de carburant est régie par la directive R (CE) N° 715/2007 et N° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Un autre élément de la directive est l'indication de l'émission de CO₂.

Les indications ne doivent pas être comprises comme une garantie quant à la consommation de carburant réelle du véhicule.

La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Toutes les valeurs se rapportent au modèle de base européen avec équipement de série.

Le calcul de la consommation de carburant tient compte du poids à vide du véhicule, déterminé selon la réglementation. La présence d'équipements optionnels peut entraîner une légère augmentation de la consommation de carburant et des niveaux d'émission de CO₂ ainsi qu'une vitesse maximale un peu plus basse.

CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE CO₂

Toutes les valeurs sont combinés sous la condition WLTP.

ICE : La consommation de carburant se situe dans une plage de 36 à 56 mpg.

Les émissions de CO₂ se situent dans une plage de 148 à 111 g/km.

Types de propulsion ⇒ la page 3

Attelage de remorque

REMARQUES GÉNÉRALES

ATTENTION

Pour les véhicules neufs, ne tracter une remorque qu'après avoir parcouru au moins 620 milles.

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule.

Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur d'un dispositif d'attelage à un atelier. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule.

La mise en place d'un dispositif d'attelage pourrait dissimuler l'ouverture de l'œillet de remorquage.

Dans ce cas, utiliser la barre d'attelage pour le remorquage. Toujours conserver dans le véhicule la barre à boule d'accouplement pour pouvoir en disposer au besoin.

CARACTÉRISTIQUES DE CONDUITE ET CONSEILS POUR LE REMORQUAGE

Avant d'accrocher une remorque, lubrifier la boule d'attelage. Toutefois, il ne faut pas la lubrifier si un stabilisateur qui agit sur la boule est utilisé pour réduire les mouvements de lacet.

Avec une remorque, ne pas dépasser une vitesse de 50 mi/h. Une vitesse maximale de 60 mi/h ne convient que si l'on utilise un amortisseur d'oscillation et que le poids autorisé en charge de la remorque ne dépasse pas le poids à vide du véhicule.

Pour les remorques de faible stabilité et les caravanes, il est fortement recommandé d'utiliser un amortisseur d'oscillation.

Si la remorque commence à balancer, ralentir, ne pas contre-braquer, freiner à fond si nécessaire.

En descente, engager le même rapport que pour monter la pente et rouler à plus ou moins la même vitesse.

Pression des pneus ⇒ la page 191

UTILISATION D'UNE REMORQUE

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12 %.

La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10 % par 1 000 m d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible

déclivité (moins de 8 %, par ex. des autoroutes).

Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique → la page 186.

Charge verticale à l'attelage

Avertissement

Si des accessoires, comme un porte-vélos, une remorque, etc. sont accrochés à la boule d'attelage, ne pas respecter la charge verticale à l'attelage maximale admissible.

En cas d'utilisation d'un porte-vélos, ne pas transporter plus de quatre vélos conventionnels ou deux vélos électriques. Veiller à placer le vélo le plus lourd le plus près possible du véhicule.

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible 65 kg est spécifiée sur la plaquette signalétique du dispositif

d'attelage et dans les documents du véhicule.

Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

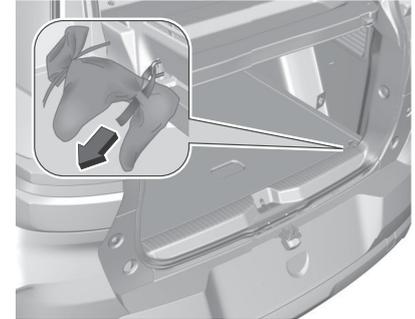
Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

DISPOSITIF D'ATTELAGE

ATTENTION

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, retirer la barre d'attelage.

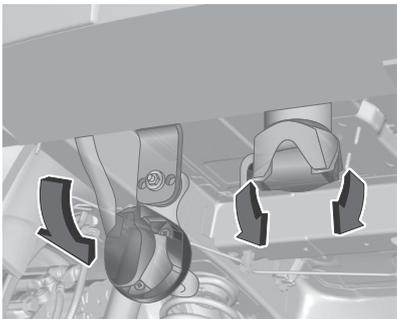
Mise en place de la barre d'attelage



Le sac avec la barre d'attelage est rangé sur le couvercle du plancher arrière du coffre.

Placer la sangle dans l'anneau d'arrimage arrière droit, passer deux fois autour et serrer la sangle pour fixer le sac.

Montage de la barre d'attelage

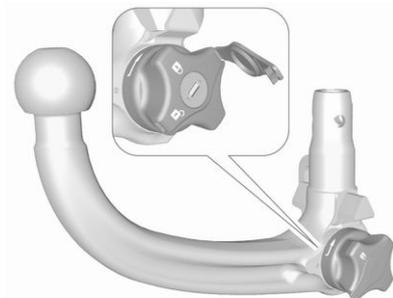


Incliner la prise de raccordement vers le bas. Enlever le bouchon de l'ouverture de la barre d'attelage et l'engager.

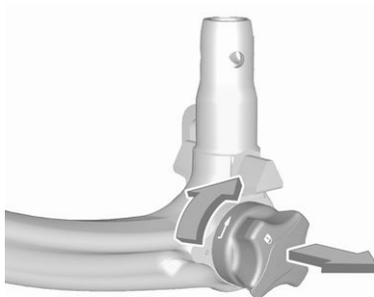
Contrôle du serrage de la barre d'attelage

- La marque rouge du bouton rotatif doit se trouver en face de la marque verte de la barre d'attelage.
- Le jeu entre le bouton rotatif et la barre d'attelage doit être d'environ 6 mm.
- La clé de doit être en position de blocage.

Sinon, la barre d'attelage doit être serrée avant d'être insérée :

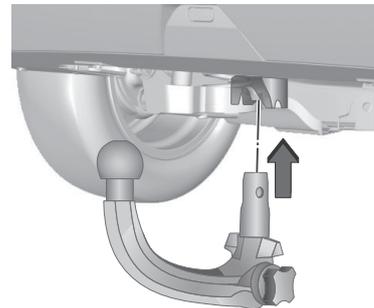


- Débloquer la barre d'attelage en tournant la clé en position de déblocage.



- Sortir le bouton rotatif et tourner à fond dans le sens horaire.

Insertion de la barre d'attelage



Insérer la barre d'attelage serrée dans le logement et pousser fermement vers le haut jusqu'au déclic audible.

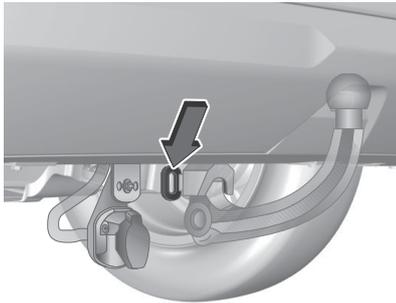
La poignée rotative revient automatiquement en position initiale et repose sans jeu contre la barre d'attelage.

Avertissement

Ne pas toucher à la poignée rotative pendant l'insertion.

Bloquer la barre d'attelage en tournant la clé en position de blocage.

Œillet pour câble de rupture d'attelage



Attacher le câble de rupture d'attelage à l'œillet.

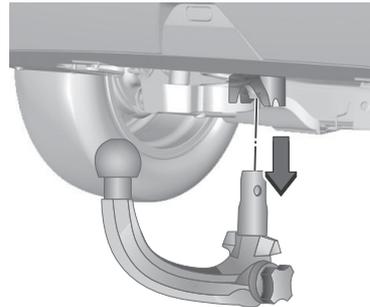
Contrôle de l'installation correcte de la barre d'attelage

- La marque verte du bouton rotatif doit se trouver en face de la marque verte de la barre d'attelage.
- Il ne doit pas y avoir de jeu entre la poignée rotative et la barre d'attelage.
- La barre d'attelage doit être engagée fermement dans le logement.
- La barre d'attelage doit être verrouillée et la clé doit être retirée.

⚠ Avertissement

Une remorque ne peut être tractée que si une boule d'attelage est montée correctement. Si la boule d'attelage ne s'engage pas correctement, prendre contact avec un atelier.

Démontage de la barre d'attelage



Ouvrir le volet de protection et tourner la clé en position de déblocage pour débloquer la barre d'attelage.

Sortir la poignée rotative et tourner à fond dans le sens horaire. Tirer la barre d'attelage vers le bas pour la sortir.

Insérer le bouchon d'étanchéité dans l'ouverture.

Incliner la prise de raccordement vers le haut.

Ranger la barre d'attelage dans le sac et fixer en passant la sangle à travers l'anneau d'arrimage arrière droit. Enrouler deux fois la sangle et la serrer pour fixer le sac.

Systèmes avancés d'aide à la conduite

Recommandations de conduite / Aides à la manœuvre.....	128
Freinage d'urgence actif (AEB).....	128
Avertissement de collision frontale (FCW).....	132
Système d'aide à la stabilité du véhicule.....	133
Antipatinage des roues (ASR).....	133
Contrôle électronique de stabilité (ESC).....	134
Alerte d'angle mort latéral (SBSA)....	136
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW).....	138
Aide au maintien dans la voie (LKA).....	139
Aide au stationnement.....	141
Caméra arrière (RVC).....	144
Détection de somnolence du conducteur (DDD).....	145
Régulateur de vitesse.....	146
Limiteur de vitesse.....	148
Système de détection de dégonflage des pneus.....	149
Assistant de détection des panneaux routiers (TSA).....	149

Recommandations de conduite / Aides à la manœuvre

Avertissement

Les systèmes d'assistance au conducteur sont conçus pour aider le conducteur et non pour remplacer l'attention du conducteur.

Le conducteur accepte la pleine responsabilité de la conduite du véhicule.

En cas d'utilisation des systèmes d'assistance au conducteur, rester toujours vigilant aux conditions de circulation.

Remarque

Pour répondre aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'assistance au conducteur ne peuvent être désactivés à l'écran des informations que jusqu'à la prochaine remise sous contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Freinage d'urgence actif (AEB)

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec des véhicules, des piétons et des cyclistes, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage.

Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur peut être averti par un avertissement de collision frontale.

La fonction utilise diverses entrées (par ex. capteur de caméra, pression de freinage, vitesse du véhicule) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.

Avertissement

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Il avertit le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste. Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité.

Le système peut également réagir à la présence d'animaux. Les animaux de moins de 0,5 m ou les objets sur la chaussée ne sont toutefois pas détectés.

Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Activation / Désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations : ⇒ la page 128

Le freinage d'urgence actif peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule. En fonction de la version, cette désactivation est uniquement possible à l'arrêt.

Le système ne peut pas être désactivé à une vitesse supérieure à 10 km/h.

 s'allume si le système est désactivé, accompagné d'un message au combiné.

Fonctionnement

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle.

Le freinage d'urgence actif fonctionne entre 5 km/h et 85 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste a été détecté.

Le freinage d'urgence actif fonctionne entre 5 km/h et 135 km/h, lorsqu'un véhicule en mouvement ou à l'arrêt a été détecté.

Le système se compose de :

- avertissement de collision frontale
- aide au freinage d'urgence
- freinage automatique

Avertissement de collision frontale (FCW) ⇒ la page 132

Freinage automatique

Juste avant la collision imminente, cette fonction applique automatiquement un freinage limité pour réduire la vitesse d'impact de la collision ou empêcher un accident.

Si le freinage d'urgence actif est appliqué,  clignote au combiné d'instruments.

Si le freinage d'urgence actif est terminé,

 clignote pendant quelques secondes. Pendant ce temps, le freinage actif d'urgence ne peut pas être appliqué s'il y a un risque de nouvelle collision.

À une vitesse inférieure à 50 km/h, le freinage automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Si le véhicule dépasse cette limite de vitesse, le freinage automatique peut réduire la vitesse de 50 km/h maximum. Cependant, le conducteur doit freiner pour pouvoir s'arrêter complètement.

- Boîte automatique : Si le véhicule s'arrête complètement, le freinage automatique est maintenu pendant un

certain temps. Maintenir la pédale de frein enfoncée pour éviter un nouveau déplacement du véhicule.

- Boîte manuelle : Si le véhicule s'arrête complètement, le moteur peut caler. Maintenir la pédale de frein enfoncée pour empêcher le véhicule de rouler.

Le régulateur de vitesse est désactivé lorsqu'un freinage automatique se produit. Dans certains cas, le conducteur peut vouloir annuler le freinage automatique fourni par le système de freinage d'urgence actif. Appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur ou tourner fermement le volant pour neutraliser le freinage automatique si la situation et l'environnement le permettent.

Avertissement

Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le système de freinage d'urgence actif ne freine pas automatiquement en dehors de sa plage de vitesses de fonctionnement.

Aide au freinage d'urgence

Si le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, ce système renforce le freinage. Cette assistance n'est possible que si le

conducteur appuie sur la pédale de frein.

L'aide au freinage d'urgence se désactive automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Conditions de fonctionnement

Le freinage d'urgence actif fonctionne uniquement si :

- le système de freinage est opérationnel
- le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage sont activés
- les ceintures de sécurité des sièges avant et, selon la version, des sièges arrière sont bouclées
- vitesse constante sur des routes droites

Le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé dans les cas suivants :

- une roue de secours de plus petit diamètre est détectée
- un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop gauche ou droit est détecté
- un défaut du système de freinage d'urgence actif dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté
- une forte collision, par ex. avec déploiement de l'airbag est détectée

Limitations du système

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- capteur recouvert de neige, de glace, de neige fondue, de boue ou de saleté
- pare-brise endommagé ou encrassé, brouillant la visibilité, couvert d'objets étrangers, par ex. des autocollants
- caméra avant hors de sa position normale
- freinage automatique indisponible, par ex. refroidissement des disques de frein en cours
- pédale de frein utilisée de manière continue pendant une longue période, par ex. sur une longue route en descente
- des routes sinueuses ou vallonnées
- processus d'initialisation du système après le débranchement de la batterie
- une lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra

- des conditions environnementales défavorables, par ex. la pluie, le brouillard ou la neige
- véhicule qui précède créant des projections sur la route

Après un choc ou lorsque les dommages sont visibles, faire contrôler le véhicule par un atelier.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- contrôle électronique de stabilité et antipatinage en cours
- tension de la batterie du véhicule hors des limites
- route mouillée réfléchissant les éclairages
- véhicules proches à l'avant
- tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- routes inclinées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- modifications sur le véhicule, par ex. pneus
- surcharge du véhicule

Le conducteur ne doit pas surcharger le coffre ni le toit du véhicule.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs de caméra doivent être nettoyés.

Si le système est temporairement affecté et qu'aucune action du conducteur n'est requise, aucun message n'est affiché.

Une grande vigilance est toujours nécessaire en conduisant et il faut être prêt à intervenir pour éviter une collision.

Il est recommandé de désactiver le système dans le menu de personnalisation du véhicule dans les cas suivants :

- en tirant une remorque ou une caravane
- en transportant de longs objets sur des barres de toit ou une galerie de toit
- lorsque le véhicule est remorqué
- lors de l'exécution d'un entretien avec le contact mis
- lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige
- lorsqu'une roue de secours plus petite que les autres roues est placée
- avant d'utiliser une station de lavage automatique
- avant de placer le véhicule sur un tapis roulant d'atelier

- si le pare-brise a été endommagé près de la caméra
- si les feux stop ne fonctionnent pas

Anomalie

Si le système ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible, par ex. pendant l'initialisation,  s'allume au combiné.

En cas d'anomalie,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que les capteurs ou la caméra sont peut-être occultés. Arrêter le véhicule et vérifier si ces composants ont besoin d'être

nettoyés. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

 peut également s'allumer si le système d'infodivertissement rencontre un problème.

Si  s'allume au combiné après que le moteur a été coupé puis redémarré, prendre contact avec un atelier.

⇒ la page 63

Avertissement de collision frontale (FCW)

L'avertissement de collision frontale avertit le conducteur s'il y a un risque de collision avec le véhicule qui précède, avec un cycliste ou un piéton.

Avertissement

L'avertissement de collision frontale est simplement un système d'avertissement et n'applique pas les freins. Lors de l'approche trop rapide d'un autre véhicule, il se peut qu'il n'y ait pas assez de temps pour éviter une collision.

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation.

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule. Le conducteur devra toujours être prêt à agir et à appliquer les freins.

Activation

L'avertissement de collision frontale fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste a été détecté.

L'avertissement de collision frontale fonctionne entre 5 km/h et 135 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement ou à l'arrêt a été détecté.

Alerte conducteur



clignote au combiné, un signal sonore retentit et un message s'affiche, lorsqu'une collision est imminente et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

ATTENTION

La couleur de cet indicateur ne correspond pas au code de la route local sur la distance de suivi. Le conducteur endosse à tout moment la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur le code de la route local, les conditions météorologiques et routières, etc.

Désactivation

Le système ne peut être désactivé qu'en désactivant le freinage d'urgence actif dans le menu de personnalisation du véhicule.

Limitations du système

L'avertissement de collision frontale sert à signaler des véhicules, des cyclistes et des piétons, mais peut réagir aussi à d'autres objets.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- la conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée
- conduite de nuit
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- le capteur intégré au pare-brise est obstrué par de la neige, givre, gadoue, boue, saleté, etc.
- le pare-brise est endommagé ou sa transparence est atténuée des objets étrangers, par ex. des autocollants

Système d'aide à la stabilité du véhicule

ANTIPATINAGE DES ROUES (ASR)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné,

accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Prendre contact avec un atelier.

Avertissement

ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)

Le contrôle électronique de stabilité (ESC) améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus.

Dès que le véhicule menace de dérapier (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.

L'ESC fonctionne en combinaison avec le système antipatinage des roues (ASR). Il empêche les roues entraînées de patiner.

Le système antipatinage des roues fait partie de l'ESC.

Le système antipatinage des roues améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quelque soit le type de surface de la route ou l'adhérence des pneus, empêchant ainsi les roues entraînées de patiner.

Dès que les roues entraînées commencent à patiner, la puissance délivrée par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.

L'ESC et le système antipatinage sont opérationnels après chaque démarrage

du moteur, dès que le témoin  s'éteint.

Lorsque l'ESC et le système antipatinage fonctionnent,  clignote.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.

Avertissement

Ce dispositif particulier ne doit pas inciter à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter la vitesse aux conditions routières.

L'ESC et le système antipatinage peuvent au besoin être désactivés :

appuyer sur  OFF .

La LED du bouton  s'allume.

Un message d'état s'affiche dans le centre d'informations du conducteur lorsque l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

L'ESC et le système antipatinage sont réactivés en appuyant de nouveau sur le

bouton  OFF , en serrant les freins ou en roulant à plus de 50 km/h

La LED du bouton  s'éteint lorsque l'ESC et le système antipatinage sont réactivés. L'ESC et le système antipatinage sont également réactivés lorsque le contact est remis la fois suivante.

Anomalie

En cas de défaillance du système,

le témoin  s'allume en continu et un message s'affiche sur le centre d'informations du conducteur. Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Commande de conduite sélective

ATTENTION

Le véhicule est conçu pour rouler principalement sur route, mais peut rouler occasionnellement en tout-terrain.

Toutefois, ne pas emprunter des terrains susceptibles d'endommager le véhicule en raison de la présence d'obstacles, comme des pierres ou des terrains en forte pente et avec une mauvaise adhérence.

Ne pas traverser des gués.

ATTENTION

En tout-terrain, un mouvement et des manœuvres brusques peuvent provoquer une collision ou une perte de contrôle.

La commande de conduite sélective est conçue pour optimiser la traction dans des conditions de mauvaise adhérence (neige, boue et sable).

Elle s'adapte au terrain en agissant sur les roues avant. Cette commande permet ainsi d'économiser sur le

poids généralement associé à un système quatre roues motrices plus conventionnel.

La commande de conduite sélective offre le choix entre cinq modes de conduite, à sélectionner en tournant la commande :

- Mode ESC 
- Mode Standard 
- Mode Neige 
- Mode Boue 
- Mode Sablage 

Une LED s'allume et un message d'état apparaît dans le centre d'informations du conducteur pour confirmer le mode sélectionné.

Mode ESC

L'ESC et le système antipatinage sont désactivés dans ce mode.

L'ESC et le système antipatinage sont réactivés automatiquement à partir de 50 km/h ou si le contact est mis.

Mode Standard

Ce mode est calibré pour un niveau de patinage faible, basé sur différentes

adhérences habituellement rencontrées sur route.

Après chaque coupure du contact, le système se réinitialise automatiquement sur ce mode.

Mode Neige

Ce mode s'adapte aux conditions d'adhérence rencontrées à chaque roue au démarrage.

Au fur et à mesure que le véhicule avance, le système optimise le patinage des roues en garantissant la meilleure accélération possible en fonction de la traction disponible. Recommandé en code de neige épaisse ou de fortes pentes.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 50 km/h.

Mode Boue

Ce mode permet un patinage considérable des roues qui adhèrent le moins au démarrage, pour éliminer la boue et rétablir la traction.

En même temps, le couple maximum est transféré à la roue qui adhère le plus.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 80 km/h.

Mode Sable

Ce mode permet un léger patinage simultané sur les deux roues motrices, pour permettre au véhicule d'avancer et pour réduire le risque de s'enliser.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 120 km/h.

ATTENTION

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

Mode Sport

Le mode sport adapte les réglages de certains systèmes du véhicule à un style de conduite plus sportive.

Activation

Appuyer sur **SPORT** lorsque le moteur tourne. Lorsque le mode Sport est activé, la LED du bouton s'allume et un message d'état apparaît dans le centre d'informations du conducteur.

Désactivation

Appuyer brièvement sur **SPORT**. Le mode sport est désactivé lorsque le contact est mis la fois suivante.

Alerte d'angle mort latéral (SBSA)

L'alerte d'angle mort latéral permet d'éviter des accidents dus à des changements de trajectoire involontaires lorsqu'un objet est détecté dans une zone qualifiée d'angle mort. Le système affiche une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs. L'alerte d'angle mort latéral utilise certains des capteurs du système avancé d'assistance au stationnement, situés sur les pare-chocs avant et arrière, des deux côtés du véhicule.

Avertissement

L'alerte d'angle mort latéral est uniquement une aide au changement de voie et ne remplace pas l'attention visuelle du conducteur. L'alerte d'angle mort latéral ne détecte pas :

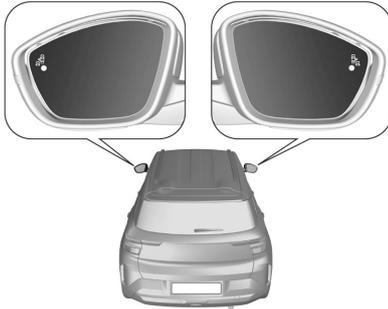
- les véhicules qui approchent rapidement
- les piétons ou les animaux
- les objets fixes tels que les véhicules arrêtés, les lampadaires urbains, les panneaux routiers, etc.

Changer de voie sans faire dûment attention risque d'endommager le véhicule ou de provoquer un accident grave, voire mortel. Toujours vérifier les rétroviseurs extérieurs et intérieur, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant avant de changer de voie.

Activation

Le système peut être activé dans le menu des paramètres du véhicule au ⇨ la page 61 à l'aide des commandes au volant.

Fonctionnement



Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone aveugle en roulant en avant, une diode s'allume dans le rétroviseur concerné. Si les feux de direction du côté approprié sont activés, la LED clignote.

La LED s'allume immédiatement pendant le dépassement du véhicule.

La LED s'allume avec un délai lorsque en cas de dépassement lent d'un autre véhicule.

Conditions de fonctionnement

Le fonctionnement exige les conditions suivantes :

- déplacement de tous les véhicules dans le même sens et dans des voies adjacentes

- vitesse du véhicule comprise entre 30 et 140 km/h.
- dépassement d'un véhicule avec une différence de vitesse de moins de 15 km/h
- un autre véhicule dépasse avec une différence de vitesse inférieure à 15 km/h
- aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- capteurs non obstrués par de la boue, du givre ou de la neige
- zones d'avertissement des rétroviseurs extérieurs ou zones de détection de pare-chocs avant et arrière pas couvertes d'étiquettes adhésives ou d'autres objets
- la circulation est normale
- conduite en ligne droite ou dans de grandes courbes

Aucune alerte dans les situations suivantes :

- en présence d'objets immobiles (par ex. des véhicules arrêtés, des barrières, l'éclairage public, des panneaux routiers)
- dans le cas d'une circulation très dense, quand les véhicules en

mouvement peuvent être confondus avec un objet immobile

- avec les véhicules se déplaçant dans le sens opposé
- sur une route sinueuse ou à angle droit
- en dépassant ou en étant dépassé par un très long véhicule (par ex. camion, autocar) qui est détecté simultanément à l'arrière dans la zone aveugle et présent dans le champ de vision du conducteur
- en dépassant trop rapidement

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule au combiné, accessible à l'aide des commandes au volant.

L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.

Le système se désactive automatiquement quand une remorque ou un porte-vélo est accroché(e) à l'attelage de remorque.

En présence de conditions météorologiques défavorables telles que de fortes pluies, de fausses détections peuvent survenir.

Anomalie

En cas de défaillance,  s'allume au combiné, accompagné d'un message.

Prendre contact avec un atelier.

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.

Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.

Lorsque le système reconnaît un franchissement involontaire de la voie,

 se met à clignoter rapidement en jaune.

Conditions de fonctionnement

Pour que le système fonctionne correctement, les conditions préalables suivantes doivent être satisfaites :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre env. 65 km/h et 180 km/h
- les feux de direction ne sont pas activés
- pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Avertissement

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Activation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir ⇨ la page 128



Si le système est activé, la LED du bouton ne s'allume pas. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur le bouton.

Désactivation

Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton jusqu'à ce que la LED du bouton s'allume.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- une caméra recouverte par la neige, la glace, la neige fondante, la boue, la saleté, ou affectée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par ex. autocollants
- rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes en pente
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par ex. pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles

Anomalie

En cas d'anomalie,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra avant est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra

a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

Aide au maintien dans la voie (LKA)

L'aide au maintien dans la voie aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle. Le caméra avant observe les bords de la chaussée, ainsi que les marquages de voie entre lesquels le véhicule circule.

Si le véhicule approche d'un bord de la chaussée ou d'un marquage de voie, le volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie.

Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.

Tourner le volant dans le même sens, si le système ne le fait pas suffisamment. Pour changer de voie, tourner doucement le volant dans la direction opposée.

Lorsque le système braque pour corriger

la trajectoire du véhicule,  clignote en jaune au combiné.

L'aide au maintien dans la voie ne braque pas en permanence le véhicule. Une sortie de voie accidentelle n'est pas supposée par le système lorsque les feux de direction sont actionnés et pendant les quelques secondes suivant la désactivation des feux de direction.

Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur n'est toujours pas en mesure de maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court moment.

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :

Intervention 1 :  clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 :  clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions :  clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Remarque

Le système peut être désactivé s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop courbées.

Pour que le système fonctionne correctement, les conditions préalables suivantes doivent être satisfaites :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre env. 65 km/h et 180 km/h
- les feux de direction ne sont pas activés
- la fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas

- aucune fiche n'est branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- aucune roue de secours temporaire n'est utilisée
- le véhicule n'est pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

En fonction de la version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par ex., lorsqu'une remorque est attachée. ⇨

Activation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir :⇨ la page 128



Si le système est activé, la LED du bouton ne s'allume pas. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur le bouton.

Désactivation

Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton jusqu'à ce que la LED s'allume.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- une caméra occultée par de la neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou affectée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par ex. autocollants

- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées.
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par ex. pneus
- mauvaise pression des pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles

Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de

chantier, ou d'autres imperfections de la route.

Avertissement

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels.

Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté.

La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie.

Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.). Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant.

L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Désactiver le système.

Anomalie

En cas d'anomalie,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra avant est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra

a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

Aide au stationnement

Remarques générales

Le système arrière est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

Avertissement

Le conducteur reste pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement en faisant une marche avant ou arrière.

Aide au stationnement avant-arrière

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran.



Le système possède des capteurs de stationnement à ultrasons dans les pare-chocs arrière et avant.

Activation

Lorsqu'un rapport de marche avant a été sélectionné, l'aide au stationnement avant est activée, dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h.

Lorsque la marche arrière est engagée, l'aide au stationnement arrière et l'aide au stationnement avant sont activées.

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par le combiné et une indication s'affiche à l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

L'aide au stationnement arrière est désactivée lorsque la marche arrière est désengagée.

L'aide au stationnement avant est désactivée à une vitesse supérieure à 13 km/h. L'aide au stationnement avant n'est réactivée qu'à une vitesse inférieure à 10 km/h.

Indication

Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et



peut clignoter. L'intervalle entre les

signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 35 cm, le signal sonore est continu et fixe.

Les signaux sonores sont émis par le combiné.

Aucun signal sonore n'est émis, si :

- le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes en position **D** ou en marche avant
- la boîte automatique est en position **P**
- aucun obstacle supplémentaire n'est détecté

En outre, la distance par rapport aux obstacles est affichée en changeant les lignes de distance dans l'affichage d'informations ⇄ la page 61

Coupage du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le véhicule n'a pas de radio ou d'affichage d'informations et qu'un obstacle se rapproche, seul  clignote et le signal sonore correspondant retentit.

Limitations du système

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par ex. en cas de niveau de bruit externe élevé

ou d'autres interférences,  s'allume au combiné, un message s'affiche et un signal sonore d'avertissement retentit.

Dans le cas d'un défaut permanent, demander l'assistance d'un atelier.

Remarque

Vérifier que la plaque d'immatriculation avant est installée correctement, centrée dans le sens vertical et le sens horizontal, et que les capteurs sont bien fixés. La performance du système d'aide au stationnement est réduite si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé.

Avertissement

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.

ATTENTION

Dans le cas d'une panne grave du véhicule avec nécessité d'arrêter le véhicule, le système est désactivé.

Dans le cas d'une panne de la boîte de vitesses, le système d'aide au stationnement n'est pas actif, lorsque la marche arrière est engagée.

En cas de défaillance de la diffusion sonore à l'affichage d'informations, les signaux sonores peuvent ne pas être émis.

Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de grive ou de neige, par ex., sur le capteur.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être limitées ou la fonctionnalité peut ne pas être

disponible du tout si  s'allume ou si l'image affichée sur l'affichage d'informations est figée ou si l'écran est noir.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en cas de charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (p. ex. véhicules

tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

ATTENTION

Des objets offrant une section transversale de réflexion fort étroite, des objets étroits ou des matériaux souples par ex., peuvent ne pas être détectés par le système.

Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de la plage de détection, par ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule.

Pendant une manœuvre de stationnement en marche arrière, le système ne prend pas en compte une barre à boule d'attelage montée. Le conducteur doit tenir compte de cette longueur supplémentaire.

Remarque

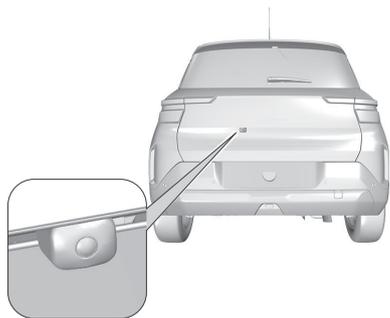
Il est possible que le capteur détecte un objet inexistant causé par la perturbation de l'écho d'un bruit externe ou de mauvais alignements mécaniques (de faux avertissements peuvent survenir sporadiquement).

Vérifier que la plaque d'immatriculation

avant est installée correctement (pas pliée et pas d'écartement par rapport au pare-chocs gauche ou droit) et que les capteurs sont bien fixés. Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé.

Les trottoirs bas ou les irrégularités de surface, par ex. sur les chantiers, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

Caméra arrière (RVC)



La caméra arrière aide le conducteur à reculer en affichant une vue de la zone derrière le véhicule. Elle permet d'afficher les alentours du véhicule dans une image à quasi 135° sur l'affichage d'informations.

⚠ Avertissement

La caméra arrière ne remplace pas la vision conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés.

Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière.

Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

Le système utilise :

- une caméra arrière, installée au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière
- des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière

L'écran de l'affichage d'informations est divisé en trois parties :

- côté droit : un menu fixe et représentation du véhicule
- milieu : vue standard

- côté gauche : réglages du volume de la radio

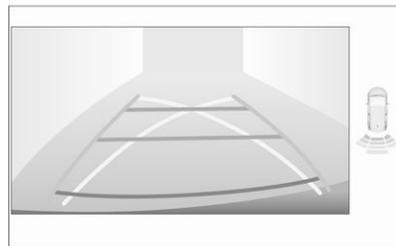
Les capteurs de stationnement complètent l'information sur la vue depuis le haut du véhicule.

La zone affichée par la caméra arrière est limitée. Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'apparaissent.

Activation

La caméra arrière est activée lorsque la marche arrière est engagée.

Vue standard



La zone derrière le véhicule est affichée à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés.

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

Désactivation

La caméra arrière est désactivée lorsqu'un rapport de marche arrière est désengagé.

Limitations du système

Avertissement

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder toujours propre l'objectif de la caméra, qui est situé dans le pare-chocs entre les feux de la plaque d'immatriculation.

Rincer les objectifs à l'eau et les essuyer avec un chiffon doux.

Ne pas nettoyer les objectifs avec un jet de vapeur ou d'eau sous haute pression.

La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- la zone alentour est sombre

- une lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- la caméra masquée par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté, ou en cas de dégâts ou d'éléments étrangers présents sur le pare-brise, par ex. des autocollants
- nettoyer la lentille à l'aide du gicleur de lave-glace comme décrit.
- une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

Détection de somnolence du conducteur (DDD)

La détection de somnolence du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. La surveillance de la vigilance du conducteur est basée sur les changements de comportement de conduite du conducteur. Le système ne peut pas se substituer à la vigilance

dont doit faire preuve le conducteur. Il est recommandé de faire une pause dès que la fatigue se fait sentir ou au moins toutes les deux heures. Ne pas conduire si l'on se sent fatigué.

Activation ou désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir ⇒ la page 128.

Le système peut être activé ou désactivé au combiné, à l'aide des commandes au volant.

⇒ la page 61

Détection de somnolence du conducteur

La détection de somnolence du conducteur fonctionne entre 65 km/h et 180 km/h.

Le système surveille les mouvements de la direction en fonction des interventions du conducteur.

Le système est initialisé après cinq minutes de conduite à une vitesse supérieure à 70 km/h.

Si les interventions de direction du conducteur suggèrent un certain niveau de somnolence ou d'inattention de sa part, le système déclenche le premier niveau d'alerte.

Le conducteur est avisé par  et un signal sonore retentit. Un deuxième niveau d'avertissement intervient lorsque le conducteur est très somnolent : le système déclenche alors une

nouvelle alerte avec , accompagnée d'un signal sonore plus accentué.

Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

La détection de somnolence du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- l'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte

Limitations du système

Le système peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- la caméra avant est défectueuse
- le système de volant est défectueux
- l'assistance au maintien de trajectoire avancée est active

Anomalie

En cas de défaillance,  s'allume au combiné. Prendre contact avec un atelier.

Régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut mémoriser et maintenir des vitesses supérieures à 40 km/h.

Pour les véhicules à boîte manuelle, n'importe quel rapport avant doit être engagé.

Pour les véhicules à boîte automatique, la position **D** ou la seconde, ou un rapport plus élevé en position **M** doit en plus être engagé(e).

Les descentes et montées peuvent provoquer des écarts par rapport à la vitesse mémorisée.

Le système maintient la vitesse du véhicule à la vitesse présélectionnée par le conducteur sans aucune action sur la pédale d'accélérateur.

La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur.

L'état et la vitesse présélectionnée s'affichent au combiné.

N'utiliser le régulateur de vitesse que s'il est possible de maintenir une vitesse constante.

Témoin ⇔ la page 48

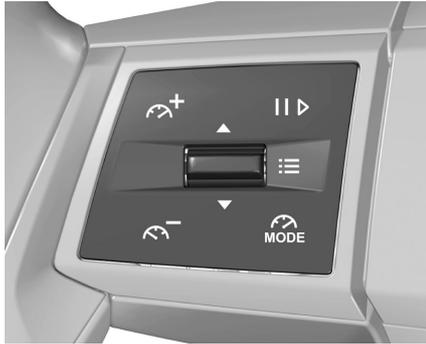
Activation du système



Appuyer une fois sur  pour activer la fonction de régulateur de vitesse.

Activation

Réglage de la vitesse par le conducteur



Si le système est actif, la vitesse présélectionnée peut être modifiée en appuyant sur  pour l'augmenter ou sur  pour la diminuer. Une pression courte modifie la vitesse de 1 km/h. Une pression longue modifie la vitesse de 5 km/h.

La valeur de la vitesse s'affiche au combiné.

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée.

Désactivation

Appuyer sur , le régulateur de vitesse est en mode pause et le symbole s'allume. Le véhicule est conduit sans régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse mémorisée reste en mémoire et peut être reprise automatiquement ultérieurement.

Le régulateur de vitesse est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La pédale de frein est actionnée
- La vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h
- Le système antipatinage ou la fonction de contrôle électronique de stabilité sont activés
- Le levier sélecteur est en position N

- La première ou la seconde (sur certaines boîtes manuelles) est engagée
- La pédale d'embrayage a été enfoncée pendant quelques secondes (selon la boîte manuelle)

Reprise de la vitesse mémorisée

Appuyer sur les boutons + ou - du régulateur de vitesse.

Désactivation du système

Appuyer sur  : le mode régulateur de vitesse est désélectionné et l'indication de régulateur de vitesse s'éteint au combiné.

Appuyer deux fois sur  pour activer le limiteur de vitesse et désactiver le régulateur de vitesse.

La coupure du contact annule la valeur de vitesse mémorisée.

Anomalie

En cas de défaillance de régulateur de vitesse, la vitesse est effacée résultant dans un clignotement de tirets.

Faire contrôler le système par un atelier.

Limiteur de vitesse

Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser une vitesse maximale prédéfinie. La vitesse maximale peut être réglée à des vitesses comprises entre 30 km/h et 180 km/h. Le conducteur peut accélérer jusqu'à la vitesse présélectionnée. Les écarts par rapport à la vitesse limite peuvent se produire lors de la conduite du véhicule en descendant une pente. La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur. L'état et la consigne de vitesse présélectionnée s'affichent au combiné.

Activation du système



Appuyer deux fois sur  pour activer le limiteur de vitesse.

Activation

Réglage de la vitesse par le conducteur



La vitesse présélectionnée peut être modifiée en appuyant sur  pour l'augmenter ou sur  pour la diminuer. Une pression courte modifie la vitesse de 1 km/h. Une pression longue modifie la vitesse de 5 km/h.

Appuyer sur  ou sur  pour activer.

Appuyer sur  pour activer dans le même cycle d'allumage.

Dépassement de la limitation de vitesse

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limite de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur jusqu'au bout. Dans ce cas, la valeur de consigne de vitesse clignote.

Relâcher la pédale d'accélérateur et la fonction de limitation de vitesse est réactivée dès qu'une vitesse inférieure à la vitesse limite est atteinte.

Désactivation

Appuyer sur  : le limiteur de vitesse est en mode pause et un message s'affiche.

Le véhicule est conduit sans limiteur de vitesse.

Le limiteur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Reprise de la vitesse limite

Appuyer sur  ou / 

Désactivation du système

Appuyer sur  : le mode limiteur de vitesse est désactivé et l'indication de limite de vitesse s'éteint.

Défaillance

En cas de défaillance du limiteur de vitesse, la vitesse est effacée, résultant dans un clignotement de tirets.

Faire contrôler le système par un atelier.

Système de détection de dégonflage des pneus

Le système de détection de dégonflage des pneus vérifie en permanence la vitesse de rotation des quatre roues et avertit en cas de basse pression de pneu pendant le trajet. Pour ce faire, le système compare la circonférence de roulement des pneus avec les valeurs de référence et d'autres signaux.

Si un pneu perd de la pression, le

témoin  s'allume et un message d'avertissement s'affiche au combiné.

Témoin ⇒ la page 54

Dans ce cas, réduire la vitesse, éviter les virages serrés et un freinage brutal.

Arrêter dès que possible et vérifier la pression des pneus.

Après avoir réglé la pression des pneus, initialiser le système pour éteindre le témoin et relancer le système.

Si une défaillance continue à s'afficher, consulter un atelier. Le système ne fonctionne pas en cas de défaillance de l'ABS ou du contrôle électronique de stabilité, ou d'utilisation d'une roue de secours temporaire. Une fois le pneu remis en place, vérifier la pression de pneu à froid et initialiser le système.

ATTENTION

Le système de détection de dégonflage des pneus avertit uniquement le conducteur de l'état de dégonflage des pneus et ne remplace pas l'entretien régulier des pneus par le conducteur.

Initialisation du système

Après la correction de la pression de pneu ou le changement de roue, le système doit être initialisé pour apprendre les nouvelles valeurs de référence de circonférence :

1. Toujours confirmer que les quatre pneus sont gonflés à la pression correcte ⇒ la page 191
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Initialiser le système via l'affichage d'informations ⇒ la page 61
4. La réinitialisation est confirmée par un message.

Après l'initialisation, le système est calibré automatiquement aux nouvelles pressions de pneu en roulant. Ensuite, le système adopte et surveille les nouvelles pressions.

La pression des pneus doit toujours être vérifiée à froid.

Le système doit être réinitialisé dans les cas suivants :

- La pression des pneus a été modifiée
- La condition de charge a été modifiée
- Les roues ont été permutées ou échangées

Le système n'avertit pas instantanément en cas d'éclatement ou de dégonflage rapide de pneu. Ceci est dû à la durée du calcul.

Assistant de détection des panneaux routiers (TSA)

Avertissement

Le panneau routier réel est toujours prioritaire par rapport au panneau routier affiché au combiné.

Système de limite de vitesse (conforme à la réglementation générale de sécurité européenne)

Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse au combiné, indépendamment de la vitesse du La véhicule.

En fonction de la version, la fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

- la caméra montée en haut du pare-brise
- le système de navigation intégré du véhicule
- service de télématique

En cas de déplacement sur une route sans limitation de vitesse, par ex. sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant est affiché :



Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :



Si une nouvelle limite de vitesse est fournie, un signal sonore de confirmation est émis lorsque l'option est activée par le conducteur à l'aide du menu au combiné. Le signal sonore de confirmation peut être désactivé par défaut au combiné, à l'aide des commandes au volant.

⇒ la page 62

Si le véhicule est conduit à une vitesse d'au moins 20 km/h et que la limite de vitesse est dépassée, la limite de vitesse affichée au combiné clignote après un certain temps et un signal sonore est émis après un certain temps. La durée de l'événement varie. Le clignotement et le signal sonore s'arrêtent tous les deux lorsque la vitesse redescend sous la limite de vitesse détectée.



Conformément aux exigences légales, le signal sonore ne peut être désactivé qu'en cliquant sur le bouton-poussoir jusqu'à la prochaine mise du contact.

Si le signal sonore est désactivé,  s'allume pendant quelques secondes.

En cas d'anomalie,  s'allume de manière permanente. Prendre contact avec un atelier.

En cas de comportement partiel (caméra ou données de navigation indisponible), le témoin s'allume jusqu'à la fin de l'indisponibilité, mais les indications des panneaux de vitesse, les alertes sonores et visuelles continuent à fonctionner.

⇒ la page 146

⇒ la page 148

Conditions de fonctionnement

Pour fournir des informations sur les limites de vitesse spécifiques au pays, le véhicule doit identifier le pays dans lequel il se trouve actuellement.

Pour obtenir des informations valables sur les limitations de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée par l'unité télématique et est immédiatement effacée après traitement.

Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité d'Opel Connect.

Remarque

Il est possible de signaler une information erronée permanente sur les limites de vitesse sur notre site Internet.

Mise à jour des données

Pour maintenir les performances du système, le logiciel du véhicule et la carte de navigation doivent être mis à jour à intervalles réguliers.

Pour la mise à jour du logiciel du véhicule, consulter un atelier.

Limitations du système

L'assistant de détection des panneaux routiers peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- conduite sur route venteuse ou sur route vallonnée
- conduite avec des chaînes à neige
- zone de l'écran dans laquelle est située la caméra avant, n'est pas propre ou est obstruée par des objets étrangers, par ex. des autocollants
- visibilité limitée à cause des intempéries, comme le brouillard, la pluie ou la neige
- le véhicule qui précède crée des projections sur la route
- lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- limitation de vitesse est peinte sur la surface de la route
- panneaux routiers totalement ou partiellement recouverts ou difficilement identifiables
- panneaux routiers mal installés ou endommagés ou enlevés

- panneaux routiers non conformes à la convention de Vienne sur la signalisation routière
- en fonction de la version, les données de la carte de navigation peuvent être obsolètes

ATTENTION

Le système est conçu pour aider le conducteur à reconnaître certains signaux routiers dans une plage de vitesse donnée. Ne pas ignorer les signaux routiers qui ne sont pas affichés par le système.

Ce dispositif particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter toujours la vitesse aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques.

Les systèmes d'aide à la conduite ne relèvent pas le conducteur de la pleine responsabilité du fonctionnement du véhicule.

En cas de conduite à l'étranger, s'assurer que le véhicule utilise l'unité de vitesse du pays correspondant. Si nécessaire, sélectionner les unités correctes au combiné.

Anomalie

En cas d'anomalie,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra avant est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

Entretien du véhicule

Informations générales.....	153
Accessoires et modifications du véhicule.....	153
Stockage du véhicule.....	154
Reprise des véhicules hors d'usage.....	155
Contrôles du véhicule.....	156
Exécution du travail.....	156
Capot.....	157
Huile moteur.....	157
Liquide de refroidissement.....	158
Liquide de lave-glace.....	159
Freins.....	159
Liquide de freins.....	160
Batterie du véhicule.....	160
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	162
Remplacement des ampoules.....	163
Phares et feux à diodes électroluminescentes (LED).....	163
Phares antibrouillard.....	163
Feux antibrouillard arrière.....	163
Feux arrière.....	163
Troisième feu stop.....	164
Éclairage de plaque d'immatriculation.....	164
Éclairage intérieur.....	164
Système électrique.....	165
Fusibles.....	165
Outillage de bord.....	165
Roues et pneus.....	165

Pneus hiver.....	165
Désignations des pneus.....	165
Pression des pneus.....	166
Profondeur de sculptures.....	167
Changement de taille de pneus et des jantes.....	167
Enjoliveurs.....	168
Chaînes à neige.....	168
Kit de réparation des pneus.....	168
Changement d'une roue.....	171
Roue de secours.....	172
Démarrage par câbles auxiliaires.....	175
Remorquage.....	177
Remorquage du véhicule.....	177
Remorquage d'un autre véhicule.....	178
Entretien de la carrosserie.....	179
Entretien extérieur.....	179
Entretien intérieur.....	180
Tapis de sol.....	181

Informations générales

ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS DU VÉHICULE

Nous recommandons d'utiliser des pièces et des accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à ce type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devant exister, et nous ne pouvons pas non plus en reprendre.

Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par Opel.

En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide à la conduite, la consommation de carburant, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'enregistrement du véhicule.

ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Téléphones mobiles et appareils radio CB

Lors du montage et de l'utilisation d'un téléphone mobile, il est impératif de respecter les instructions de montage spécifiques au véhicule ainsi que les instructions d'utilisation du fabricant du téléphone et du dispositif mains libres. Sinon, l'homologation du type du véhicule peut être annulée.

Recommandations pour un fonctionnement sans problèmes :

- Antenne extérieure montée correctement, ce qui assure une portée maximale.

- Puissance d'émission maximale de 10 W.
- Installation du téléphone à un endroit approprié, en tenant compte de la zone dans laquelle l'airbag se gonfle ⇒ la page 24.

Demander conseil sur les endroits de montage prévus pour l'antenne extérieure et le support ainsi que sur l'utilisation d'appareils dont la puissance d'émission est supérieure à 10 W.

L'utilisation d'un dispositif mains libres sans antenne extérieure pour des téléphones aux standards GSM 900/1800/1900 et UMTS est uniquement permise quand la puissance d'émission maximale du téléphone mobile ne dépasse pas 2 W pour les GSM 900 et 1 W pour les autres.

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de ne pas téléphoner en conduisant. Même l'usage de dispositifs mains-libres peut vous distraire du trafic.

 **Avertissement**

L'utilisation d'appareils radio et de téléphones mobiles qui ne correspondent pas aux standards de téléphones mobiles mentionnés ci-dessus n'est autorisée qu'avec une antenne appliquée à l'extérieur du véhicule.

ATTENTION

L'utilisation d'appareils radio et de téléphones mobiles qui ne correspondent pas aux standards de téléphones portables mentionnés ci-dessus n'est autorisée qu'avec une antenne appliquée à l'extérieur du véhicule.

STOCKAGE DU VÉHICULE

Stockage pendant une période prolongée

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.

- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- ICE/Hybride 48 V : Remplir complètement le réservoir à carburant
- ICE/Hybride 48 V : Vidanger l'huile moteur
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
- Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Enclencher la première ou engager **P**. Caler le véhicule pour l'empêcher de rouler.
- Ne pas serrer le frein de stationnement.
- Couper le contact et tous les consommateurs électriques.
- Patienter quatre minutes
- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Alarme antivol ⇨ la page 9.

Remisage du véhicule BEV pendant quatre semaines maximum

Brancher le câble de recharge.

Remisage du véhicule BEV pendant douze semaines maximum

- Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
- Ne pas brancher le câble de recharge.
- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C .
- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
- Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie haute tension. Si l'état de charge est inférieur à 30 %, recharger la batterie haute tension à 30 %.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

1. Brancher la pince de la borne positive de la batterie du véhicule dans le compartiment moteur.
 2. Initialiser les lève-vitres électriques ⇨ la page 13.
- Contrôler la pression des pneus.
 - Remplir le réservoir de lave-glace.
 - ICE/Hybride 48 V : Vérifier le niveau d'huile du moteur.
 - Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
 - Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Pour de plus amples informations, voir "Types de propulsion". ⇨ la page 3

REPRISE DES VÉHICULES HORS D'USAGE

Vous trouverez des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier cette tâche qu'à un centre de recyclage agréé.

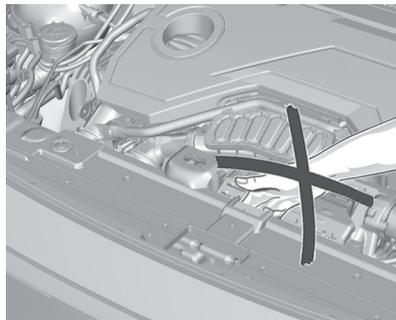


Batterie haute tension

La batterie haute tension est conçue pour la durée de vie du véhicule si les recommandations sont suivies. S'il est nécessaire de remplacer la batterie haute tension, contacter un atelier pour des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut inappropriée entraîne le risque de brûlures graves, de choc électrique et de dommage à l'environnement.

Contrôles du véhicule

EXÉCUTION DU TRAVAIL



Avertissement

Pour procéder à des contrôles du compartiment moteur, vérifier que le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement pourrait se mettre en marche, même si le contact est coupé.

BEV

DANGER

Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas y toucher.



DANGER

Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule. L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être exécutés que par un technicien formé, possédant les connaissances nécessaires et les outils adéquats. L'exposition à une haute tension peut causer un choc électrique, des brûlures, voire la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être entretenus que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

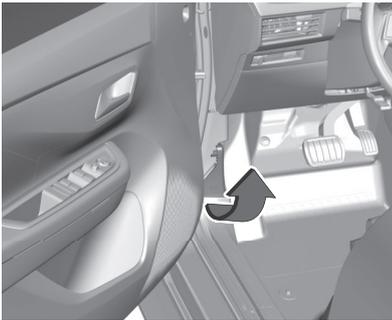
Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants. Les câbles et fils haute tension sont recouverts de gaines orange. Ne pas mesurer, altérer, couper ou modifier le câblage haute tension.

ATTENTION

Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule. Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les bouchons de réservoir ou les jauges.

CAPOT**Ouverture**

Ouvrir la porte avant gauche.



Tirer le levier de déverrouillage et le ramener dans sa position de départ.



Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.

Déclipper le support de capot afin de son logement et le fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

Maintenir le capot et sortir le support de capot du cran de maintien.

Clipper le support de capot dans son logement.

Abaisser le capot et le laisser tomber dans le verrou depuis une faible hauteur (20-25 cm).

ATTENTION

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses.

Vérifier le verrouillage.

ATTENTION

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

ATTENTION

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses.

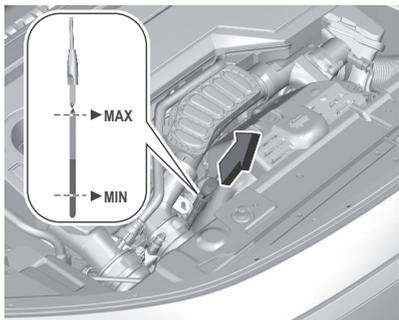
HUILE MOTEUR

Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées.

Fluides et lubrifiants recommandés ⇒ la page 183.

La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1 000 km.

Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.



Extraire la jauge de niveau d'huile, l'essuyer, la réinsérer complètement, l'extraire à nouveau et lire le niveau d'huile moteur.

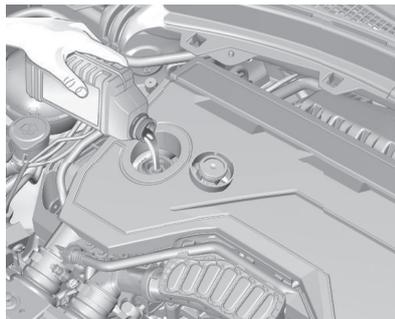
En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.

!Avertissement

Introduire la jauge à fond contre la poignée.

Vérifier que de l'huile moteur ne s'est pas infiltrée dans le compartiment moteur, car cela augmenterait le risque d'incendie.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur. Nous recommandons d'utiliser la même qualité d'huile moteur que celle utilisée lors de la dernière vidange d'huile.



Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

Capacités de remplissage ⇒ la page 190.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C.

ATTENTION

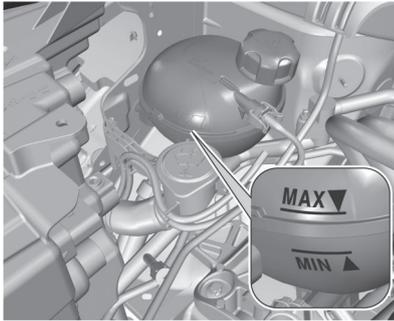
Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.

ATTENTION

N'employer que du produit antigel homologué.

Liquide de refroidissement et antigel ⇒ la page 183.

Niveau de liquide de refroidissement BEV



Si le niveau du liquide de refroidissement est au niveau du repère MIN ou en dessous, demander l'assistance d'un atelier pour faire l'appoint de liquide de refroidissement du moteur.

ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur inadéquat peut causer de graves dommages à la batterie haute tension. Seuls des mécaniciens expérimentés sont autorisés à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

Types de propulsion ⇨ la page 3

Liquide de refroidissement pour véhicules à moteur thermique et hybrides 48 V

Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère MIN. Faire l'appoint si le niveau est bas.

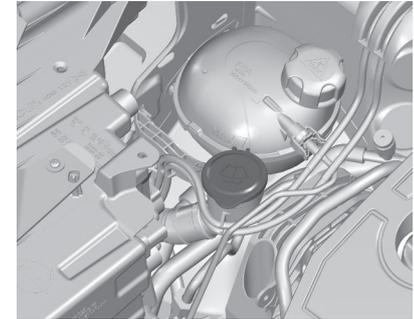
⚠ Avertissement

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délicatement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement.

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon.

Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier.

LIQUIDE DE LAVE-GLACE



Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

Liquide de lave-glace ⇨ la page 183.

FREINS

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier considérablement. L'usure des freins peut augmenter

lorsque le véhicule roule sur de courtes distances, par ex. en ville.

Il peut être nécessaire de faire vérifier l'état des freins, même entre les entretiens du véhicule.

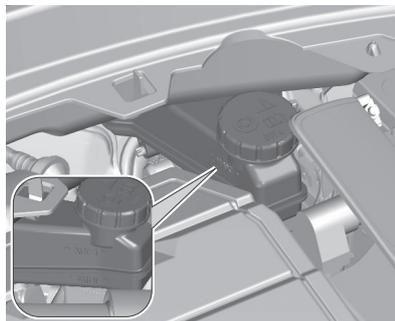
Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.

LIQUIDE DE FREINS

Avertissement

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes.



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **MIN**, contacter un atelier.

Liquide de frein ⇒ la page 183.

BATTERIE DU VÉHICULE

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie. Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser des consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.

Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Protection contre la décharge de la batterie ⇒ la page 91.

Alarme antivol ⇒ la page 9.

Étiquette d'avertissement



Signification des symboles :

- Pas d'étincelles ni de flammes nues et ne pas fumer.
- Toujours se protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent rendre aveugle ou blesser.
- Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.
- La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.
- Pour plus d'informations, consulter le manuel d'utilisation.
- Du gaz explosif peut être présent aux alentours de la batterie du véhicule.

Remplacement de la batterie du véhicule

Remarque

Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop/Start.

Lors du remplacement de la batterie du véhicule, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.

Veiller à toujours faire remplacer la batterie par une batterie de même type.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur <https://public-servicebox.opel.com/OVddb/OV/index.html>.

La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier.

Système Stop/Start ⇨ la page 99

Recharge de la batterie du véhicule

⚠ Avertissement

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.

Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Démarrage par câbles auxiliaires ⇨ la page 175.

Protection contre la décharge

Tension de batterie

Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible, un message d'avertissement s'affiche au combiné.

Pendant le trajet, la fonction de réduction de charge désactive temporairement certaines fonctions, par ex. la lunette arrière chauffante, le volant chauffant, etc.

Les fonctions désactivées sont réactivées automatiquement dès que la situation le permet.

Augmentation du ralenti

Si la batterie du véhicule doit être rechargée en raison de l'état de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée. Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue.

Un message apparaît au combiné.

Prise de courant

Les prises de courant sont désactivées si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Mode économie d'énergie

Ce mode désactive les consommateurs électriques afin d'éviter une décharge excessive de la batterie du véhicule.

Ces consommateurs, comme le système d'infodivertissement, les essuie-glace, les feux de croisement, les lampes de courtoisie, etc., peuvent être utilisés pour une durée maximale totale d'environ 40 minutes une fois le contact coupé.

Passage en mode économie d'énergie

Lorsque le mode économie d'énergie est activé, un message apparaît au combiné après avoir coupé le contact.

Un appel téléphonique actif à l'aide de l'option mains libres sera maintenu pendant environ dix minutes de plus.

Désactivation du mode économie d'énergie

Le mode économie d'énergie est désactivé automatiquement lorsque le moteur est redémarré. Faire tourner le moteur pour disposer d'une charge suffisante :

- pendant moins de dix minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant environ 5 minutes
- pendant plus de dix minutes pour utiliser les consommateurs pendant un maximum d'environ 30 minutes

Fonctionnalités de chauffage

Remarque

Les fonctionnalités de chauffage individuelles, telles que les sièges chauffants ou le volant chauffant, peuvent être temporairement indisponibles en cas d'insuffisance de charge électrique. Les fonctionnalités sont alors rétablies après quelques minutes.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Pare-brise



Couper le contact.

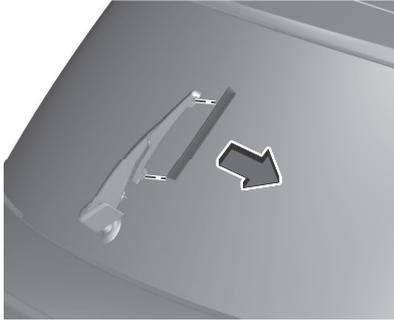
Moins d'une minute après avoir coupé le contact, actionner la manette d'essuie-glace afin de positionner les balais d'essuie-glace à la verticale sur le pare-brise.

Soulever le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il reste en position soulevée, enfoncer le bouton pour libérer le balai d'essuie-glace et l'enlever.

Fixer le balai d'essuie-glace neuf sur le bras de l'essuie-glace et le pousser jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Lunette arrière



Soulever le bras d'essuie-glace. Dégager le balai d'essuie-glace comme illustré et l'enlever.

Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Remplacement des ampoules

Avant de remplacer une ampoule, s'assurer que tout l'éclairage extérieur et intérieur est coupé ainsi que le contact.

Maintenir une ampoule uniquement par son culot. Ne pas toucher le verre de l'ampoule avec les doigts nus.

Ne remplacer les ampoules que par des ampoules du même type.

Vérification d'ampoule

Mettre le contact, faire fonctionner et vérifier les feux.

PHARES ET FEUX À DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES (LED)

Les phares pour les feux de croisement et de route, les feux de jour et les clignotants sont conçus de façon que les LED ne peuvent pas être changées.

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

PHARES ANTIBROUILLARD

Les feux antibrouillard sont à LED.

En cas de défaillance, faire réparer les feux par un atelier.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

Les feux antibrouillard sont à LED.

En cas de défaillance, faire réparer les feux par un atelier.

FEUX ARRIÈRE

Feux arrière LED

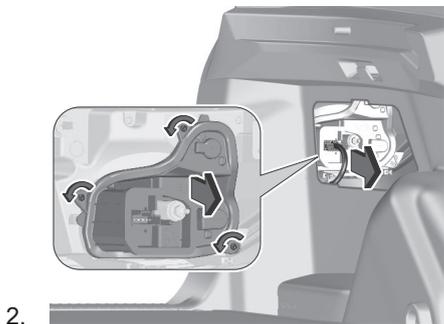
En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

Ensemble feux arrière



1.

Ouvrir le hayon puis déclipser le couvercle d'accès du côté correspondant.

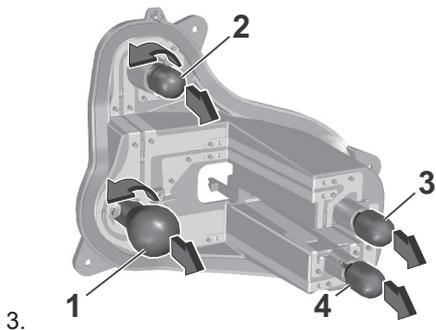


2.

Détacher la fiche de la fixation avec précaution.

Faire tourner les trois vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et les extraire.

Retirer le support d'ampoule du feu arrière.



3.

Enlever et remplacer les ampoules :

- 1 Feu de position / Feu de stop
 - 2 Feu de position
 - 3 Feu de direction
 - 4 Feu de recul
4. Insérer le support d'ampoule dans l'ensemble de feu arrière.

Insérer les trois vis et les faire tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

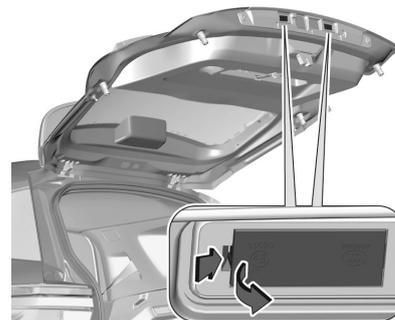
Attacher la fiche au feu.

Fixer le couvercle.

TROISIÈME FEU STOP

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

ÉCLAIRAGE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION



- Insérer un tournevis, dans l'évidement du couvercle et le retirer.
- Extraire l'ampoule de la douille et la remplacer.
- Fixer le couvercle.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Faire remplacer les ampoules suivantes par un atelier :

- éclairage de courtoisie, spots de lecture
- éclairage du coffre
- éclairage du combiné instruments

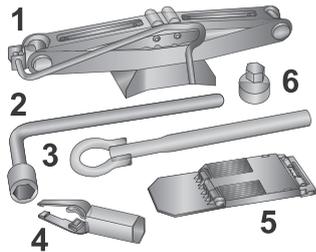
Système électrique

FUSIBLES

Un fusible défectueux doit être remplacé par un atelier.

Outils de bord

Selon la version du véhicule, l'outillage est rangé dans un sac dans le coffre, soit derrière la troisième rangée, soit sous le couvercle de coffre.



1 - Cric

2 - Clé de roue

3 - Anneau de remorquage

4 - Outil de dépose de cache de boulon de roue

5 - Cale

6 - Adaptateur pour écrous de blocage de roue

Selon la version du véhicule, la cale, l'anneau de remorquage et l'adaptateur pour écrous de blocage de roue peut être rangés dans un sac avec le kit de réparation des pneus. ⇒ la page 168

Pour les véhicules équipés d'une roue de secours, la cale et la clé de roue sont rangées dans une boîte à outils à l'intérieur de la roue de secours. ⇒ la page 172

Roues et pneus

État des pneus, état des jantes

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser les pneus contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Contrôler régulièrement l'état des pneus. En cas de dégâts ou d'usure anormale, prendre contact avec un atelier.

PNEUS HIVER

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Conformément à la réglementation du pays, apposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur, si le code de vitesse des pneus est inférieur à la vitesse maximale du véhicule.

Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus d'hiver ⇒ la page 191.

DÉSIGNATIONS DES PNEUS

par ex., **215/60 R17 96H**

215 : largeur des pneus, mm

60 : rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %

R : type de carcasse : Radiale

RF : type: RunFlat

15 : diamètre des jantes, en pouces

91 : indice de capacité de charge par ex. : 95 correspond à 615 kg

T : indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

Q : jusqu'à 160 km/h

S : jusqu'à 180 km/h

T : jusqu'à 190 km/h

H : jusqu'à 210 km/h

V : jusqu'à 240 km/h

W : jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Pneus directionnels

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par ex. une flèche) placé sur le flanc du pneu.

PRESSION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.

Ne pas oublier la roue de secours.

⇒ la page 191

Ceci s'applique également aux véhicules équipés du système de détection de dégonflage des pneus.

⇒ la page 149



L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions

prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

1. Identifier les pneus correspondants.
2. Identifier l'appellation du moteur.

⇒ la page 188

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles.

⇒ la page 191

Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

⚠ Avertissement

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠ Avertissement

Pour des pneus spécifiques, la pression recommandée indiquée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale indiquée sur le pneu.

Ne dépassez jamais la pression maximale indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'informations et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

PROFONDEUR DE SCULPTURES

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères

d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. En cas de montage de pneus directionnels, s'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler.

Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

CHANGEMENT DE TAILLE DE PNEUS ET DES JANTES

En cas d'utilisation de taille de pneus autre que celle montée d'origine, il peut s'avérer nécessaire de reprogrammer les systèmes et de procéder à d'autres modifications du véhicule.

Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ Avertissement

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

ENJOLIVEURS

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.

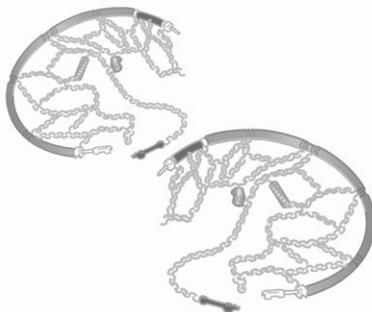
Avertissement

Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Véhicules avec jantes en acier : Si des écrous de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser d'enjoliveurs.

Roue de secours temporaire : Ne pas utiliser les enjoliveurs.

CHAÎNES À NEIGE



Les chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant.

Utiliser uniquement des chaînes à neige conçues pour le type de pneus du véhicule :

- Pour les pneus 16" et 17", utiliser uniquement des chaînes à neige à maillons fins qui ne dépassent pas la bande de roulement et les flancs intérieurs des pneus de plus de 9 mm, fermoir de chaîne compris.
- Pour des pneus 18", utiliser uniquement des chaînes à neige Polaire PSGB 60.

Remarque

L'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée sont régulées par la législation de chaque pays.

Pour poser les chaînes à neige, suivre les instructions fournies par le fabricant des chaînes à neige.

Après avoir monté les chaînes à neige, arrêter le véhicule après avoir parcouru une courte distance et s'assurer que les chaînes à neige sont correctement serrées.

Avertissement

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Roue de secours temporaire

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de secours n'est pas autorisée.

KIT DE RÉPARATION DES PNEUS

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.

Ne pas éliminer les corps étrangers du pneu.

Les dégâts au pneu d'une taille supérieure à 4 mm ou se situant dans

le flanc du pneu ne peuvent pas être réparés à l'aide du kit de réparation des pneus.

Avertissement

Ne pas dépasser 80 km/h.

Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

La direction et la maniabilité pourraient être impactées.

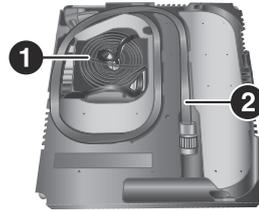
En cas de pneu plat :

Serrer le frein de stationnement, engager la première, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.

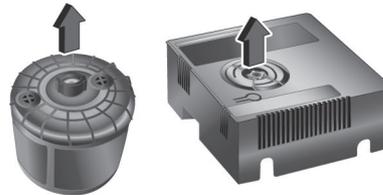
L'emplacement du kit de réparation des pneus varie en fonction de la version :

- sur le côté gauche du coffre
- sous les sièges de troisième rangée avec les sièges rabattus
- derrière les sièges de troisième rangée avec les sièges dépliés

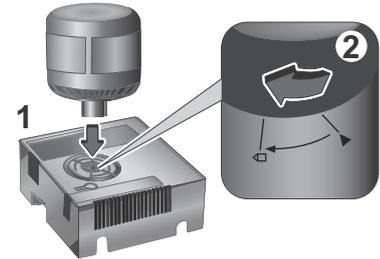
1. Retirer la bouteille de produit d'étanchéité et le compresseur.
2. Extraire l'étiquette de limite de vitesse du flacon de produit d'étanchéité et le placer dans le champ de vision du conducteur.



3. Retirer le câble de raccordement électrique (1) et le flexible d'air (2) de leur espace de rangement sur la face inférieure du compresseur.

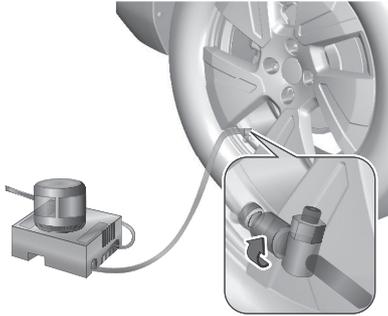


4. Ouvrir la bouteille de produit d'étanchéité et lever le couvercle.



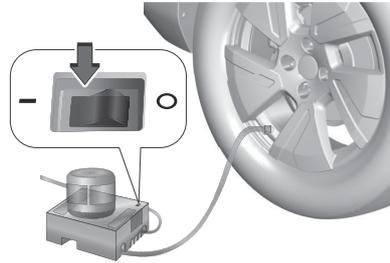
5. En premier lieu, insérer la bouteille de produit d'étanchéité dans le compresseur et aligner les symboles triangulaires. Ensuite, abaisser la bouteille de produit d'étanchéité et la tourner dans la position de verrouillage.
6. Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.

7. Dévisser le capuchon de la valve du pneu défectueux.



8. Visser le flexible de remplissage sur la valve du pneu.
 9. Le commutateur du compresseur doit être placé sur **O**.
 10. Brancher la fiche du compresseur à la prise de courant 12 V.

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.



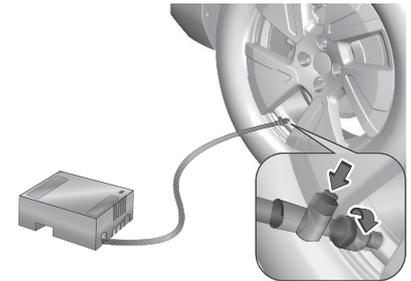
11. Placer le commutateur à bascule du compresseur sur **I**. Le pneu est rempli de produit d'étanchéité.
 12. Le manomètre du compresseur indique brièvement une pression jusqu'à 600 kPa (6 bars) pendant que la bouteille de produit d'étanchéité se vide (environ 30 secondes). Ensuite, la pression commence à chuter.
 13. Le produit d'étanchéité a été complètement pompé dans le pneu. Le pneu est gonflé.
 14. La pression de gonflage prescrite devrait être atteinte dans les dix minutes.

Pression de gonflage ⇨ la page 191.

Quand la pression correcte est atteinte, éteindre le compresseur.

Si la pression de gonflage prescrite n'est pas atteinte dans les dix minutes, démonter le kit de réparation de pneus. Avancer ou reculer le véhicule d'un tour de roue.

Brancher à nouveau le kit de réparation des pneus et poursuivre la procédure de remplissage pendant dix minutes. Si la pression de gonflage prescrite n'est toujours pas atteinte, cela signifie que le pneu est trop fortement endommagé. Prendre contact avec un atelier.



Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de dix minutes.

15. Détacher le kit de réparation des pneus. Retirer la bouteille de produit d'étanchéité du compresseur.

Visser le flexible de remplissage sur le raccord libre du flacon de produit d'étanchéité.

Ceci empêche que le produit d'étanchéité ne s'échappe pas.
Ranger le kit de réparation des pneus dans l'emplacement prévu.

16. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.

17. Reprendre la route sans délai afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu. Rouler entre 20 km/h et 60 km/h. Après un trajet d'environ 5 km, mais pas plus de dix minutes, s'arrêter et contrôler la pression des pneus. À cet effet, visser directement le flexible d'air sur la valve du pneu. Remplir le pneu comme décrit ci-avant. Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Si la pression des pneus n'est pas tombée au-dessous de 200 kPa (2 bars), la régler à la pression correcte. Sinon, le véhicule ne peut être utilisé. Prendre contact avec un atelier.

Répéter la vérification une fois de plus après avoir roulé 10 km sans dépasser dix minutes pour vérifier que la pression n'a plus baissé.

Si la pression des pneus est descendue au-dessous de 200 kPa (2 bars), il ne faut plus utiliser le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

18. Ranger le kit de réparation des pneus dans l'emplacement prévu.

Remarque

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont fortement dégradées, c'est pourquoi il convient de remplacer ce pneu.

En cas de bruits anormaux ou de fort échauffement du compresseur, l'arrêter pendant au moins 30 min.

La valve de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 700 kPa (7 bars).

Être attentif à la date d'expiration du kit. Au-delà de cette date, sa capacité d'étanchéité n'est plus garantie. Tenir compte des consignes de stockage mentionnées sur la bouteille du produit d'étanchéité.

Remplacer la bouteille du produit d'étanchéité.

Mettre la bouteille au rebut conformément aux prescriptions légales.

Le compresseur et le produit d'étanchéité peuvent être utilisés jusqu'à environ -30°C.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

- Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
- Serrer le frein de stationnement, engager la 1ère, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.
- Placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.
- Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur maximale de 1 cm sous le cric.
- Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
- Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.

- Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
- Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.

Avertissement

Ne graissez pas les boulons de roue.

Couples de serrage

Avertissement

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Selon le matériau des jantes, deux boulons différents sont disponibles.



Le couple de serrage des jantes en alliage est de 115 Nm.

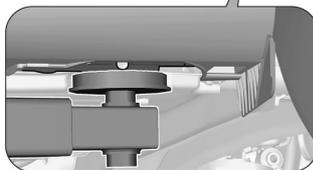


Le couple de serrage des jantes en acier est de 125 Nm.

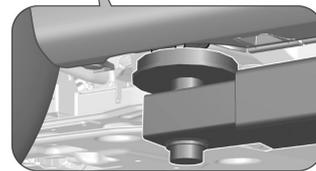
Utiliser les boulons de roue adaptés aux jantes.

Positions de mise sur cric

Les positions de mise sur cric affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de crics accessoires utilisés pour remplacer les pneus hiver/été.



La position de bras arrière de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.



La position de bras avant de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.

ROUE DE SECOURS

La roue de secours peut être qualifiée de roue de dépannage en raison de sa taille par rapport aux autres roues du véhicule et selon les réglementations nationales. Dans ce cas, une vitesse maximale autorisée s'applique, même si aucune étiquette ne l'indique sur la roue de secours.

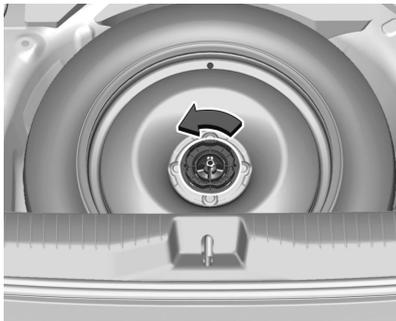
Si une étiquette est apposée sur la roue de secours, la vitesse autorisée dépend de la réglementation du pays.

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Prendre les virages à vitesse modérée. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

ATTENTION

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.

Selon la version, la roue de secours se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher ou dans un support derrière le plancher du véhicule.



Pour la retirer :

1. Ouvrir le recouvrement de plancher.
2. Déclipper la boîte à outils
Outillage de bord ⇨ la page 165.
3. La roue de secours est fixée avec un écrou papillon. Dévisser l'écrou pour sortir la roue de secours.
4. Si après le changement de roue, aucune roue n'est placée dans la cuvette de roue de secours, resserrer l'écrou papillon et fermer le recouvrement de plancher.
5. Après avoir remonté la roue plein format, placer la roue de secours dans la cuvette et la fixer avec l'écrou papillon.

Pose de la roue de secours

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

- Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
- Serrer le frein de stationnement, engager la 1ère, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.
- Placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.

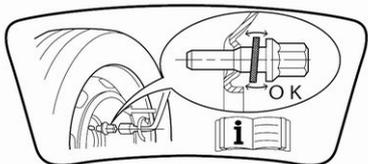
- Sortir la roue de secours.
- Ne jamais changer simultanément plusieurs roues.
- N'utiliser le cric que pour remplacer les pneus crevés, pas pour monter des pneus hiver ou été au changement de saison.
- Le cric ne nécessite aucune maintenance.
- Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur maximale de 1 cm sous le cric.
- Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
- Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
- Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.

Avertissement

Ne pas lubrifier les boulons de roues.

Avertissement

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.



Noter que la roue de secours est fixée par le contact conique de chaque boulon si des boulons de roue sont utilisés pour les jantes en alliage. Dans ce cas, les rondelles ne viennent pas en contact avec la jante de roue de secours.

1. Extraire les caches vis de roue à l'aide de l'extracteur de caches vis de roue.

Outils de bord ⇒ la page 165

Jantes en acier avec enjoliveur :
Sortir l'enjoliveur.



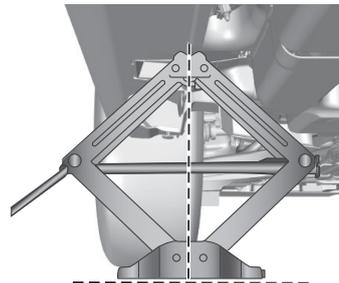
2. Placer la clé de roue et desserrer chaque boulon de roue d'un demi-tour.

Il se peut que les roues soient protégées par des boulons de blocage. Pour desserrer ces boulons spécifiques, commencer par placer l'adaptateur pour les boulons de blocage sur la tête du boulon avant de poser la clé de roue.

L'adaptateur pour écrous de blocage de roue peut se trouver dans un sac d'outils dans le coffre ou dans un sac avec le kit de réparation des pneus.

Outils de bord ⇒ la page 165

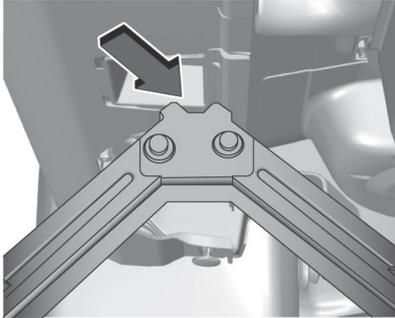
Kit de réparation des pneus ⇒ la page 168



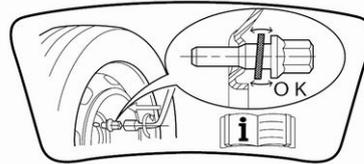
3. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.

Positions de mise sur cric ⇒ la page 172

4. Régler le cric à la hauteur requise. Le positionner directement sous le point de levage de manière telle qu'il ne glisse pas.



5. S'assurer que le bord de la carrosserie soit adapté à l'encoche dans le cric.
6. Quand le cric est correctement aligné, soulever le véhicule jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.
7. Dévisser les écrous de roue.
8. Changer la roue.
9. Visser les écrous de roue.
10. Abaisser le véhicule et retirer le cric.
11. Poser la clé de roue en s'assurant qu'elle est bien logée sur la tête de vis et serrer chaque vis en quinconce. Le couple de serrage est de 100 Nm.



12. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, noter que les vis de roue peuvent également être utilisées pour la jante de roue de secours. Dans ce cas, le serrage de la roue de secours est assuré par le contact conique de chaque tête de vis.
13. Placer les capuchons des écrous de roue.
14. Ranger et fixer la roue remplacée et les outils.
15. Vérifier la pression de gonflage des pneus et le couple de serrage des boulons de roue dès que possible.

Rangement d'une roue de plein format endommagée dans le coffre

La cuvette de roue de secours n'est pas conçue pour une autre taille de roue que celle de la roue de secours. Une roue de plein format endommagée doit être rangée dans le coffre et attachée correctement.

Informations sur le chargement ⇨ la page 39.

Démarrage par câbles auxiliaires

ATTENTION

Ne faire démarrer un autre véhicule par câbles auxiliaires qu'avec un véhicule ICE.

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

⚠ Avertissement

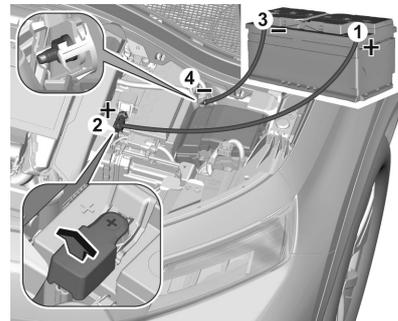
Le démarrage avec des câbles auxiliaires de démarrage doit être effectué avec la plus grande prudence. Le non-respect des instructions suivantes peut entraîner des accidents ou des dégâts par explosion des batteries, ainsi que des dommages aux circuits électriques des deux véhicules.

⚠ Avertissement

Éviter tout contact de la batterie avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures en cas de contact direct.

- Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie du véhicule.
- Une batterie déchargée peut commencer à geler à une température de 0°C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
- Pour travailler à proximité de la batterie, porter des lunettes et des vêtements de protection.

- Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12 V). Sa capacité (Ah) ne doit pas être trop inférieure à celle de la batterie de véhicule déchargée.
- Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins et de 16 mm².
- Ne pas débrancher la batterie de véhicule déchargée du réseau de bord.
- Arrêter les appareils électriques non indispensables.
- Pendant le démarrage par câbles auxiliaires, ne pas se pencher sur la batterie du véhicule.
- Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
- Les véhicules ne doivent pas se toucher pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
- Serrer le frein de stationnement, placer la boîte manuelle au point mort ou la boîte automatique en position P.



Ouvrir les capuchons de protection de la borne positive des deux batteries du véhicule.

Séquence de raccordement des câbles :

1. Raccorder le câble rouge à la borne positive de la batterie de démarrage (1).
2. Raccorder l'autre extrémité du câble rouge à la borne positive de la batterie déchargée (2).
3. Raccorder le câble noir à la borne négative de la batterie de démarrage (3).
4. Raccorder l'autre extrémité du câble noir au point de masse du véhicule dans le compartiment moteur (4).

Placer les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces

en mouvement dans le compartiment moteur.

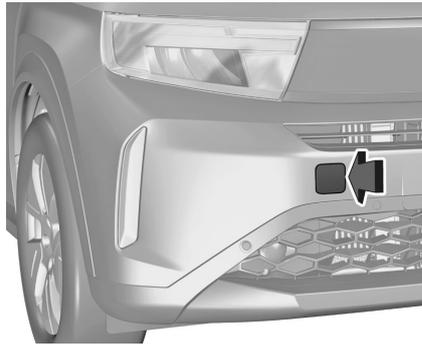
Démarrage du moteur :

1. Mettre en marche le moteur du véhicule procurant le courant.
2. Au bout de cinq minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 secondes avec un intervalle de une minute entre elles.
3. Faire tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes au ralenti avec les câbles branchés.
4. Activer des appareils consommateurs d'électricité, par ex. les phares, la lunette arrière chauffante.
5. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

Remorquage

REMORQUAGE DU VÉHICULE

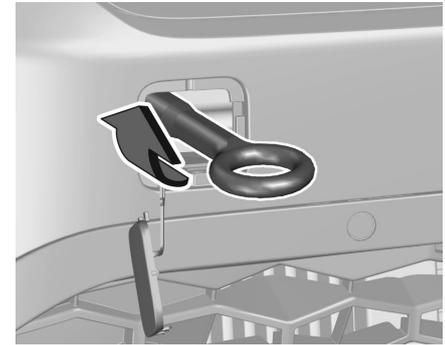
Capuchon avant



Enlever le capuchon.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule ⇒ la page 165.

Anneau de remorquage avant



Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer la barre de remorquage à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

Mettre le contact afin de pouvoir débloquer le volant et actionner les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.

ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est susceptible de freiner automatiquement pendant le remorquage.

Déplacer le levier sélecteur sur le point mort.

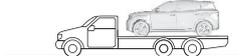
Desserrer le frein de stationnement.

ATTENTION

Rouler lentement.
Sans à-coups.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.

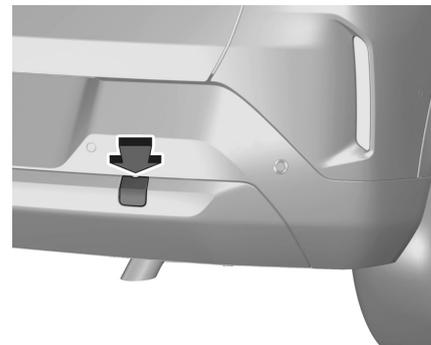


Lors du remorquage d'un véhicule BEV, d'un véhicule hybride 48 V ou d'un véhicule équipé d'une boîte automatique, transporter le véhicule sur une plateforme ou le remorquer avec les roues avant soulevées.

Prendre contact avec un atelier.

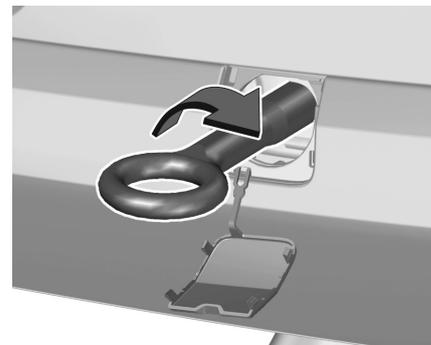
Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord extérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE**Capuchon arrière**

Enlever le capuchon.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule ⇒ la page 165.

Anneau de remorquage arrière

Visser l'anneau de remorquageau maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer un câble de remorquage – ou mieux une barre de remorquage – à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.

ATTENTION

Rouler lentement.

Sans à-coups.

Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord supérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

Entretien de la carrosserie

ENTRETIEN EXTÉRIEUR

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine en utilisant une graisse pour barilletts de haute qualité. N'utiliser un produit dégivrant que si ceci est absolument nécessaire car son effet dégraissant

entrave le fonctionnement des serrures. Après avoir utilisé un produit dégivrant, faire regraisser les barilletts par un atelier.

Lavage

La peinture est soumise à des agressions extérieures.

Éliminer immédiatement les fientes, les insectes morts, les résines, le pollen, etc. car ils contiennent des composants corrosifs qui peuvent endommager la peinture.

En cas de passage à la borne de lavage, suivre les instructions du fabricant. Il faut arrêter les essuie-glaces avant et arrière. Enlever l'antenne et les accessoires externes tels que galerie de toit, etc.

Si le véhicule est lavé à la main, rincer abondamment les parties intérieures des passages de roue.

Nettoyer à fond les rebords et replis intérieurs des portes, le capot ainsi que les parties de la carrosserie qu'ils recouvrent.

Nettoyer les moulures en métal brillant avec une solution de nettoyage homologuée pour l'aluminium afin d'éviter tout dommage.

ATTENTION

Toujours utiliser un produit de nettoyage dont le pH est compris entre quatre et neuf. Ne pas utiliser de produits de nettoyage sur des surfaces brûlantes.

Ne pas nettoyer le compartiment moteur avec un jet de vapeur ou haute pression.

Rincer abondamment le véhicule et l'essuyer à la peau de chamois. Rincer la peau de chamois. Utiliser des peaux de chamois différentes pour les surfaces peintes et pour les surfaces vitrées : des résidus de cire sur les vitres altèrent la vision.

Faire graisser les charnières de toutes les portes par un atelier.

Ne pas éliminer les taches de goudron avec des objets durs. Utiliser un spray éliminant le goudron sur les surfaces peintes.

Éclairage extérieur

Les lentilles des phares et des autres lampes sont en plastique. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs ni de grattoirs et ne pas effectuer de nettoyage à sec.

Polissage et lustrage

Un polissage n'est rendu nécessaire que lorsque la peinture est souillée par des substances solides ou a pris un aspect mat et perdu son éclat.

Les parties de la carrosserie en plastique ne doivent pas être traités avec des produits de lustrage ou de polissage.

Vitres et balais d'essuie-glaces avant

Arrêter l'essuie-glace avant d'intervenir dans leurs zones.

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux ou d'une peau de chamois avec du produit de nettoyage pour vitres et du produit d'élimination des insectes.

Lors du nettoyage de la vitre arrière depuis l'intérieur, toujours passer le chiffon parallèlement à l'élément de chauffage pour éviter tout dommage.

Utiliser un grattoir à arêtes vives pour éliminer le givre (la glace) de façon mécanique. Appuyer le grattoir fermement sur la vitre afin que la crasse ne puisse pas passer en dessous et rayer ainsi la vitre.

Nettoyer les balais d'essuie-glaces gras avec un chiffon doux et un produit

de nettoyage pour vitres. S'assurer également de bien retirer tous les résidus de cire, insectes et autres de la vitre.

Les résidus de glace, la pollution et les balayages répétés sur des vitres sèches peuvent endommager, voire casser les balais d'essuie-glace.

Roues et pneus

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Nettoyer des jantes avec un nettoyant pour jantes à pH neutre.

Les jantes sont peintes et peuvent être nettoyées avec les mêmes produits que la carrosserie.

Dégâts à la peinture

Corriger les petits dégâts de peinture avec un crayon de retouche avant que la rouille ne se forme.

Les grands dégâts de peinture ou la rouille doivent être réparés par un atelier.

Soubassement

Le soubassement est partiellement revêtu de PVC ou d'une couche de cire de protection permanente dans les zones les plus critiques.

Vérifier le soubassement après son lavage et le faire cirer le cas échéant.

Les matériaux en bitume caoutchouc peuvent abîmer la couche de PVC. Faire effectuer les travaux au soubassement par un atelier.

De préférence, laver le soubassement au début et à la fin de l'hiver et faire vérifier la couche de cire de protection.

Dispositif d'attelage

Ne pas nettoyer la barre d'attelage avec un jet de vapeur ou haute pression.

ENTRETIEN INTÉRIEUR

Intérieur et garnitures

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

ATTENTION

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.

La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

Éléments en matière plastique et en caoutchouc

Les pièces en plastique et en caoutchouc peuvent être entretenues avec les mêmes produits que la carrosserie. Le cas échéant, utiliser un produit de

nettoyage pour intérieur. Ne pas utiliser d'autres produits. Éviter notamment les solvants et l'essence. Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

TAPIS DE SOL

⚠ Avertissement

Si un tapis de sol n'est pas de la bonne taille ou n'est pas positionné correctement, il peut interférer avec la pédale d'accélérateur et/ou de frein, ce qui peut entraîner une accélération non désirée et/ou un allongement de la distance de freinage qui peut causer une collision et des blessures.

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

- Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour ce véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés qui s'adaptent correctement et qui sont fixés par des dispositifs de maintien du côté conducteur. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.
- Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.

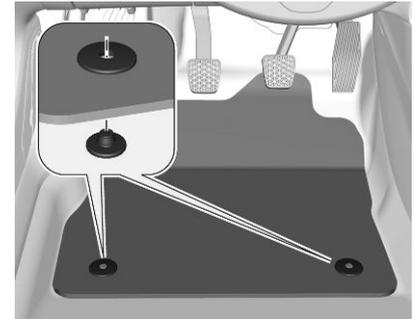
- Ne rien placer sur le tapis de sol côté conducteur.
- N'utiliser qu'un seul tapis de sol côté conducteur.

Pose et dépose des tapis de sol

Le tapis de sol côté conducteur est maintenu en place par deux attaches.

Pour poser le tapis de sol :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.



2. Aligner les fentes dans le tapis avec les fixations comme indiqué.
3. Pousser le tapis sur le sol.

Pour déposer le tapis de sol :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
2. Tirer le tapis de sol vers le haut pour le déposer.

Avertissement

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

– Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est.

– Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Service et maintenance

Remarques générales.....	183
Informations sur l'entretien.....	183
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés.....	183

Remarques générales

INFORMATIONS SUR L'ENTRETIEN

Il est important pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur de votre véhicule que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation du Stop & Go, par ex.

pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans

l'affichage de service. Contacter un atelier pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Affichage de service ⇒ la page 59

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.

Avertissement

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile moteur garantit, par ex. la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile moteur sur une certaine gamme de températures.

Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Fluides et lubrifiants recommandés ⇨ la page 183

Appoint d'huile moteur

Conseil

En cas d'épandage d'huile moteur, l'essuyer et évacuer conformément aux règles en vigueur.

Les huiles moteur de différentes marques et différents producteurs peuvent être mélangées pour autant que vous respectiez les critères d'huile moteur spécifiés en terme de qualité et de viscosité.

L'utilisation d'huiles moteur classées uniquement ECA pour tous les moteurs à essence est interdite, car le moteur risquerait d'être endommagé dans certaines conditions de fonctionnement.

Fluides et lubrifiants recommandés ⇨ la page 183

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

Degrés de viscosité d'huile moteur

La classe de viscosité SAE définit la capacité d'écoulement d'une huile moteur.

L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par ex. SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

Sélectionner la classe de viscosité adéquate en fonction de la température ambiante minimale.

Fluides et lubrifiants recommandés ⇨ la page 183

Toutes les classes de viscosité recommandées sont adaptées pour une utilisation à des températures ambiantes élevées.

Liquide de refroidissement et antigel

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

Le système est rempli en usine par un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement

jusqu'à -28°C. Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37°C l'année.

Cette concentration doit être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Prendre contact avec un atelier.

Liquide de frein/ d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein

doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Utiliser uniquement du liquide de frein approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge.

Le poids en ordre de marche du véhicule dépend des caractéristiques du véhicule, par ex.

des équipements et accessoires en option.

Voir le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés.

Les indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

IDENTIFICATION DU MOTEUR

Les tableaux des caractéristiques techniques utilisent les code d'identification du moteur. Le code technique est également repris dans le tableau des caractéristiques du moteur.

Caractéristiques du moteur ⇒ la page 188.

Pour identifier le moteur adéquat, voir la le certificat de conformité CEE fourni

avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le certificat de conformité indique le code d'identification du moteur, les autres publications nationales peuvent indiquer le code technique. Vérifier la cylindrée et la puissance moteur afin d'identifier le moteur respectif.

DONNÉES DU MOTEUR

Appellation du moteur	EB2LTED	EB2LTEDH2	EB2LTDH2	ÉLECTRIQUE VÉHICULE
	ICE	Hybride 48 V	Hybride 48 V	BEV
Cylindrée [cm3]	1199	1199	1199	–
Puissance du moteur [kW]	74	74	100	83
à un régime de	5500	5500	5500	–
Couple [Nm]	205	205	230	124,5
à un régime de	1750	1750	1750	–
Type de carburant	Essence	Essence	Essence	–
Indice d'octane RON ^{1) 2)}				
recommandé	95	95	95	–
autorisé	98	98	98	–
autorisé	91	91	91	–
Type de carburant sup- plémentaire	–	–	–	–

1) Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence spécifique au moteur.

2) Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier, par ex. avec une teneur spécifique en octane, peut être nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

DIMENSIONS DU VÉHICULE

Taille	BEV	ICE/MHEV (5 sièges)	ICE/MHEV (7 sièges)
Longueur [mm]	4380-4389	4380-4389	4380-4389
Largeur, les deux rétroviseurs extérieurs rabattus [mm]	1840-1849	1840-1849	1840-1849
Largeur, les deux rétroviseurs compris [mm]	2017-2020	2017-2020	2017-2020
Hauteur (avec antenne, avec longeron de toit) [mm]	1652-1654	1638-1641	1644-1647
Longueur du coffre au niveau du plancher [mm]	860	860	855 ¹ 91 ²
Longueur du coffre avec les sièges de seconde rangée rabattus [mm]	1591	1591	1616
Largeur du coffre entre les passages de roue [mm]	963	963	988
Empattement [mm]	2671	2672	2672
Diamètre de braquage [m]	11,32	11,35	11,35

1) avec la troisième rangée rabattue

2) avec la troisième rangée dépliée

CAPACITÉS

Huile moteur

Moteur	EB2LTDEH2 / EB2LTDH2	EB2LTED
filtre inclus [!]	3,6	— ¹
entre MIN et MAX [!]	1,1	— ¹

1) Non disponible au moment de la mise sous presse

Réservoir de carburant

Essence, quantité de remplissage [!]	44
--------------------------------------	----

Batterie haute tension

Capacité de batterie (BEV) [kWh]	44 / 54
----------------------------------	---------

PRESSION DES PNEUS

Pneus	Véhicule jusqu'à 3 personnes		À pleine charge		Roue de secours
	Avant [kPa/bar] ([psi])	Arrière [kPa/bar] ([psi])	Avant [kPa/bar] ([psi])	Arrière [kPa/bar] ([psi])	
215/65 R16	250/2,5 (36)	230/2,3 (33) ¹	250/2,5 (36)	270/2,7 (39)	270/2,7 (39)
		240/2,4 (35) ²			
		250/2,5 (36) ³			
215/60 R17 96H NL	250/2,5 (36)	230/2,3 (33) ¹	250/2,5 (36)	270/2,7 (39)	270/2,7 (39)
		240/2,4 (35) ²			
		250/2,5 (36) ³			
215 60 R17 100V XL	250/2,5 (36)	230/2,3 (33) ¹	250/2,5 (36)	270/2,7(39)	270/2,7 (39)
		240/2,4 (35) ²			
		250/2,5 (36) ³			

1. Uniquement pour les véhicules à moteur thermique et hybrides 48 V à 5 sièges

2. Uniquement pour les véhicules à 7 sièges.

3. Uniquement pour les BEV.

Informations au client

Déclaration de conformité.....	192
REACH.....	193
Mise à jour logicielle.....	193
Marques commerciales déposées....	194
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité.....	195
Enregistrement des données des appels d'urgence et protection de la vie privée.....	195

Déclaration de conformité

Systèmes de transmission radio

Ce véhicule dispose de systèmes qui transmettent et / ou reçoivent des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/EU et The Radio Equipment Regulations 2017 du Royaume-Uni. Les fabricants des systèmes mentionnés plus loin déclarent la conformité avec la Directive 2014/53/EU et The Radio Equipment Regulations 2017. Le texte intégral de la déclaration de conformité UE de chaque système est disponible à l'adresse Internet suivante : www.opel.com/conformity.

L'importateur est Opel Automobile GmbH, Bahnhofsplatz, 65423 Ruesselsheim am Main, Allemagne.

Module BTA

Magneti Marelli S.p.A.

Viale A. Borletti 61/63, 20011 Corbetta, Italie

Fréquence de fonctionnement (MHz)	Puissance maximale (dBm)
-----------------------------------	--------------------------

880 - 915	33
1710 - 1785	24
1850 - 1910	24
1920 - 1980	24
2500 - 2570	23

Module d'antenne

Laird

Daimlerring 31, 31135 Hildesheim, Fréquence de fonctionnement : s.o.

Puissance maximale : s.o.

Transmetteur de la télécommande radio

Hülsbeck & Fürst GmbH & Co. KG Steeger Str. 17, 42551 Velbert, Allemagne

Fréquence de fonctionnement : 433,92 MHz

Puissance maximale : 10 dBm

Récepteur de la télécommande radio

Delphi European, Middle Eastern & African Regional Offices Customer Technology

Center Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, G.D. de Luxembourg

Fréquence de fonctionnement : 119,0 - 128,6 kHz

Puissance maximale : 16 dB μ A/m à 10 m

Transmetteur de clé électronique

Valeo

43 Rue Bayen, 75017 Paris, France
Fréquence de fonctionnement : 433,92 MHz

Puissance maximale : 10 dBm

Antidémarrage

KOSTAL of America, Inc.

350 Stephenson Hwy, Troy MI 48083, USA

Fréquence de fonctionnement : 125 kHz

Puissance maximale : 5 dB μ A/m à 10m

Numéros d'homologation de type de l'ICASA

Liste de tous les numéros d'homologation de type de l'Independent Communications Authority of South Africa (ICASA) :

TA-2016/121, TA-2016/3261,

TA-2017/2387, TA-2017/2745,

TA-2013/430, TA-2017/1106,

TA-2016/929, TA-2017/3180

REACH

Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques. Visiter le site www.opel.com/reach pour de plus amples renseignements et pour accéder aux informations communiquées en application de l'article 33.

Mise à jour logicielle

Le système d'infodivertissement peut télécharger et installer des mises à jour logicielles sélectionnées grâce à une connexion sans fil.

Remarque

La disponibilité de ces mises à jour logicielles sans fil pour le véhicule dépend du véhicule et du pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Web.

Gestion à distance des appareils et mises à jour à distance des logiciels et des microprogrammes

En tant que partie intégrante du service lié à l'exécution des contrats de services connectés souscrits, la gestion nécessaire des appareils et les mises à jour nécessaires des logiciels et des microprogrammes liés au service connecté nommé seront effectuées à distance, en particulier en utilisant la technologie hertzienne.

Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils sera établie lorsque le contact sera mis et qu'un réseau mobile sera disponible.

En fonction de l'équipement du véhicule, une connexion doit être paramétrée sur **Véhicule connecté** pour permettre l'établissement de la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valable à un service connecté, la gestion à distance des dispositifs de sécurité des produits ou liés à la sécurité des produits et les mises à jour des logiciels et des micrologiciels seront effectuées lorsque le traitement est nécessaire pour le respect d'une obligation légale à laquelle

le fabricant est soumis (par ex., la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur les appels d'urgence) ou lorsque le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux des utilisateurs et des passagers du véhicule en question.

L'établissement d'une connexion sécurisée au réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas concernés par les paramètres de confidentialité et seront effectués en principe après une initiation par l'utilisateur du véhicule suite à une notification à ce sujet.

Le système est capable d'accuser réception d'une mise à jour dès qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou à un réseau mobile. Les mises à jour lourdes sont uniquement téléchargées via le réseau Wi-Fi.

La disponibilité d'une mise à jour est notifiée sur l'affichage d'informations à la fin d'un trajet, avec une option d'installation immédiate ou de report de l'installation.

La durée de l'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes, avec un maximum d'environ 30 minutes. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les mises à jour peuvent être vérifiées manuellement via l'affichage d'informations. Suivre les invites à l'écran dans le menu correspondant.

Remarque

Les étapes du téléchargement et de l'installation des mises à jour peuvent varier d'un véhicule à l'autre.

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être effectuée avec le contact mis sans faire démarrer le moteur. L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants :

- moteur en marche
- appel d'urgence en cours
- charge insuffisante de la batterie du véhicule
- charge de la batterie haute tension du véhicule

Remarque

Le véhicule peut ne pas être opérationnel pendant le processus d'installation. Si la mise à jour a échoué, prendre contact avec un atelier.

Marques commerciales déposées

Apple Inc.

Apple CarPlay™ est une marque commerciale d'Apple Inc.

App Store® et iTunes Store® sont des marques déposées d'Apple inc.

iPhone®, iPod®, iPod touch®, iPod nano®, iPad® et Siri® sont des marques déposées d'Apple inc.

Bluetooth SIG, Inc.

Bluetooth® est une marque commerciale déposée de Bluetooth SIG, Inc.

DivX, LLC DivX® et DivX Certified® sont des marques déposées de DivX, LLC.

Google Inc.

Android™ et Google Play™ Store sont des marques déposées de Google Inc.

Velcro Companies

Velcro® est une marque commerciale déposée de Velcro Companies.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

ENREGISTREMENT DES DONNÉES
DES APPELS D'URGENCE ET
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le règlement 2016/679 (RGPD) et la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.

Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.

La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis,

type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système.

Les destinataires des données traitées sont les centres de traitement des appels d'urgence désignés par les autorités nationales compétentes sur le territoire où ils sont situés, permettant l'acheminement et le traitement prioritaires des appels au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.

Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD). Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.

Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacyrights@mpsa.com.

Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

Enregistrements des données d'événements

Des unités de commande électronique sont installées dans votre véhicule. Les unités de commande traitent les données qui sont reçues par les capteurs du véhicule, par ex., ou qui sont générées d'elles-mêmes ou encore qui s'échangent entre les unités. Certaines commandes sont nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, d'autres assistent le conducteur (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

La section suivante contient des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule. Vous trouverez des informations supplémentaires relatives aux données spécifiques chargées, conservées et transférées à des tiers, ainsi que sur leur fonction dans votre véhicule sous le mot clé Protection des données, en lien étroit avec les références des caractéristiques fonctionnelles concernées dans le Manuel d'utilisation correspondant ou dans les conditions générales de vente. Ces informations sont également disponibles en ligne.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. En Allemagne, ce numéro d'identification du véhicule peut être suivi jusqu'aux propriétaires actuels et antérieurs par l'information détenue par la Federal Motor Transport Authority.

D'autres options, telles que la plaque minéralogique du véhicule, permettent de suivre les données au sujet du propriétaire ou du conducteur du véhicule.

Les données générées ou traitées par les unités de commande peuvent cependant être personnelles ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur les véhicules, des conclusions peuvent être tirées au sujet des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire que vous empruntez, ou sur votre comportement d'utilisation.

Vos droits au respect de la protection des données Conformément à la législation en vigueur sur la protection des données, vous disposez de certains droits à l'égard des sociétés qui traitent vos données personnelles.

Par conséquent, vous avez le droit d'accéder librement et complètement aux informations détenues par le fabricant ou par des tiers (par ex. des services de dépannage ou garagistes autorisés, des prestataires de service en ligne pour votre véhicule) s'ils ont sauvegardé des données personnelles vous concernant. De ce fait, vous pouvez exiger de savoir quelles données vous concernant sont stockées, dans quel but et d'où ces données proviennent. Votre droit aux informations concerne également le transfert des données vers d'autres emplacements.

Vous trouverez de plus amples informations sur vos droits légaux vis-à-vis du fabricant (par ex. votre droit de suppression ou de correction des données) dans la déclaration de confidentialité correspondante sur le site du fabricant (y compris les coordonnées du fabricant et de son responsable de la protection des données).

Les données qui ne sont mémorisées que localement dans le véhicule peuvent être lues avec l'aide d'un expert dans un garage, par ex. moyennant un paiement éventuel.

Exigences légales en matière de divulgation d'informations Dans la mesure où des existences

réglementaires existent, les fabricants sont strictement tenus de communiquer les données stockées par les fabricants dans des cas individuels, dans la mesure demandée à la suite d'une demande des organismes publics (par ex. pendant les enquêtes criminelles).

Les organismes publics sont également autorisés, dans le cadre du droit applicable, à lire eux-mêmes les données des véhicules pour des cas individuels. De ce fait, les informations susceptibles de faciliter l'enquête peuvent être lues à partir de l'unité de commande de coussin gonflable en cas d'accident.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les unités de commande traitent les données de fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par ex. :

- l'information sur l'état du véhicule (par ex. la vitesse, le délai de déplacement, l'accélération latérale, le taux de rotation de roue, l'affichage de bouclage de ceinture de sécurité)
- conditions ambiantes (par ex. la température, le capteur de pluie, le capteur de distance)

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les unités de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Selon les niveaux de l'équipement technique, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement de composants de système (par ex. niveau de remplissage, pression des pneus, état de la batterie)
- défaillances et défauts dans d'importants composants de système (par ex. les feux, les freins)
- réactions de système dans des situations de conduite spéciales (par ex. le déclenchement d'un coussin gonflable, la commande des systèmes de commande de stabilité)
- informations sur des événements qui endommagent le véhicule ;

- pour les véhicules électriques, part de charge dans la batterie haute tension, autonomie estimée.

Dans des cas particuliers (par ex. si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Lorsque vous utilisez des services (par ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (par ex. les garages, les fabricants) ou des tiers (par ex. un service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également aux mesures d'assurance qualité et du travail de garantie.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation document l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des défauts, le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres défauts,

sont transmises au constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant est également engagée. Le fabricant peut également utiliser des données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie client et les réclamations en garantie.

Les mémoires de défauts dans le véhicule peuvent être mises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation, ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- réglages de position de siège et de volant ;
- réglages de châssis et de climatisation ;
- réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Il est possible de saisir ses propres données dans les fonctions d'infodivertissement du véhicule dans le cadre des caractéristiques sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré ;
- données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains libres intégré ou un système de navigation intégré ;
- saisie des destinations ;
- données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (par ex. un smartphone, une clé USB ou un lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone, par ex. Android Auto ou Apple CarPlay

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système multimédia. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone.

Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que les données de position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'information, prière de consulter les consignes d'utilisation du véhicule/du système infodivertissement

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres et si

oui lesquels, dépend de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est relié à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (par ex. un smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui sont fournies par le fabricant ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par ex. le manuel d'utilisation, le site web du fabricant) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par ex. à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et

l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par ex. dans le cas du système de communication d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (qui sont facturés dans une certaine mesure) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion au réseau radio du véhicule. Ceci ne concerne pas les services et fonctions légales tels qu'un système de communication d'urgence.

Compteur de consommation de carburant embarqué (OBFCM)

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du véhicule.

Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

La collecte et la transmission des données du véhicule aux fins de l'OBFCM réglementaire peuvent être refusées. Pour ce faire, contactez le Service Clientèle (coordonnées disponibles en ligne).

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question.

Le fabricant n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

En cas d'accident

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur des données d'événements. Ce système recueille et enregistre certaines données du véhicule sur une courte période

(pendant quelques secondes) avant, pendant et après un événement, en cas d'accident ou de collision. Pour mieux comprendre les circonstances entourant l'événement, le système enregistre le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment de l'événement, y compris :

- tout déploiement d'un système de retenue (airbag, ceinture de sécurité, etc.)
- l'état de toutes les ceintures de sécurité (attachées / détachées)
- le contact ou l'intensité de la pression exercée sur la ou les pédales engagées par le conducteur
- la vitesse du véhicule
- l'état de quelques systèmes de conduite et d'assistance au conducteur.

Les données suivantes ne sont pas enregistrées :

- les données sur les conditions de conduite normales, autrement dit les données n'étant pas directement liées à l'événement
- les données personnelles concernant le conducteur et les autres occupants

- l'emplacement géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par l'enregistreur des données d'événements nécessite à la fois :

- d'accéder à l'intérieur du véhicule ou à l'enregistreur des données d'événements
- un équipement spécial qui peut être acheté au fabricant Bosch.

Outre le fabricant du véhicule, d'autres parties telles que les services de police peuvent accéder à ces données pour analyser l'événement.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que l'antidémarrage. Elle est également utilisée en association avec des fonctions de confort comme les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage. La technologie RFID dans les véhicules Opel n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système Opel contenant des renseignements personnels.

Index

A

ABS	109
Accessoire, 12 V	60
Accessoires	153
Affichage de service	59
Aide au maintien dans la voie	139
Aide au stationnement	141, 142
Aides à la conduite	128
Air conditionné	93
Airbag	21
Airbag, désactivation	26
Airbag, frontal	24
Airbag, latéral	25
Airbag, systèmes de retenue pour enfants	22
Airbags, rideau	25
Alerte d'angle mort latéral	136
Allumage Blocage du volant	98
Android Auto	79
Anneau de remorquage	179
Anneaux d'arrimage	38
Appel d'urgence	64
Appel téléphonique	80
Apple CarPlay	78
Appuie-tête, arrière	16
Appuie-tête, avant	16
Assistance au freinage	112
Assistant de détection des panneaux routiers	150
Avertissement de collision frontale	132

B

Batterie du véhicule	160
----------------------------	-----

Batterie du véhicule, remplacement ..	161
Batterie, protection contre la décharge	91
Bluetooth	76, 80
Boîte à gants	36
Boîte automatique	104
Boîte automatique (Hybride)	105
Boîte manuelle	52
Bouches d'aération	95

C

Caméra arrière	144
Capacités	190
Capot	157
Capot, ouvert	157
Carburant	121
Ceintures de sécurité, trois points	20
Chaînes à neige	168
Changement d'une roue	171
Chauffage et ventilation	92
Clé, remplacement de la pile	5
Clés	4
combiné	61
Combiné	62
Commande automatique des feux	85
Commandes vocales	72
Commutateur de phares, d'éclairage ...	84
Consommation de carburant	124
Cric	172

D

Dégivrage	94
Démarrage par câbles auxiliaires	175
Désignations des pneus	165

Détection de somnolence du conducteur	145		
Dispositif antiviol	8		
Données du moteur	188		
E			
Éclairage intérieur	89		
Enjoliveurs	168		
Entretien extérieur	179		
Entretien intérieur	180		
Essuie-glace	46		
F			
Feux antibrouillard, arrière	88		
Feux antibrouillard, avant	87		
Feux arrière	85		
Feux de direction	87		
Feux, stationnement	89		
Filtre d'échappement	103		
Fixations ISOFIX	33		
Fluides recommandés	183		
Fonctions spéciales d'éclairage	90		
Frein de stationnement	111		
Freinage d'urgence actif	56, 128		
Freins	109, 159		
G			
Galerie de toit, montage	39		
H			
Huile moteur	157, 183		
I			
Infodivertissement, paramètres	82		
Infodivertissement, menu	70		
K			
Kit de réparation des pneus	168		
L			
Lampes de lecture	90		
Lavage	179		
Lave-glace	46		
Limiteur de vitesse	148		
Liquide de frein	160, 184		
Liquide de lave-glace	159, 184		
Liquide de refroidissement du moteur	158		
Liquide de refroidissement, antigel	184		
Lubrifiants recommandés	183		
M			
Média	79		
Messages du véhicule	63		
Mirror Screen	78		
Mode économie d'énergie	162		
N			
Navigation	62, 75		
O			
Opel Connect	64		
Outillage	165		
P			
Pédales	97		
Phares, appel	86		
Phares, LED	88		
Phares, réglage	86		
Phares, route	85		
Pneus	165		
Pneus hiver	165		
Portes	7		
Position de siège	17		
Pression des pneus	166		
Prise d'air	96		
Prises USB	61		
Profondeur de sculptures	167		
R			
Rabattement du dossier	19		
Radio	73		
Radio, digital (Digital Audio Broadcasting - DAB)	74		
Rappel de ceinture de sécurité	20		
Ravitaillement	122		
Réglage manuel des sièges	18		
Régulateur de vitesse	146		
Régulateur de vitesse, désactivation .	147		
Remorquage	124–126		
Remorquage d'un autre véhicule	178		
Remorquage du véhicule	177		
Remplacement des ampoules	163		
Remplacement des balais d'essuie-glace, lunette arrière	163		
Remplacement des balais d'essuie-glace, pare-brise	162		
Rétroviseurs	11, 13		
Rétroviseurs, extérieurs	11		
Rétroviseurs, intérieurs	13		
Rétroviseurs, rabattables	11		
Roue de secours	172		
S			
Sécurité enfants	7		

Serrures	179
Sièges arrière	19
Sièges chauffants	18
Sièges enfants, ISOFIX	28
Station de smartphone	69
Stationnement en marche arrière	88
Stockage du véhicule	154
Stop/Start	99
Surtapis	181
Système avancé d'aide à la conduite	128
Système de retenue pour enfant	27
Système de surveillance de la pression des pneus	149

T

Téléphone	80
Témoins d'avertissement et indicateurs	48
Triangle de présignalisation	38
Trousse de premiers soins	39
Type de propulsion	3

V

Verrouillage, automatique	6
Vitres	13
Vitres, sécurité enfants	14
Volant, commandes	45, 71
Volant, réglage	45



www.opel.com

Copyright Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim, Allemagne.

Les informations contenues dans ce document sont valables à la date reportée ci-dessous. Opel Automobile GmbH se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques techniques, aux fonctions et à la conception des véhicules en ce qui concerne les informations contenues dans cette publication, ainsi qu'à ce document.

Édition : Juin 2024, Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim.

Imprimé sur du papier blanchi sans chlore.

OFRONCO2406fr

